

Aujourd'hui



C1 VIVRE

Retrouvant fraîcheur et spontanéité, la mode printanière préfère désormais le blanc au noir, la fluidité à la rigidité, le court au long.

B8 LEADERSHIP

Même si Daniel Johnson apparaît comme le seul candidat à sa succession, Robert Bourassa ne modifiera pas les règles de la course.

S3 LES BLUE JAYS CHAMPIONS

Champions de la Ligue américaine, les Blue Jays auront la chance de remporter la Série mondiale pour la deuxième fois consécutive.

Sommaire

Annonces classées

- immobilier..... D10 à D14
- merchandises..... D14
- emplois..... D14-D15
- automobiles..... D16-D17
- propositions d'affaires. D2, D17
- Arts et spectacles
- informations..... E1 à E5
- cine-horaire..... E5
- tele-horaire..... E2
- television..... E1
- Bandes dessinées..... D13
- Bridge..... D17
- Carrières et prof..... D4
- Deces..... E6
- Economie..... D1 à D9
- Editorial..... B2
- Êtes-vous observateur? D10
- Feuilleton..... D11
- Horoscope..... D12
- Le monde..... C9, E7-E8
- Loteries — résultats..... A18
- Mots croisés..... D14
- Mot mystère..... D15
- Têtes d'affiche..... A16
- Vivre..... C1 à C7

GRAND
LA SUCCESSION DE BOURASSA
... VOUS INQUIÉTEZ PAS, J'AI ÇA À CŒUR.



Clinton suspend l'envoi de troupes en Haïti

Le président demande à l'ONU de rétablir de dures sanctions

d'après AFP, Reuter, AP et PC
WASHINGTON

Le président Bill Clinton a suspendu hier l'envoi en Haïti des soldats américains membres de la Mission des Nations unies (MINUHA) et a demandé à l'ONU de rétablir de dures sanctions économiques pour contraindre les dirigeants haïtiens à accepter le retour de la démocratie.

Le Harlan County, le bâtiment transportant quelque 200 experts et instructeurs américains et canadiens dont le débarquement était empêché depuis lundi par des duvaliéristes armés, a finalement levé l'ancre hier après-midi

sous les cris de joie des manifestants présents dans le port de Port-au-Prince.

Ces hommes armés, des auxiliaires de police en civil connus sous le nom d'«attachés», ont dressé des barricades à l'entrée de la capitale, menaçant de faire de Haïti une «deuxième Somalie». Ils ont occupé la radio nationale et diffusé des messages appelant à résister à «l'occupation étrangère». Ils ont sillonné les rues, tirant au hasard durant la nuit, et semé la terreur parmi les enfants qui allaient à l'école, les chauffeurs d'autobus et de taxi.

Les attachés ont à nouveau molesté des journalistes étrangers et

tiré au-dessus de leurs têtes aux cris de «Go home, Yankees». Trois membres d'une équipe de télévision de Miami ont été ainsi arrêtés et interrogés, pistolet sur la tempe, avant d'être reconduits à l'aéroport avec ordre de quitter le pays immédiatement.

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, doit recommander aujourd'hui au Conseil de sécurité de nouvelles sanctions, plus dures que celles levées en août dernier, contre les

VOIR HAÏTI EN A 2

■ Un collaborateur d'Aristide demande à Ottawa de faire imposer un blocus à Haïti. Page C 9

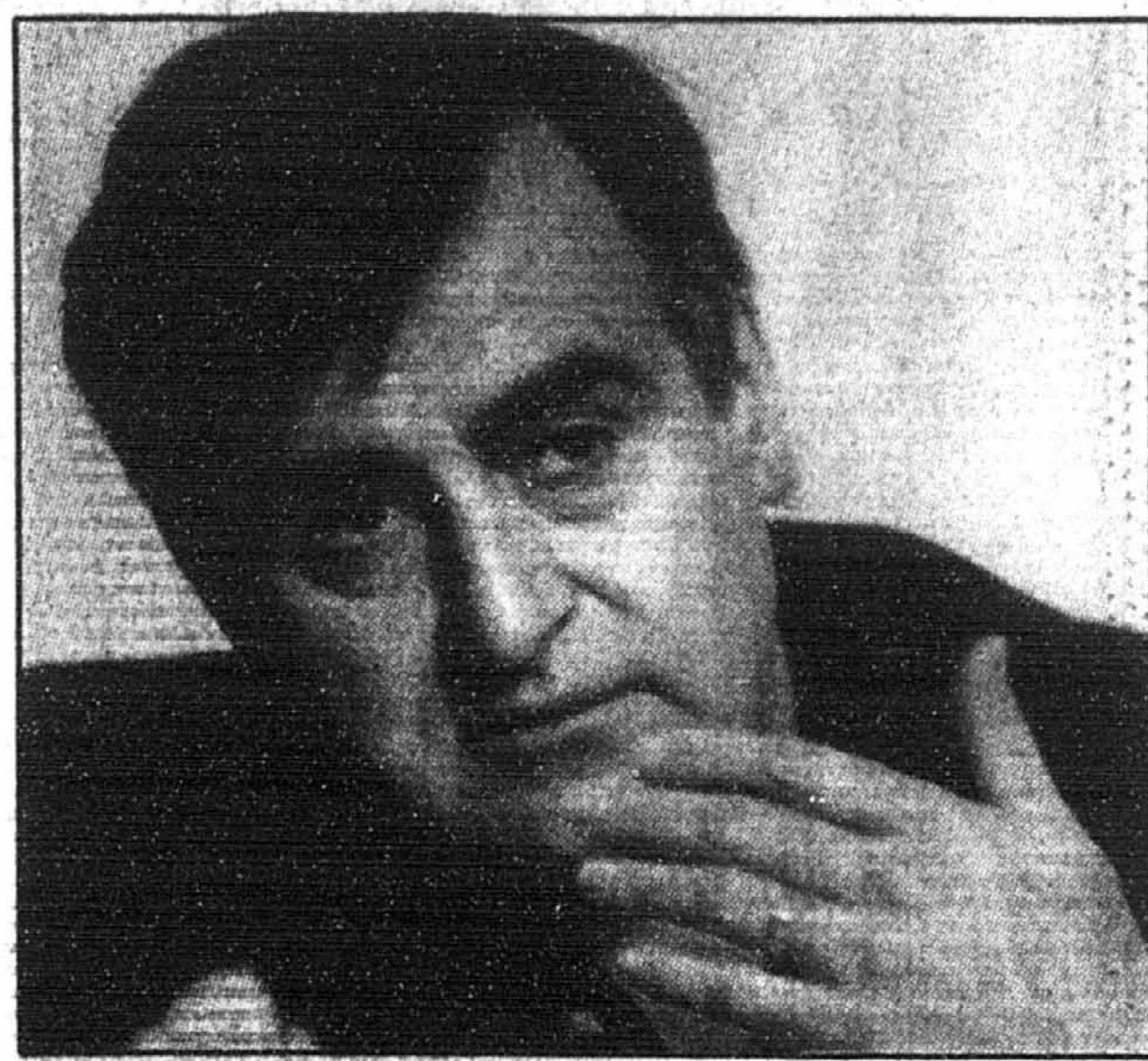


PHOTO JEAN COUPLI, La Presse
Avec le Reform Party et le Bloc québécois, le Bloc des Communes sera plus représentative du vrai visage du Canada, dit Lucien Bouchard.

«Le 26 octobre, la hargne va faire place à la raison»

Entrevue de Lucien Bouchard avec La Presse

MARIO FONTAINE

Au matin du 26 octobre, quand Lucien Bouchard et sa cohorte de députés souverainistes se prépareront à partir pour la capitale fédérale, le Canada anglais n'aura d'autre choix, selon le chef du Bloc québécois, que de prendre acte de la nouvelle donne politique et du fait que c'est un nouveau chapitre de l'histoire politique canadienne qui va s'écrire.

La hargne, les accusations proférées contre le Bloc au cours de la campagne électorale vont s'estomper au profit de la raison et d'alliances qui permettront au prochain Parlement fédéral de fonctionner convenablement, prédit même le chef du Bloc, Lucien Bouchard.

Celui-ci a pourtant été vivement pris à partie depuis quelque temps: la semaine dernière, l'ancien premier ministre ontarien David Peterson a comparé l'émergence de sa formation à celle des nazis d'Adolf Hitler, on a traité M. Bouchard de traître, le quotidien le plus influent au Canada anglais, *The Globe & Mail*, lançait samedi un avertissement solennel aux Québécois de ne pas voter pour le Bloc.

«Ce n'est pas une coïncidence qu'on réagisse ainsi au Canada anglais. Ils n'avaient jamais accepté l'idée qu'il y avait des choses qui s'en venaient au Québec, ils s'étaient relativement endormis dans un confort artificiel. Là, un avis de motion va être donné», a déclaré hier M. Bouchard dans une entrevue à *La Presse*.

Il est très sain, selon lui, de voir les partenaires canadiens réagir ainsi. Ils doivent passer

par là, analyse-t-il; ce qui était malsain, c'était de se former une opinion à partir des seuls discours de Jean Chrétien et de Brian Mulroney prédisant l'effondrement du Bloc québécois.

L'acceptation de la réalité est difficile, constate M. Bouchard, que les sondages donnent grand gagnant au Québec. Le Reform Party a lui aussi le vent dans les voiles dans l'Ouest et jusqu'en Ontario, ce qui amène le leader souverainiste à croire que la future Chambre des Communes sera plus représentative du vrai visage du Canada.

Il ne craint pas d'écarts de langage de la part de Preston Manning, pourtant à l'autre extrémité du spectre politique par rapport à lui. Au contraire, M.

VOIR RAISON EN A 2

■ Les trois dernières années du Bloc à Ottawa ont été «épouvantables». Page B 1

ELECTIONS 93

■ Le Reform fait frissonner les libéraux — page B 1

■ Chrétien demande aux fédéralistes de se regrouper — page B 4

RENAUD SE RECONNAÎT EN LANTIER

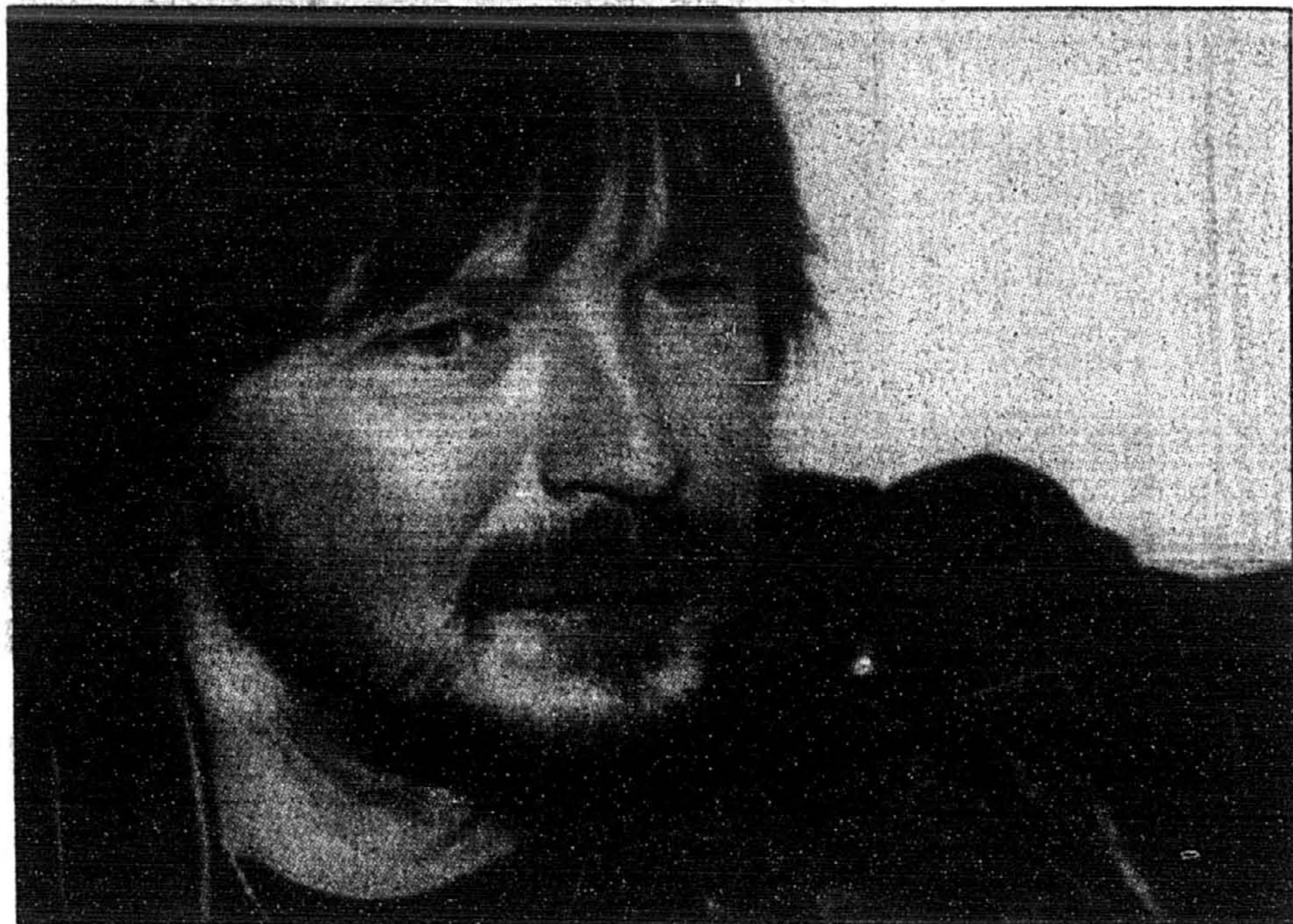


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Renaud n'est pas près d'abandonner la chanson. Un chanteur est peut-être plus proche du cœur des gens qu'un acteur, dit-il.

Ni héros ni surhomme, mais doté d'un sens aigu de la justice

LUC PERREAULT

L'Outremontois d'adoption, celui qui se dit, entre autres, l'ami de Foglia et de Richard Desjardins, est à Montréal depuis quelques jours pour le lancement de *Germinal*, le film de Claude Berri en passe de fracasser tous les records en France: près de deux millions d'entrées après seulement deux semaines. Un succès qui se répercute d'ailleurs sur le roman de Zola lui-même puisqu'il s'en vend en édition de poche plus de 10000 exemplaires par semaine.

Ce passage de Renaud en coup de vent à Montréal n'a rien d'une sinécure, lui qui n'était passé que trois semaines en août à sa résidence d'Outremont. Il l'a d'ailleurs mise en location faute d'y habiter plus souvent.

«Je n'en occupe plus que le hangar arrière, pré-

cise-t-il, ce qui, pour le moment, suffit amplement à mes besoins.»

Pour le chanteur métamorphose comédien, aux prises en plus avec une vilaine grippe, tout se bouscule. Les interviews se succèdent à un rythme trépidant. Tout a commencé en France, il y a un mois. Ici, son programme prévoit aujourd'hui un saut à Québec en compagnie de Claude Berri puis retour jeudi à Montréal pour la première.

Généralement, le lancement d'un de ses disques l'occupe dix fois moins. «Dans mon métier d'auteur-compositeur-interprète, note-t-il, je suis mon propre producteur, réalisateur et attaché de presse. Quand je lance un disque, je suis seul à décider si je veux voir tel journaliste, si je préfère telle émission de télé ou pas.»

VOIR RENAUD EN A 2

Les Hells Angels et les Rock Machine: des alliés

ANDRÉ CÉDILOT

Les Hells Angels et leurs filiales ne sont plus les seuls motards à «travailler» dans l'île de Montréal: depuis cinq ans, le groupe Rock Machine prend une place de plus en plus importante dans l'échiquier criminel local.

En s'installant dans une forteresse aménagée à un endroit stratégique de la métropole, près du pont Jacques-Cartier, les membres de Rock Machine défient la police de la CUM, déjà submergée par le crime organisé.

Rock Machine a des «associés» à Québec, recrutés en grande partie parmi les membres du défunt club des Pacific Rebels, décimé par une guerre de gangs à la fin des années 70. Ils font depuis quelque temps la pluie et le beau temps dans la région de la Vieille Capitale.

À Montréal, le groupe est formé d'une dizaine d'individus qui portaient les couleurs de gangs de motards — SS, Merciless Riders et Excuteurs — disparus dans la formidable expansion des Hells à travers la province au cours des années 80.

À la suite de la dissolution des SS en 1984, Salvatore Cazzetta, aujourd'hui âgé de 39 ans, a fondé son propre gang plutôt que de devenir une recrue au sein des Hells. Son frère Giovanni, 36 ans, a coupé les liens avec les Outlaws, en pleine déconfiture, pour se joindre à lui.

Contrairement à leur habitude, les Hells Angels ont préféré maintenir des liens avec le clan Cazzetta — comme on appelle aussi les Rock Machine — plutôt que de partir en guerre contre eux, comme ils l'ont fait avec d'autres motards moins puissants,

disparus de la carte après avoir refusé de fusionner.

Il faut dire que Salvatore Cazzetta, originaire de Saint-Henri, est reconnu pour sa violence et son sang-froid. Il fraie dans le milieu interlope depuis longtemps, ses contacts sont nombreux et solides, de sorte que les Hells ont préféré s'en faire un allié plutôt qu'un ennemi.

Le fonctionnement du groupe Rock Machine est comparable à celui des Hells et des bandes de motards traditionnelles: les membres se rencontrent dans un repaire fortifié, roulent en Harley-Davidson et affichent de nombreux tatouages. Même si tout le monde est redevable à l'organisation, chacun a ses rackets de toutes sortes et peut diriger son propre réseau, à condition de respecter les règles.

À la différence des autres ban-

des de motards, ils ne portent pas de vestes aux couleurs du club. C'est ce qui explique que certains corps de police ne les considèrent pas comme un groupe de motards. «Ils n'en demeurent pas moins des motards dans l'âme», explique un policier.

Le groupe Rock Machine a pour emblème une tête d'aigle noir, qui apparaît notamment sur la devanture de presque tous les commerces (bars, boutiques de vêtements et d'accessoires de motocyclistes, salons de bronzage, etc.) exploités par les membres de l'organisation.

Depuis cinq ans, le groupe Rock Machine s'est développé d'une façon remarquable grâce au trafic de stupéfiants, en particulier la cocaïne. À l'instar d'autres gangsters, ses membres profitent des conseils de professionnels (avocats, notaires, fisca-

listes, etc.) pour la gestion de leurs biens.

Les dirigeants, avec à leur tête Salvatore Cazzetta, qui parle italien, ont des liens avec les principales organisations criminelles de la métropole, des Hells Angels aux frères Dubois en passant par la mafia italienne et le Gang de l'Ouest.

Les Rock Machine et leurs nombreux «sympathisants» (on parle d'une centaine) sont surtout impliqués dans la distribution de la drogue au niveau local. Ils sont actifs un peu partout sur l'île de Montréal, où ils côtoient les autres gangs de trafiquants. Selon la police, la domination des Hells Angels et des criminels italiens demeure toutefois incontestée.

Ce respect envers les Cazzetta et le groupe Rock Machine est une illustration de plus de la nou-

VOIR ALLIÉS EN A 2

J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances

DÉPARTS DE GROUPE		SPÉCIAL LONGS SÉJOURS		SPÉCIAL SUD		VOL SEULEMENT			
TUNISIE* 30 oct. - 15 nov. 1589\$	MAROC Circuit des villes impériales + séjour 1399\$	CÔTE D'AZUR 3 sem. Résidences Citadines 1842\$	ACAPULCO Copacabana 3 sem. 599\$	MARGARITA 1 sem. Flamingo Beach Resort Formula Club 899\$	PARIS 469\$	TUNIS 859\$	MALAGA 729\$	multi-voyages	
* RECEVEZ 100 \$ U.S. EN CHEQUE DE VOYAGE VISA DESJARDINS	TAMITI 2 sem. 2 lies Avion + Hôtel 1799\$	COSTA DEL SOL 3 sem. Appartements PYR 1148\$	CANCUN Club Bellamar tout inclus 849\$	PUERTO LA CRUZ Dorai Beach 599\$	LONDRES 549\$	DAKAR 1369\$	HAÏTI 342\$	Nombre de places limité	
	BRESIL 2 sem. Avion + Hôtel 1299\$	PORTUGAL 3 sem. Avion + Hôtel 989\$	IXTAPA Fontan Beach tout inclus 769\$	CUBA Playa Giron tout inclus 599\$	ROME 769\$	LAGOS 1369\$	YANCOUVER 330\$	Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-8260	
					ALGER 858\$	GUATEMALA 536\$	CALGARY 399\$	8403, rue Saint-Denis	
					CASA 769\$			Montréal H2P 2G9	

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont basés sur une occupation double, ils sont sujets à changements sans préavis.

Demain dans *La Presse*

Sortir

Quand le porte-monnaie est à plat

■ Question: faut-il avoir une «marraine-fée» pour sortir quand on n'a pas le sou? Pas du tout, répond notre collaboratrice Sonia Sarfati qui a trouvé plein de trucs à faire et d'endroits où aller quand le porte-monnaie est à plat, à commencer par la fréquentation des Maisons de la Culture de Montréal. Aussi, le nouveau look du Métropolis, ou comment une «vieille» disco de six ans s'est rebranchée sur les nouvelles modes.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;

● à Montréal: organisée par les Constables spéciaux du ministère de la Sécurité publique, Palais de justice, Salle des «pas

perdus», 3^e étage, 1, rue Notre-Dame est, de 9 h 30 à 16 h 30;

● à Montréal: La Prudentielle d'Amérique, 1080, Beaver Hall, salle de formation, 10^e étage, de 10 h à 16 h;

● à Joliette: organisée par le Syndicat des pompiers, avec la collaboration des bénévoles de la section Cathédrale Saint-Charles-Borromée (sous-sol), rue Saint-Charles-Borromée, de 10 h à 20 h 30.

Correction

■ Contrairement à ce que nous écrivions dans l'article sur les assurances médico-hospitalières pour voyageurs, publié samedi, l'assureur John Ingle (Nomad) défraie jusqu'à 80 p. cent (et non seulement 20 p. cent) des frais d'hospitalisation d'urgence à l'étranger dans le cas d'une condition

médicale préexistante, que l'état du malade soit stable ou non. Rappelons que la co-assurance s'applique sur la partie excédant le remboursement de 480 \$ par jour d'hospitalisation accordé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Nos excuses.

Pronovost a recouvré sa liberté

Presse Canadienne
TORONTO

■ Après six jours passés derrière les barreaux du Centre de détention de Trois-Rivières à la suite de sa condamnation, le 6 octobre, à six mois de prison pour agressions sexuelles sur de jeunes hommes, le député fédéral indépendant de Saint-Maurice, Denis Pronovost, a pu recouvrer sa liberté, hier, vers 16 h 30.

En accueillant favorablement la requête soumise par son procureur, la Cour d'appel a ainsi rendu possible cette libération provisoire jusqu'à sa décision sur le jugement de première instance.

Devant respecter les conditions fixées habituellement pour protéger les victimes, le député Pronovost s'est rendu au palais de justice de Shawinigan, peu avant 17 h, afin de signer les documents d'usage.

SUITE DE LA UNE

HAÏTI

Clinton suspend l'envoi de troupes en Haïti

militaires haïtiens à la suite des entraves mises au déploiement de la mission de la MINUHA, selon des sources diplomatiques à New York.

Outre un gel des avoirs à l'étranger des responsables haïtiens, le Conseil de sécurité envisage des «mesures punitives» contre des «personnes spécifiques», limitant notamment leurs déplacements en dehors d'Haïti, a-t-on indiqué de même source.

«Je n'ai aucune intention d'envoyer nos soldats en Haïti tant que l'accord de Governors Island ne sera pas honoré», a affirmé M. Clinton, soulignant qu'il avait «l'intention de faire pression pour réimposer les sanctions».

Le Canada est prêt à évacuer les quelque 50 agents de la GRC dépêchés en Haïti, a indiqué hier la première ministre Kim Campbell. «Si c'est nécessaire, nous pourrions évacuer nos agents de la GRC; en ce moment, ils sont en sécurité», a déclaré Mme Campbell hier à Edmonton.

Le ministre des Affaires extérieures Perrin Beatty a condamné l'action des militaires haïtiens et indiqué que le Canada était prêt à

réimposer les sanctions si le Conseil de sécurité le décide.

Les agents de la GRC ont été envoyés en Haïti pour entraîner et conseiller la police locale en prévision du retour du président en exil, Jean-Bertrand Aristide. Hier, des coups de feu ont été tirés sur l'édifice où les policiers canadiens suivent des cours de créole. Mme Campbell attribue ces incidents violents aux hommes de main à la solde de l'armée haïtienne.

Le Harlan County, qui restait ancré depuis lundi à l'entrée du port de Port-au-Prince, se dirige vers la base navale américaine de Guantanamo Bay à Cuba, a précisé la porte-parole du Pentagone, Mme Kathleen deLaski. Elle a ajouté que le départ d'un deuxième bâtiment américain, qui devait quitter aujourd'hui les côtes américaines pour Haïti, a été ajourné.

M. Clinton a estimé qu'il «existait toujours une chance» de voir revenir au pouvoir le 30 octobre le président constitutionnel Jean-Bertrand Aristide, comme le prévoit l'accord de Governors Island. Mais, a-t-il dit, ceci nécessitera de «nouvelles sanctions économiques» contre Haïti.

Il a souligné que le père Aristide avait «accompli sa part du marché» en proclamant notamment une amnistie générale et en

demandant la levée des sanctions imposées par l'ONU. Les chefs de l'armée et de la police haïtienne, Raoul Cédras et Michel François, doivent quitter leurs fonctions afin de respecter l'accord, a ajouté M. Clinton.

Le général Cédras respectera son engagement de prendre une «retraite anticipée», a affirmé à Port-au-Prince le sénateur démocrate Bob Graham (Floride), à l'issue d'une visite de 24 heures dans la capitale haïtienne. Il a déclaré qu'il lui avait posé la question deux fois. «Le général m'a répondu: J'ai toujours respecté ce que j'ai signé», a indiqué le sénateur.

En vertu de l'accord de Governors Island signé le 3 juillet entre le président Aristide et le général Cédras, le départ du chef de l'armée doit intervenir avant le 30 octobre.

Selon des sources concordantes à Port-au-Prince, le général Cédras devrait annoncer son départ très probablement vendredi. A Washington, un conseiller d'Aristide, Ira Kurzban, a indiqué que le président constitutionnel nommerait un nouveau chef de l'armée vendredi.

Le sénateur Bob Graham a estimé en outre que le peuple haïtien désire «progresser» vers la démocratie mais qu'une «petite minorité» s'y opposait.

RAISON

«Le 26 octobre, la hargne va faire place à la raison»

Bouchard dit du chef réformiste qu'il est «très civilisé, très correct». Quant aux excès qui ont marqué les dernières semaines, il les impute à une campagne électorale dans laquelle plusieurs politiciens se sont retrouvés dans les câbles.

À moyen terme, Lucien Bouchard estime que l'échéancier politique favorise la prise de conscience par les autres provinces de ce qui se passe ici. Comme le prochain gouvernement québécois ne sera pas élu avant l'an prochain et qu'un autre délai sera nécessaire pour tenir un référendum, cela donne quelques années aux Canadiens des autres provinces pour réfléchir, pour s'ajuster et se donner une ligne de conduite, pense-t-il.

Dans l'intervalle, le chef du Bloc québécois réitère son engagement de participer activement et dans le respect des règles aux travaux de la Chambre. «La souveraineté ne se fera pas à Ottawa mais à Québec, le cas échéant, dans deux ou trois ans. On est là en attendant, pour limiter les dégâts et amorcer le dialogue, assure Lucien Bouchard. Si les Québécois votent pour nous, ce n'est pas pour aller crier et mettre la chienne à Ottawa. Ils ne nous pardonneraient pas si on faisait ça. Les Québécois veulent qu'on aille là pour faire triompher un minimum de bon sens et de retenue dans la gestion des finances publiques et un peu d'espoir dans la création d'emplois.»

Aussi évoque-t-il une collaboration possible avec un éventuel gouvernement conservateur pour lutter contre le déficit et la dette. Entente possible aussi avec les libéraux de Jean Chrétien afin de préserver l'universalité et la gratuité des soins de santé, à condition qu'Ottawa ne tente pas de refiler la facture aux provinces en diminuant les paiements de transfert. Le Nouveau Parti démocratique se montrerait par ailleurs sûrement intéressé, poursuit-il, à l'abolition des fiducies familiales et des privilèges fiscaux accordés aux compagnies qui ont des filiales à l'étranger.

Encore énergique mais tout de même un peu fatigué en ce début de sixième semaine de campagne électorale, M. Bouchard en appelle en outre à une sorte d'«union nationale» entre les partis fédéraux pour confectionner le prochain budget. Et il plaide pour que les ministères et agences abandonnent leurs «bases historiques» budgétaires, qu'ils aiment à gaspiller en fin d'année afin de recevoir la même enveloppe l'année suivante.

Il réitère son opposition au contrat des hélicoptères, réclame des coupures au budget de la Défense, trouve qu'on devrait davantage s'attaquer au chômage qu'aux chômeurs et s'interroge sur la pertinence d'abolir les 100 000 dollars d'exemption en gain de capital instituée par le gouvernement Mulroney. «Le bon sens, l'équilibre vont s'instaurer aux Communes», soutient le chef du Bloc, d'autant plus qu'à ses yeux les intérêts du Québec et du Canada convergent dans plusieurs domaines: affaires étrangères, libre-échange, etc.

Des points de convergence qui ne suffisent pas, toutefois, à rendre caduque la présence du Bloc à Ottawa. Sans avoir à porter les contraintes du fédéralisme, nous serons les premiers et les seuls à pouvoir lutter en fonction des intérêts du Québec, assure M. Bouchard. Des gens sincères ont travaillé dur dans le passé pour y parvenir, mais sans succès car ils se sont tous heurtés aux contraintes des autres.

Un exemple: le contrat d'entretien des CF-18, donné au Québec au détriment du Manitoba. «Le CF-18, ils en ont parlé pendant deux, trois ans à Ottawa, se souvient l'ancien ministre conservateur. Quand les ministres québécois d'un côté de la table voulaient entreprendre un combat dans un dossier, dès que la discussion commençait à être un peu vive on se faisait dire: mais vous avez eu les CF-18. On avait eu la vidange d'huile des CF-18 à Montréal, c'était réglé.»

Lucien Bouchard ne craint pas un rressac du Canada anglais face à un Québec en demande. Le ton montera peut-être un peu, un vent anti-québécois risque de souffler sur les Communes, mais il prédit que la discussion sera la plupart du temps rationnelle, basée sur des chiffres. Le «give and take» de la politique canadienne ne fait pas partie de son arsenal. «Dans le passé, c'est le Québec qui a fait le give et eux, le take», fait valoir M. Bouchard. □

ALLIÉS

Les Hells Angels et les Rock Machine: des alliés

velle mentalité qui caractérise le milieu interlope montréalais: mêmes si elles sont toutes rivales et qu'elles se font une concurrence directe, les grosses organisations criminelles sont plus ou moins «interconnectées», si l'on peut dire, pour mener à bien leurs affaires respectives.

La fortune du chef des Rock Machine, Salvatore Cazzetta, qui demeure à L'Épiphanie, se chiffrait à plus de 2 millions. À lui seul, l'immeuble qui leur sert de local au 2025 rue Hudon, dans le sud-est de Montréal, est évalué à 1,3 million. Les entrées sont protégées par des caméras et un mur de béton.

Salvatore Cazzetta fait toujours l'objet d'un mandat d'arrêt pour sa participation à une affaire d'importation de 11 tonnes de cocaïne mise au jour à la fin mars par la GRC et le bureau anti-droge américain (DEA).

Peu auparavant, Cazzetta et deux autres hommes, dont l'un des ses «soldats», Nelson Fernandes, 28 ans, se seraient rendus en Floride, où ils auraient remis 600 000 \$ à un agent double américain. Trois autres individus, dont Paul Larue et William «Bill» McAllister, du Gang de l'ouest, sont actuellement détenus en rapport avec cette affaire.

De son côté, Giovanni Cazzetta,



Le repaire des Rock Machine, rue Hudon, près du pont Jacques-Cartier. En mortaise, leur chef Salvatore Cazzetta.

ta, domicilié à Châteauguay, s'est reconnu coupable le printemps dernier sous des accusations de possession de trois kilos de cocaïne, d'une valeur de revente de 2,25 millions. Il avait été arrêté en avril 1992. Le juge Roger Vincent, de la Cour du Québec, a toutefois accepté par deux fois de reporter le prononcé de sa sentence parce que Cazzetta, qui est en li-

berté, subit des traitements dentaires!

D'après la police, les ennuis des deux leaders du groupe Rock Machine ont certes ébranlé les autres membres de l'organisation, mais n'entraînent en rien leurs activités illicites. Surtout que Salvatore et Giovanni Cazzetta courent encore les rues. □ FIN □

RENAUD

Renaud se reconnaît en Lantier

Alors pourquoi participer aussi généreusement à ce gigantesque battage publicitaire qu'est devenue la sortie de *Germinal*? «Par amitié pour Claude Berri, répond Renaud, pour le remercer du cadeau qu'il m'a fait. Et puis, c'est plus facile de défendre un travail collectif, alors que dans la chanson, parler de moi, de ma création, mon disque, mes musiques, mes chansons... Là, je n'ai rien à vendre.»

Proche de Lantier

Il raconte sa première rencontre avec Berri, en 1980, lors d'un spectacle à Bobino. Il avait interprété en première partie des chansons d'Aristide Bruant. À la fin du spectacle, le réalisateur avait surgi dans sa loge: «Un jour, de lui lancer Berri, je te ferai faire du cinéma. T'es un acteur. T'es un personnage, un héros populaire.»

Pour celui qui tirait déjà plein de satisfactions de sa carrière de chanteur, l'idée de faire du cinéma ne paraissait pas spécialement urgente. Mais chaque fois qu'il revoyait Berri, celui-ci lui rappelait: «Je ne t'oublie pas. Ne crois pas t'en tirer à si bon compte. Un bon jour, je trouverai le rôle.»

Ce rôle allait être le Lantier de *Germinal*, ce jeune homme idéaliste créé par Zola. En quête de travail, il trouve du boulot dans une mine, découvre à quel point les mineurs sont exploités en cette fin de XIX^e siècle. Il va donc se retrouver au premier rang d'une grève sanglante, préluce aux grands mouvements ouvriers que notre siècle allait connaître.

«Lantier, je ne l'ai pas vu comme un héros mais comme un être humain, précise-t-il, comme ce que tous les êtres humains devraient être: avec un sens non pas

aigu mais normal de la dignité, de la justice et de la fraternité. Je trouve ça étonnant qu'on puisse idéaliser un personnage simplement parce qu'il refuse la misère et l'oppression. Je ne l'ai pas senti tellement différent de moi parce que, dans ma vie, je ne me sens pas surhumain ou héroïque parce que j'ai un sens inné de la justice. Je suis toujours terrassé par la bêtise, la haine, la violence, l'oppression, la misère. C'est peut-être en cela que je me suis senti si proche de lui.»

Ce sens inné de la justice devait, sur le plateau de *Germinal*, lui attirer spontanément la sympathie des figurants, pour la plupart d'anciens mineurs de la région où était tourné le film. Ils l'ont vite reconnu comme l'un des leurs, ce qu'il était d'ailleurs déjà par sa mère puisque son grand-père (et plusieurs ancêtres de ce dernier) de même que les frères de son grand-père avaient été mineurs.

D'abord chanteur

Quand je lui demande si sa vision du personnage a toujours coïncidé avec celle de Berri, je sens sur son visage une hésitation: «Pas forcément, indique Renaud. L'image du personnage était la même mais la façon de le jouer devant une caméra était sûrement différente, ce qui m'a dérouté parfois.»

Son hésitation devient carrément de la gêne quand je lui parle de l'interview qu'il accordait à *Globe Hebdo*. Il raconte avoir vu le film seul dans une petite salle: «Je n'ai pas vu le film, dit-il, je n'ai vu que moi. J'étais totalement déprimé en sortant de là et j'ai vu surtout aussi toutes ces scènes tournées et disparues au montage. Je me suis senti amputé de mon rôle.»

Le lendemain, il accordait cette interview à des journalistes qui n'avaient pas eux-mêmes particulièrement aimé le film. De son

propre aveu, «ça a donné une interview un peu sombre.»

Inconsciemment, plaide Renaud, il s'agissait de se prémunir à l'avance contre d'éventuelles critiques, en se disant: «Si je suis si mauvais, ce n'est pas de ma faute, c'est parce que Berri m'a trop dirigé et m'a mal dirigé, m'a étouffé, m'a frustré.»

Trois jours plus tard, revoyant le film dans une grande salle au milieu d'un public de 2000 personnes, il dit avoir oublié ses réticences. «J'ai vu le film et je l'ai aimé. Depuis, je le défends avec passion.»

Dire qu'il néglige complètement sa carrière de chanteur serait exagéré. Il a profité du lancement de *Germinal* pour enregistrer douze chansons dans le patois des anciens mineurs du Nord-Pas-de-Calais, le ch'timi. Il s'agit de chansons populaires vieilles de dix ans, quelques-unes datant des années 20 et 30, que les figurants du film lui ont fait connaître et qu'il a fini par chanter à tue-tête au volant de sa voiture en faisant ses aller-retour Paris-Valenciennes. Avec sa belle voix d'écorché vif qu'on lui connaît, cela donne un CD très spécial, *Cante el Nord*, déjà disponible sur les rayons des disques (sur étiquette québécoise Disques Double).

L'idée lui plaît bien d'incarner un jour François Villon à l'écran, toujours dirigé par Berri. Mais il s'agit d'un projet encore vague. Même après son premier essai au cinéma, Renaud n'est pas prêt d'abandonner la chanson. Il se dit même convaincu qu'elle lui offre un accès privilégié au public.

«Un chanteur est peut-être plus proche du cœur des gens qu'un acteur. Parce que, quand on passe à la télévision et que les gens sont à table, on fait un petit peu partie de la famille. Les chansons, peut-être plus que les films, les accompagnent dans leur vie.» □

La quotidienne à trois chiffres 484
Tirage d'hier à quatre chiffres 2122

13 octobre 1993
8 785 811 \$
Merci de donner!
Obécut 24,5 millions
Centraide du Grand Montréal
483, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B8 Tél.: (514) 288-1261

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert de lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-6816
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR 41-3 MERCREDI 13 OCTOBRE 1993

PUBLIREPORTAGE

8^e VACANCES
L'HIVER AU SOLEIL

La Presse

L'HIVER AU SOLEIL

PUBLIE LE PREMIER DE TROIS PUBLIREPORTAGES TRAITANT DES DESTINATIONS ENSOLEILLÉES À LA MODE CET HIVER. UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER SAMEDI

Arrestation d'un chauffard responsable de deux morts

MARCEL LAROCHE

Le chauffard impliqué dans la tragédie routière ayant fait deux morts et un blessé sur l'autoroute des Laurentides, à Laval, était au volant d'un véhicule « emprunté » à une connaissance!

L'automobiliste de 38 ans a finalement été appréhendé hier matin par les policiers de la SQ du Montréal-Métro, exactement 12 jours après le terrible accident survenu sur l'autoroute 15, à Laval.

Depuis ce funeste accident survenu à 6 h 45 le vendredi matin 1er octobre, les policiers de la SQ recherchaient activement le conducteur d'une Chevrolet Cavalier de couleur verte.

Plusieurs automobilistes témoins de la collision survenue en direction nord sur l'autoroute 15, à la hauteur du boulevard Curé-Labelle, à Laval, affirmaient avoir aperçu un individu quitter en vitesse cette voiture accidentée pour s'enfuir à pied.

Se basant sur ces témoignages fort précis, les policiers avaient toutes les raisons de croire que ce mystérieux chauffard était à l'origine de l'accident ayant fauché les vies de Jacques Ménard, 32 ans, de Terrebonne, et Karen Noël Lapratte, 37 ans, de Blainville. Une troisième automobiliste, une jeune femme de 24 ans, de Saint-Paul-de-Joliette, avait également subi des blessures lors de cette collision impliquant trois véhicules.

Moins d'une demi-heure après cet accident mortel, une résidente de Blainville communiquait avec la centrale de police de cette municipalité pour rapporter le vol de sa Chevrolet Cavalier.

C'est à partir de ce moment que les policiers ont vite fait le lien entre ce vol de véhicule, à Blainville, et l'accident mortel survenu à Laval.

Grâce aux informations transmises par les médias sur le signalement du chauffard, les policiers ont pu remonter jusqu'à lui et ils l'ont arrêté hier matin, à sa résidence de la rue des Oiseaux, dans le quartier Sainte-Rose, à Laval.

Cet individu de 38 ans a été écroué en attendant de comparaître aujourd'hui, au palais de justice de Laval, pour y être formellement inculpé de négligence criminelle ayant causé la mort, de délit de fuite ainsi que de vol et recel de véhicule.

Choquette quitte le Parti civique et fonde le 8e mouvement d'opposition au RCM

GILLES GAUTHIER

Dénonçant « les luttes intestines et les petites gens » au sein du Parti civique, Jérôme Choquette abandonne la course à la direction de cette formation et crée le Parti des Montréalais, qui constituera le huitième mouvement d'opposition au RCM du maire Jean Doré.

Frank Venneri devient par ailleurs chef intérimaire du Parti civique en remplacement de Pierre Gagnier, qui a quitté hier cette formation et qui siège comme indépendant. Michel Benoit, conseiller du district de Saint-Sulpice, prend la place de M. Gagnier au poste de chef de l'opposition à l'hôtel de ville.

Seul l'avocat Clément Bluteau demeure sur les rangs pour le congrès à la direction du Parti civique, qui se tiendra le 28 novembre. Les mises en candidature se terminent le 8 novembre mais personne ne croit qu'il y aura d'autres aspirants. Michel Pallascio, qui devait présider ce congrès, s'est retiré et serait remplacé par Alain André, ancien chef du Parti municipal, qui n'a pas encore complété sa fusion avec le Parti civique.

Outre ces deux formations et le RCM, la scène politique montréalaise est également constituée de la Coalition démocratique, représentée par deux conseillers à l'hôtel de ville (Sam Boskey et Marvin Rotrand), Montréal écologique, présidé par Bernard Bourbonnais, le Bloc municipal de Jean-Claude Blanchard et le Parti éléphant blanc (Michel Bédard).

A ces partis accrédités auprès du Directeur général des élections à Québec s'ajoutent les éventuels Parti des Montréalais de M. Choquette et le Mouvement renaissance Montréal de Nick auf der Maur. Sans parler des rumeurs concernant Pierre Bourque, Yvon Lamarre et d'autres.

« On est en train de battre le Parti rhinocéros sur son propre terrain et ce dernier n'a pas besoin de s'amener sur la scène municipale comme il aurait l'intention de le faire », a fait remarquer hier le conseiller Michel Prescott, ancien du RCM, maintenant indépendant, qui travaille, lui aussi, sur un projet de nouveau parti « rassembleur, crédible, avec un projet et une candidature de première qualité à la mairie ».



M. Jérôme Choquette avait le coeur à la fête hier PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

Par ailleurs, Claude Dupras, candidat du Parti civique contre Jean Doré en 1986, explique pour sa part qu'il « rencontre des gens des différents groupes afin de créer un mouvement. L'intérêt des Montréalais passe par l'unité des forces d'opposition. Peut-être y aura-t-il aux prochaines élections cinq ou six formations de gauche et de droite et ce parti rassembleur de tous les autres ».

M. Choquette a expliqué hier qu'il avait « acquis l'intime conviction que le Parti civique et son allié le Parti municipal de Montréal ne font pas le poids », face à l'administration Doré. L'ex-ministre libéral dit avoir vendu environ 1500 cartes de membres du PC en vue du congrès alors que M. Bluteau en comptait 4500. La présidente du Mouvement anti-taxes, Josie Tavorina, a déclaré que cette association,

qui compte selon elle 3482 membres, appuie la candidature de M. Choquette.

M. Gagnier admet avoir subi une défaite en ne réussissant pas à faire reporter le congrès du PC au printemps. Il affirme également que Claude Beauchamp n'a pas posé sa candidature à la direction du Parti civique parce qu'il n'avait pas l'appui des membres du conseil de direction de cette formation.

M. Venneri était candidat du Parti municipal dans François-Perreault en 1990 et occupe le poste de vice-président aux Finances du Parti civique depuis l'an passé.

Le Parti civique pourrait transformer son congrès à la direction en assemblée générale s'il n'y a qu'un seul candidat.

Émeute de la Coupe Stanley: Ryan loue le rapport Malouf

Pas question de revenir sur l'orientation communautaire prônée par Saint-Germain

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan s'est dit très satisfait de la qualité du rapport du juge Albert Malouf sur les désordres de la nuit de la Coupe Stanley, version 1993. Un rapport qui selon lui servira à éviter la répétition de tels événements, à renforcer la qualité des services de renseignements de la police, qui semblent faibles, et enfin à réfléchir sur le rôle des officiers intermédiaires — lieutenants, capitaines... etc. — rôle qui semble avoir présenté des déficiences sérieuses.

L'enquête conclut que les désordres ne sont pas la conséquence d'une cause unique, mais le résultat de divers facteurs. De nombreuses lacunes sont relevées dans la planification de l'intervention policière, et dans le déploiement des effectifs.

« Pourtant, a dit M. Ryan, en matière de manifestations publiques, il y avait eu 250 événements différents à Montréal, et l'ordre avait été maintenu de façon im-

peccable. Il y a toujours des ratés, mais la performance du SPCUM demeure très bonne ».

M. Michel Hamelin, président du Comité exécutif de la CUM, et le chef du SPCUM, Alain St-Germain, abondaient dans le même sens quelques heures plus tard, dans une brève conférence de presse. Il a cependant été impossible de savoir si les officiers intermédiaires vaguement visés par le rapport Malouf seront renvoyés à la circulation. Tout le monde attend de nouveaux rapports. Le juge Malouf en a encore un en préparation, qui doit voir le jour avant la fin de l'année, et Michel Hamelin et Alain St-Germain attendant un « debriefing » demandé aux divers paliers de services du SPCUM concernés par les troubles de la nuit de la Coupe Stanley.

Le maire Jean Doré a fait siens hier les constats du juge Malouf. « Il y a eu des lacunes dans la stratégie élaborée. L'émeute a pris des proportions imprévisibles, les forces policières n'étaient ma-

nifestement pas prêtes pour faire face à la situation », évalue le maire.

« Maintenant et à la lumière de ce rapport, tout doit être mis en oeuvre pour éviter que des incidents du genre ne se répètent. À cet égard, la décision du SCPUM de présenter dans les plus brefs délais un plan d'action est un pas dans la bonne direction », a apprécié Jean Doré, qui a offert son entière collaboration.

Centraliser ou pas
Dans la pratique, il semble que le SPCUM ait l'habitude de décentraliser les paliers d'intervention. Les postes de police concernés par les événements de la Coupe Stanley étaient responsables de leurs territoires respectifs. Mais il n'est pas question de revenir sur l'orientation communautaire prônée par le chef St-Germain.

Le ministre Claude Ryan a pourtant souligné qu'il y avait un seuil de tolérance. « La dimension communautaire n'exclut pas le recours à la force... ça prend du discernement. Partout où les policiers observent des actes de violence, ils doivent intervenir ».

M. Ryan a assimilé le rapport Malouf et le rapport de « debriefing » qui va émaner du SPCUM lui-même « à un exercice de lubrification des services de police. Nous voulons montrer que la police est suivie de près et par le personnel politique, et par le public ».

Le ministre de la Sécurité publique avait lui-même distribué à la presse, la semaine dernière, le rapport d'enquête du Comité de déontologie policière sur trois membres du corps policier de Laval dans l'affaire Perron. Le volumineux rapport - quarante pages - blâme la conduite du lieutenant-détective Richard Millette et des sergents-détectives Jean-Claude Poulin et Fernand Lamarche. Des poursuites en dommages ont été intentées contre les corps policiers de Laval et contre le ministre de la Justice et le procureur de la Couronne au dossier. Mais selon M. Claude Ryan, aucune demande d'enquête publique ou poursuite criminelle ne serait recevable dans l'affaire Perron: l'affaire restera au niveau des poursuites civiles.

L'EXPRESS DU MATIN

BELL CONGÉDIE DES TRAFICANTS

Bell Canada a congédié quatre employés après avoir découvert qu'ils s'étaient adonnés au trafic de cigarettes et d'alcool de contrebande. Selon des informations diffusées sur le réseau TVA, hier soir, deux techniciens de Sainte-Agathe, un employé de Québec et un cadre de Montréal ont été remerciés parce qu'ils effectuaient de la contrebande de tabac et d'alcool pendant les heures de bureau. Les deux employés de Sainte-Agathe n'hésitaient pas à utiliser les camions de la compagnie pour vendre la marchandise illégale. Mise au courant des faits, la direction de Bell a congédié sans préavis les quatre fautive, rappelant que tous les employés de l'entreprise ont été avisés il y a un an que les contrebandiers ne seraient pas tolérés. Enfin, un cinquième employé — un cadre aussi — a été rétrogradé pour les mêmes raisons.

SAISIE DE TABAC ET D'ALCOOL

Une enquête menée par la police du Tabac sur deux véhicules suspects a permis, ces derniers jours, la saisie d'un total de 600 bouteilles d'alcool de contrebande. Le conducteur du premier véhicule, un Ontarien de 35 ans, a été arrêté à Grenville, au Québec, en possession de 300 bouteilles. Un peu plus tard, à Hawkesbury, Ontario, le deuxième véhicule qui avait été abandonné a aussi été saisi avec les autres bouteilles. Le conducteur s'est livré à la GRC à Montréal dans les heures suivantes. Par ailleurs, une autre enquête a permis la saisie d'un véhicule et de 950 cartons de cigarettes et 90 boîtes illégales de tabac que le véhicule transportait. Cette saisie a fourni les motifs nécessaires pour effectuer une perquisition à une résidence de St-Janvier, où l'on a saisi 2057 cartons de cigarettes de 179 boîtes de tabac. Des accusations seront portées contre un homme de St-Janvier âgé de 33 ans.

PERQUISITION À L'HOPITAL

Des enquêteurs de Revenu Canada, assistés de policiers de la CUM, ont réalisé une perquisition vendredi dernier à l'hôpital Juif de Montréal, pour y saisir une « quantité appréciable » de cartouches de cigarettes, de tabac à cigarettes et de bouteilles d'alcool. Une personne, dont on n'a pas révélé l'identité, devra bientôt comparaître devant les tribunaux en rapport avec cette perquisition, qui fait suite à d'autres saisies effectuées à Greenfield Park, McMasterville, Lachine et Montréal.

RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES

La Conférence des maires de la Rive-Nord a décidé de créer une corporation pour la mise en valeur de la rivière des Mille-Îles. Le président de la Conférence, Gilles Vailancourt, a déclaré que cette nouvelle création aura pour but d'évaluer le potentiel et les contraintes de la rivière, de favoriser la concertation entre les différents intervenants et de proposer des interventions ou des mesures de protection.

À GAGNER PLUS DE 55 000 \$ EN VOYAGES dans l'émission "Y'É TROP D'BONNE HEURE".

COMMENT PARTICIPER...

- 1- Remplissez le coupon de participation et faites-le parvenir à CKOI FM.
- 2- Identifiez la "chanson-soleil" du "Francoeur Show" à 17h.
- 3- Ayez sous la main La Presse avec le "cri du jour" de Normand.
- 4- Écoutez "Y'É trop d'bonne heure", attendez que le téléphone sonne... et gagnez!!!



CKOI LE CRI DANS La Presse

En collaboration avec: vacances air transat SuperClubs®



ClubVaradero

NOM: _____ CKOI FM
 ADRESSE: _____ "CKOI LE CRI"
 VILLE: _____ 211, ave. Gordon
 CODE POSTAL: _____ Verdun (Québec)
 H4G 2R2

Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:
 7h25: () _____ 8h25: () _____

Aucun achat requis. Les règlements détaillés peuvent être obtenus aux bureaux de CKOI FM, La Presse et Vacances Air Transat.



LAURÉAT
MERCURIADES
1993

L'AVANTAGE DE CHOISIR
parmi plus de 2,000 montures
différentes, sans aucune restriction.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES VERRES ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.
Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

CENTRE-VILLE
875-1001
PLACE VERSAILLES
354-1220
LAVAL
629-9800
PLACE VERTU
856-2002

GREENFIELD PARK
466-2166
ROSEMONT
593-8840
POINTE-CLAIRE
694-7773
POINTE-AUX-TREMBLES
642-2540

REPENTIGNY
654-5477
ST-JÉRÔME
436-2893
ST-HYACINTHE
774-7188
TROIS-RIVIÈRES
372-1313

DRUMMONDVILLE
478-4171
SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie
822-4747
Galeries Quatre-Saisons
565-3632

Le restaurateur Alain Creton reconnu coupable d'agressions sexuelles

LUCIE CÔTÉ

Le propriétaire du restaurant Alexandre, Alain Creton, a été reconnu coupable hier d'agressions sexuelles commises sur deux de ses ex-employées, en 1991 et 1992.

Le juge Rosaire Desbiens, de la Cour du Québec, chambre criminelle, signalant que la preuve ne laissait place à aucun doute, n'a pas accordé la moindre crédibilité au témoignage du restaurateur de la rue Peel, à Montréal, qui a tout nié ce qu'on lui reprochait.

Le juge a noté les signes de malaise et de nervosité manifestés par Creton, au cours de son contre-interrogatoire. Il a aussi relevé que l'accusé, alors, «répondait rarement directement à la question et se lançait continuellement dans de longues tirades».

«Je ne crois pas à son témoignage, je crois même qu'il n'a pas dit la vérité et son témoignage, loin de créer un doute, contient des éléments qui corroborent le témoignage des deux jeunes femmes quant aux techniques d'approche ou au *modus operandi* qu'elles décrivent», écrit le magistrat.

Les deux jeunes filles — dont l'une était encore mineure au moment des incidents — avaient été engagées comme hôtesse.



Alain Creton

D'après le témoignage des plaignantes, l'accusé a eu un comportement semblable avec toutes les deux.

La première victime, qui a travaillé moins de deux mois au restaurant, alors qu'elle était âgée de 19 ans, s'est vu entraîner sur le

plancher de danse de la discothèque «Lambada» — située au sous-sol de l'établissement — par son patron à qui elle était venue réclamer son premier chèque de paie.

Creton, un célibataire aujourd'hui âgé de 48 ans, l'emmène ensuite dans son bureau où il l'enlace en reprenant, collé sur elle, les mouvements lascifs de la fameuse danse latine. Il y aura un second épisode du même genre où le patron caressera, en passant les mains sous ses vêtements, les fesses de son employée, qui donne sa démission dès le lendemain.

Venue elle aussi chercher sa paie au bureau de son patron, le 8 mars 1992, la deuxième victime, mineure, s'est fait assaillir par Alain Creton qui, après lui avoir dit qu'elle était belle et sexy, lui caresse un sein en mettant la main dans son soutien-gorge. Elle téléphone le lendemain pour signifier sa démission.

Trois mois auparavant, elle avait déjà voulu quitter son emploi, après un autre geste déplacé de son patron, mais une gérante l'avait convaincue de n'en rien faire.

Les avocats reviendront le 16 novembre prochain plaider devant le juge Desbiens sur la sentence qu'il convient d'imposer à l'accusé.

Procès de Vigliotti: remarqué par les policiers, l'accusé leur a d'abord échappé

LUCIE CÔTÉ

Même si les policiers ont noté son comportement bizarre et son extrême nervosité, Gyno Vigliotti a quitté sans problème, le 28 août 1992, les lieux du premier des trois meurtres prémédités dont il est aujourd'hui accusé.

À ce moment, rien ne permettait vraiment de lier le jeune homme, âgé de 22 ans à l'époque, au cadavre d'une jeune femme de 32 ans, Marie-Thérèse Labelle. Le corps, poignardé des dizaines de fois, venait tout juste d'être découvert derrière un entrepôt situé au 360 Montée Sanche à Rosemère.

Mais moins de 12 heures plus tard, deux autres femmes — Diane Paquette, 44 ans, et sa belle-mère Lorraine Pérusse-Bourgeois, 60 ans — étaient elles aussi retrouvées mortes, tuées à coups de couteau, dans leur maison du 32 rue Pothier, à Boisbriand.

Appelée sur les lieux, l'après-midi du 29 août, Chantal Lefebvre — un agent de police à Rosemère qui témoignait hier au procès de Vigliotti — identifiait formellement, et avec surprise, les vêtements laissés dans la demeure des victimes comme étant ceux du jeune homme agité à qui elle était venue en aide la veille à Rosemère, et qu'elle avait vu éclater en sanglots dans les bras de son père venu le chercher.

Gyno Vigliotti s'est fait ainsi remarquer des policiers appelés sur la scène du crime de multiples façons.

Par exemple, a témoigné hier l'enquêteur Réal Migneault, il s'est avancé vers les agents en demandant, alors que le cadavre n'était pas visible, si la victime était une femme blonde portant des vêtements de denim. Or, la victime avait le visage tellement mutilé que l'enquêteur Migneault était encore incapable de déterminer s'il s'agissait d'une femme ou d'un homme. Et elle était bien vêtue de jeans, pantalon et chemise.

Vigliotti a plus tard raconté à l'agent Lefebvre qu'il avait vu la jeune femme, quelques minutes

avant le meurtre, monter à bord d'une voiture blanche, semblable à la sienne. Il s'en souvenait, disait-il, parce qu'elle «avait de belles fesses».

La policière a alors balayé du faisceau de sa lampe de poche l'intérieur de la voiture du jeune homme, une Chevrolet Celebrity blanche. Elle n'a rien remarqué de suspect.

Les techniciens chargés d'inspecter la scène du crime relèveront plus tard d'innombrables gouttelettes de sang, à l'intérieur et à l'extérieur de cette même voiture, que l'accusé avait laissée sur les lieux, se dirigeant vers une clinique médicale avec son père.

Le policier André Fontaine de la Sûreté du Québec, également appelé à la barre hier, a aussi indiqué avoir plus tard trouvé un couteau de chasse dans la Chevrolet. Mais le couteau a mystérieusement disparu au cours de la soirée et est, non moins mystérieusement, réapparu à quelques mètres de la voiture, le lendemain matin. Au petit matin, une perquisition a été effectuée au domicile de Vigliotti, au 16 rue Gilles, à Boisbriand, en l'absence de l'accusé, et André Fontaine a alors prélevé des gouttes de sang, notamment sur un mur. Puis il a été appelé à la pâtisserie Dagobert, à 100 mètres de là, où avait été retrouvé, ensanglanté, Gyno Vigliotti.

Le contre-interrogatoire du technicien André Fontaine aura lieu ce matin.

Un simple choc: l'escalier...

PARTICIPATION

petit train va bien

OKTOBERfest

la vraie bouffe bavaroise

Schnapps maison 1.00\$ • Pâté de foie aux fines herbes 2.75\$ • Soupe Goulasch 2.95\$
Saucisses Oktoberfest 6.95\$ • Schweinshaxe (jarrets de porc sautés au poivre noir) 7.50\$
Strudel allemand aux pommes 3.50\$ • Table d'hôte 12.50\$

Montréal 4382 St-Laurent, 845-4554 • 1310 de Maisonneuve E., 525-9832 • 1430 Stanley, 848-9859 • 160 Notre-Dame E., 861-2617 • 5400 Côte-des-Neiges, 344-3971
Drossard 6150 Taschereau, 443-3992 • Pointe-Claire 981 St-Jean, 697-2900 • St-Sauveur 61 de La Gare, 227-8591 • Laval 2133 boul. Le Carrefour, 681-1727

D u 1 5 s e p t e m b r e a u 2 5 o c t o b r e

UN AUTRE MOMENT DE LIBERTÉ SIGNÉ GEO

NETO BERLINE *
8493\$

NETO 3 PORTES *
6993\$

UNE CHAMPIONNE DE L'ÉCONOMIE D'ESSENCE
GARANTIE 3 ANS/60 000 KMI**

remise de 750\$ aux diplômés...

GEO Assistance ROUTIÈRE

*Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 1993 en stock.
**Selon la première éventualité.
***Rabais accordé aux étudiants selon les critères établis par le manufacturier.
L'Assistance routière Geo est offerte sur les modèles Geo 1993. Durée 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité.

VOS CONCESSIONNAIRES
CHEVROLET
GEO
Oldsmobile
PARTICIPANTS

La « nounou » de Bourassa affirme qu'il ne faut pas chercher la vérité derrière ses personnages

L'auteur du roman « L'intimité du pouvoir » se défend d'avoir dépeint Robert Bourassa

PIERRE VENNAT

Pendant sept ans, de 1982 à 1989, Jacqueline Boucher a vécu dans l'intimité de Robert Bourassa au point que les journalistes l'appelaient sa « nounou ».

Mais s'il faut l'en croire, *L'intimité du pouvoir*, qu'elle lance ce soir chez VLB Éditeur, ne ressemble pas plus à la réalité que *Scoop*, la télé-série de Réjean Tremblay, ne décrit la vraie vie du quotidien *La Presse*.

Bien sûr, que les gens croient le contraire n'est pas pour déplaire à Jacques Lanctôt, son éditeur, qui, il n'y a pas si longtemps, se pourléchait les babines devant l'intérêt que ce livre suscitait déjà dans les médias, avant même d'être sorti des presses.

D'autant plus que l'ancien chef de cabinet du premier ministre, Mario Bertrand, y accordait de la crédibilité en le dénonçant sans l'avoir, semble-t-il, lu au préalable.

On a même fait courir la rumeur — que Jacqueline Boucher dément — que le ministère des Affaires internationales a tenté de la bâillonner ou de la faire démissionner de son poste de conseillère en communication de la Délégation du Québec à Mexico si elle publiait son livre à ce moment-ci. Elle est toujours au poste et y sera au moins jusqu'à la visite prochaine de M. Bourassa à Mexico avant qu'il ne quitte son poste de premier ministre au début de 1994.

De vrais journalistes

Mais que contient donc ce livre pour effrayer tant de libéraux? À la lecture, rien du tout!

Bien sûr, *L'intimité du pouvoir* emprunte à la réalité. Il y a vraiment un journaliste du *Soleil* qui s'appelle Pierre Champagne, qui a fait écho à des *Redresseurs* qui lui racontaient ce qui se passait au bunker du premier ministre et s'en prenaient plus particulièrement au chef de cabinet du premier ministre à l'époque, Mario Bertrand.

Par ailleurs, on cite beaucoup de « vrais » journalistes, y compris l'auteur de ces lignes, à qui l'on donne

de faux rôles, comme il est souvent coutume dans les romans américains.

Bien sûr également, certains des traits que Jacqueline Boucher donne à son personnage fictif, Antoine Lacasse, chef de cabinet du premier ministre non moins fictif Jean-Noël Brochu, ressemblent à la réalité.

Lorsqu'elle écrit: « Antoine Lacasse régentait le bunker. Il suscitait chez tous un des deux sentiments qui témoignaient sans ambages de son efficacité: d'aucuns le haïssaient avec déférence. Il était d'une utilité indispensable pour son patron. Il multipliait les rencontres avec les ministères impliqués, organisait des diners avec ses directeurs de service, ne retournait que la moitié de ses appels et envoyait promener tous ceux qui ne portaient pas un titre d'autorité », certains croiront reconnaître Mario Bertrand.

Ressemblances, dissemblances

Par ailleurs, si on n'imagine pas Robert Bourassa lancer des « crisses », fût-ce en parlant des journalistes, le Jean-Noël Brochu avide de sondages et buveur de Perrier du roman et le Robert Bourassa de la vraie vie, également avide de sondages et buveur de lait, ont plusieurs points en commun.

Mais Jacqueline Boucher, sans aucun doute échaudée, hier avant-midi, par certaines critiques acerbes qui l'accusent de basse vengeance, se défend d'avoir peint des personnages. Bref, clame-t-elle bien fort, non, Jean-Noël Brochu n'est pas Robert Bourassa et Antoine Lacasse n'est pas Mario Bertrand!

Et il en serait ainsi des autres personnages de son livre. S'il faut l'en croire, donc, il ne faut pas chercher Ronald Poupart derrière Georges Pineault, Adrienne Lafortune derrière Alexandrine, Jean-Claude Rivest derrière Edouard Rivard, ni même Jacqueline Boucher derrière l'héroïne du roman, Madeleine.

Mais quand elle écrit: « Jean-Noël Brochu avait l'habitude d'interpeller Madeleine à tout moment à propos de ses petits caprices. Elle était pour lui comme un troisième bras », ceux qui ont vu Jacqueline Boucher jouer



Jacqueline Boucher, ex-collaboratrice du premier ministre, auteur d'un roman sur les coulisses du pouvoir.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

à la « nounou » de Robert Bourassa la reconnaîtront.

Mais la Franco-Ontarienne Jacqueline Boucher, fille d'un barbier de Hawkesbury, et qui a fait la campagne au leadership de l'Union nationale aux côtés de Rodrigue Biron et même travaillé à une campagne du péquiste Jean-François Bertrand avant d'offrir ses services à Robert Bourassa, jure que ses personnages sont empruntés aux traits de plusieurs personnes et non une seule.

Alors pourquoi a-t-elle écrit son roman?

« Pour me prouver que je sais écrire », dira-t-elle. Et de rappeler qu'il y a déjà plusieurs années, elle avait rédigé un premier livre, aujourd'hui oublié, une biographie de Jean-Pierre Ferland.

L'INTIMITÉ DU POUVOIR, Jacqueline Boucher. VLB Éditeur, Montréal, 1993. 248 pages.



Nathalie Petrowski

La nounou et le nègre

Je parie que vous avez fait comme moi. Le bouquin à peine sorti de chez l'imprimeur, vous vous êtes rué ce matin chez le libraire. Ce soir, vous allez vous empresser de lire les 248 pages de « L'intimité du pouvoir », de Jacqueline Boucher, ex-secrétaire, garde du corps, cuisinière mais surtout nounou du premier ministre Bourassa, aujourd'hui consacrée romancière.

À chaque page, vous allez automatiquement remplacer le nom du très athlétique Jean-Noël Brochu par celui de Robert Bourassa et vous bercer de l'illusion que vous filez en limousine avec le premier ministre en lisant dans ses pensées.

Comme vous ne connaissez rien aux secrets d'État, aux jeux de coulisses et aux magouilles politiques, vous n'aurez à votre disposition aucun sextant pour faire le point et nuancer vos fabulations. De sorte que vous aurez l'impression de lire non pas un roman, mais le compte-rendu romancé des grands titres des journaux.

À votre plus grand étonnement, vous allez découvrir un premier ministre qui boit de l'eau minérale comme du petit lait, se glisse régulièrement au lit avec une maîtresse qu'il fait passer pour une lesbienne afin d'éviter tout soupçon, gouverne par sondages, magouille en se brossant les dents, est pathologiquement accroché au pouvoir, se fout de la misère des gens, croit que le sida s'attrape en croisant quelqu'un tous les jours dans un couloir, se mire dans l'image parfaite de lui-même que lui renvoient ses esclaves et traite ses bons amis les journalistes de trous de cul dans leur dos.

Ce premier ministre ne sévit pas seul. Il a des adjoints et des chefs de cabinet, comme ce dénommé Antoine Lacasse qui, cheveux aux vents et regard bleu acier, se conduit malgré ses airs de séducteur, comme le porc frais de l'ambition.

Pas besoin de faire des portraits-robots pour la SQ pour reconnaître Mario Bertrand, le futur ex-boss de TVA et toujours grand ami de Bourassa, celui qui, le premier, sonna l'alarme à l'endroit de ce roman à clés, reprochant à son auteure sa trahison et son irresponsabilité.

N'empêche que Mario Bertrand s'énerve pour rien. Et dans sa fureur, tous les chroniqueurs parlementaires qui se portent à la défense de leur ami Robert dont ils célèbrent soudainement la générosité, la vision politique et les bonnes manières. À croire qu'il n'y a qu'une vérité en politique et qu'ils en ont le monopole.

À mon humble avis, ces messieurs sont dans les patates. Ces messieurs sont tellement aveuglés par la réalité qu'ils n'ont plus une once de fantaisie ou d'imagination dans le cocotier. Ils croient que la réalité a tous les droits. Ils se trompent. C'est la fiction qui les a. Le droit de tordre la réalité, de la transposer ou de la travestir. Le droit d'écrire les pires énormités sans en payer le prix.

Jacqueline Boucher n'a jamais prétendu qu'elle écrivait la biographie de Robert Bourassa, ni même un essai sur les coulisses de son gouvernement. Elle a fait oeuvre de fiction en prenant toutes les libertés que la réalité ne lui aurait jamais données. Tant mieux pour elle. Voilà peut-être sa seule et unique consolation.

Si Mario Bertrand et ses amis de la colline parlementaire veulent vraiment s'en prendre à la romancière, j'ai pour eux deux ou trois arguments.

D'abord, toute romancière qu'elle soit, Jacqueline Boucher n'est pas précisément Gustave Flaubert. Comme tous les complexes de la littérature, elle a écrit en compagnie de tous les synonymes du dictionnaire.

Pour nous en mettre plein la vue ou peut-être parce qu'elle est une habituée du Scrabble, elle sort de son chapeau des mots incongrus qui tranchent avec l'ensemble du style linéaire, alourdissent le récit et font tache d'huile sur le papier. Des expressions comme « affriander une meute de caciques » ou « pourchasser la jugulaire » jettent le lecteur dans la plus grande perplexité.

Je veux bien qu'on se pourléche les babines, mais pourchasser les veines du cou m'apparaît une gymnastique un peu alambiquée.

Au milieu du récit, la romancière lâche les jugulaires et fait une razzia chez la lettre C. Des mots comme « cauteleux », « calamistrée », « comminatoire », « catayer » et « clabauder » se multiplient à une cadence effarante.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué, s'est sans doute dit Jacqueline Boucher avant de multiplier les « succube », « tracassin », « abattée », « avunculaires » et leurs retours obligatoires au Petit Robert.

Le vocabulaire déplacé et grandiloquent n'est pas le seul défaut de la romancière. Elle nous raconte certes une histoire. Elle a même un récit qui se tient pour le prouver. Malheureusement, ce n'est pas suffisant quand on n'a rien à dire, aucune vision du sujet dont on veut traiter, quand on écrit simplement pour se prouver qu'on sait le faire.

Je n'aime pas me lancer dans des comparaisons douteuses, mais cette fois-ci il y en a une qui s'impose. C'est une comparaison qui nous vient directement du 55, rue du Faubourg-Honoré.

Le roman s'intitule « Grand Amour ». Il a été écrit par Erik Orsenna, un Prix Goncourt qui, comme Jacqueline Boucher, a connu l'intimité du pouvoir. Pendant que la nounou noyait son patron avec de l'eau minérale, le nègre se noyait dans les mots en écrivant des discours pour François Mitterrand.

Tenu volontairement en captivité au palais présidentiel pendant trois ans, Orsenna en rapporte des souvenirs de guerre qui marient merveilleusement le lyrisme à la confession. Ici la réalité est la grande vedette — le narrateur s'appelle peut-être Gabriel et non Erik, son nom de famille demeure Orsenna — mais une réalité sculptée et stylisée par un amoureux de la langue qui respecte son souffle et sa fluidité.

En résulte un portrait d'époque aux teintes estompées comme chez les Impressionnistes, une vision du pouvoir dans sa troublante nudité. Le nom de Mitterrand n'est jamais mentionné. Le président ne s'appelle pas François ni Monsieur, mais Il ou Lui, toujours avec des majuscules comme s'il s'agissait d'un descendant direct de Dieu. Le portrait est tendre même s'il n'est pas toujours flatteur. On y découvre un président qui gouverne par sondages (décidément c'est une manie), qui confie aveuglément son illustre personne à des redresseurs d'image qui vont s'épuiser à réconcilier le vieil époux avec son épouse infidèle, la France.

Ici, on ne va pas à la chasse aux jugulaires mais à la chasse aux sentiments et tout le monde se bat dans l'ultime bataille que livre l'amour à la fascination du pouvoir.

Orsenna a quitté le palais présidentiel pour les mêmes raisons que l'héroïne Madeleine Pilon a quitté le bunker de la Grande-Allée. Pour vivre enfin au grand jour.

Mais ce qui distingue la nounou du nègre, c'est que, de l'autre côté du mur, un seul des sauteurs savait vraiment écrire.

CHARLES DAVID AVID

VOTRE STYLE

Claire Morisette

Claire Morisette - Fonctionnaire

Des économies fabuleuses à l'achat de chaussures pour homme et pour femme, tout cuir, de haute qualité et de fabrication européenne, ainsi qu'à l'achat de vestes et d'accessoires!

Chaussures pour femmes à prix de gros 39\$ à 89\$.
Vendues ailleurs de 70\$ à 180\$.

A prix de gros 39\$ à 89\$

Profitez-en dès aujourd'hui à notre super entrepôt de chaussures.

- Chaussures
- Bottes - Sacs à main
- Valises
- Portefeuilles
- Maillots
- Veste de suède et de cuir



4900 Jean-Talon Ouest
735-7533
Lundi à mercredi de 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi de 9h30 à 21h
Samedi et dimanche de 9h30 à 17h

Plus de 2000 styles!
SUPER ENTREPÔT
CHAUSSURES
CHARLES DAVID
Direct au Palais

PAS DE TPS
PAS DE TVQ



3 DERNIERS
JOURS.

OUVERT DIMANCHE POUR VOS APPELS TÉLÉPHONIQUES

VOUS POUVEZ RÉSERVER POUR DES DATES ULTÉRIEURES...

NETTOYAGE DE TAPIS



16\$ Par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix)
59\$ Spécial pour quatre pièces
SUPER-OFFRE
Maison complète:
89\$ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches
45\$ Canapé de toute dimension ou 2 chaises

NETTOYAGE DE STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX ET EN TISSU.

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30 * SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

SPECIAL \$39.95 9\$ par bouche de ventilation

NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL

Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?

Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.

NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÈCHEUSES

Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires



Estimation commerciale disponible.

S SERVICES DE NETTOYAGE COMPOSEZ 333-3333 Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond. Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits. ON CROIT EN LA PROPRETE ET LA PURETE DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT. LE MEILLEUR TRAVAIL A UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIERE ET SALETÉ. DÉMARRÉS PERSONNELS

Les pressiers du Journal de Montréal brandiront la Loi antibriseur de grève

BRUNO BISSON

Le syndicat des pressiers du Journal de Montréal, qui se trouve en lock-out depuis lundi avec les expéditeurs et les typographes, travaille présentement à accumuler les éléments nécessaires à des poursuites en vertu de la Loi antibriseur de grève du Québec.

C'est ce qu'a confirmé à La Presse le porte-parole du Syndicat des communications graphiques (affilié à la FTQ), M. Michel Côté, en précisant que «des procédures sont entreprises» afin de forcer l'employeur à mettre fin au lock-out décrété lundi, à midi. Selon M. Côté, deux groupes d'avocats travaillent déjà à recueillir les preuves qui seront incessamment produites devant le tribunal.

Selon le syndicat, le Journal de Montréal viole la loi «anti-scab» — intégrée au Code du travail du Québec —, parce qu'il fait imprimer une partie de son tirage quotidien en Ontario, dans une entreprise appartenant au même groupe que le Journal, Quebecor.

Depuis lundi soir, en effet, une imprimerie de Cornwall a été mise à contribution pour produire environ la moitié des 300 000 exemplaires du Journal. L'autre portion de ce tirage est imprimée à Montréal sur les presses du quotidien, rue Frontenac, par les cadres de l'entreprise.

Le conflit, amorcé depuis le 19 septembre par le lock-out des 150 typographes, touche maintenant 320 salariés.

Pour sa part, le porte-parole du

Journal de Montréal, M. Jean-François Lebrun, a refusé de préciser quelle part du tirage d'hier provenait de l'imprimerie ontarienne de Quebecor.

Selon M. Lebrun, les presses du quotidien «étaient déréglées», lundi soir, au moment où des cadres s'y sont présentés pour faire tourner deux des cinq unités d'impression.

Le porte-parole a précisé, par ailleurs, que la direction du journal ne croit pas se trouver dans l'illégalité, la Loi antibriseur de grève ne s'appliquant qu'aux installations du Journal ou ne travaillent que des cadres.

L'article 109.1 du Code du travail du Québec stipule qu'il est interdit à un employeur «d'utiliser les services d'une personne pour remplir les fonctions d'un salarié faisant partie de l'unité de négociation en grève ou en lock-out lorsque cette personne a été embauchée entre le jour où la phase de négociations commence et la fin de la grève ou du lock-out».

Si cet article semble clair, il est loin d'être évident que sa formulation donne raison d'emblée à l'une ou l'autre des parties. Le Code du travail du Québec ne peut s'appliquer à une entreprise ontarienne. De plus, cette entreprise n'a pas de lien direct avec le Journal de Montréal, autre que contractuel, même si elle en a le même propriétaire, soit le groupe Quebecor.

Pour un avocat spécialiste en matière de droit du travail qu'a consulté La Presse, hier, Me Gilles Grenier, la cause du syndicat des pressiers, en vertu de ses complications extra-territoriales, risque de faire jurisprudence si elle devait être portée jusqu'en Cour suprême. Si jamais elle s'y rend, ce qui pourrait prendre de nombreuses années au terme desquelles il sera, évidemment, un peu tard pour les pressiers, opine Me Grenier.

Me Grenier, qui a plaidé et gagné une cause en vertu de la loi anti-scab du Québec, le printemps dernier, a toutefois accepté de commenter la situation sous toute réserve, n'ayant pas en main tous les faits, puisqu'il n'est pas partie prenante au conflit.

«La question n'est pas de savoir si un tribunal du Québec peut avoir juridiction sur une imprimerie en Ontario, car c'est clair qu'il ne l'a pas, précise l'avocat. Mais un juge d'un tribunal du Québec peut, théoriquement, empêcher le Journal de Montréal de se faire imprimer ailleurs, ou par quiconque hormis son personnel de cadres.»

Me Grenier a précisé que les pressiers pourraient déposer une série de plaintes pénales contre leur employeur — l'amende prévue au Code ne dépasse toutefois pas 1000\$ par jour — ou déposer une demande d'injonction contre le Journal.

«Toutefois, ajoute-t-il, il existe une école de pensée voulant qu'en droit, on ne puisse vraiment espérer obtenir une injonction qu'en présence d'un droit clair, ce qui ne semble pas être le cas ici.»

Les enfants retournent à l'école du Vieux-Chêne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Afin de ne pas pénaliser leurs enfants, les parents de l'école du Vieux-Chêne, à Lachenaie, ont décidé de les retourner en classe, même s'ils n'approuvent toujours pas la décision de la Commission scolaire des Manoirs de placer dans cette école primaire des élèves adultes.

Hier, il manquait 12 écoliers sur une possibilité de 450.

«Nous avons été placés devant un fait accompli qui a été réalisé sans aucune démocratie. Mais l'école pour nos enfants, c'est très important», a déclaré la présidente du comité de parents du Vieux-Chêne, Francine Armand.

Pour Mme Armand et les autres parents, la lutte n'est toutefois pas terminée. «Nous allons, poursuit-elle, continuer à avoir les yeux grands ouverts. Nous allons surveiller ce qui se passe à l'intérieur de l'école.»

La décision de retourner les enfants à l'école a été prise par les parents, lundi soir, lors d'une réunion.

Rappelons que le comité de parents avait demandé de garder les enfants à la maison après que les autorités scolaires eurent décidé de placer à cet endroit un groupe de 26 adultes qui veulent terminer leur secondaire V.

La consigne n'a pas été tellement respectée, car jamais, selon la commission scolaire, le nombre d'absents n'a dépassé 175.

Les adultes qui retournaient à l'école se sont sentis coincés dans ce litige. Beaucoup d'entre eux ont des enfants et ne comprennent pas l'inquiétude des parents.

HONDA
Une Qualité inestimable
Pour un investissement si profitable
Moins de 10 000\$* CIVIC CX La voiture de la décennie
Moins de 12 000\$* CIVIC DX L'achat intelligent
Moins de 13 000\$* CIVIC LX Confort et performance
Moins de 13 000\$* CIVIC DX Valeur extraordinaire
Moins de 14 000\$* CIVIC Si Belle et puissante
Moins de 15 000\$* ACCORD LX Le choix avisé
Moins de 16 000\$* HONDA DEL SOL Sans comparaison
Moins de 19 000\$* PRÉLUDE Éléance sportive
LES HONORABLES HONDA OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE
QUANTITÉS LIMITÉES
* Ces prix sur les derniers modèles 1993 ne comprennent pas le transport, la préparation et les taxes

Un policier de la CUM suspendu pour avoir brutalisé un adolescent

ERIC TROTTIER

Un policier de la CUM est suspendu pour avoir abusé de sa force en arrêtant un voleur; un agent de la police de Laval est reconnu coupable d'avoir intimidé sans raison un citoyen qui attendait qu'on passe le prendre en voiture; enfin, deux policiers de la SQ accusés de brutalité sont blanchis, notamment parce que le plaignant, complètement ivre, a uriné sur la voie publique, à la sortie du tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine.

Telles sont les plus récentes décisions du Comité de déontologie policière rendues publiques hier.

L'agent Réal Jenkins, de la police de la CUM, est suspendu pour une période de quatre jours, sans traitement, pour avoir battu un mineur, appelé « S », et pour l'avoir détenu en vue d'obtenir une déclaration.

Le 9 octobre 1991, le policier arrête avec des confrères l'adolescent se trouvant sur le siège du passager d'une automobile volée. L'arrestation fait suite à une

poursuite policière; le conducteur de la voiture volée a réussi à prendre la fuite.

Selon les témoins, « S », une fois menotté, se fait frapper aux jambes et à la bouche, traîner par les cheveux et serrer à la gorge. Le jeune homme doit se rendre à l'hôpital pour faire soigner ses blessures.

Dans sa décision, le comité de déontologie policière explique que « le caractère violent et inutile de l'action (de l'agent Jenkins) ne fait aucun doute ». Le Commissaire à la déontologie, qui représente le public dans ce genre de causes, aurait voulu qu'on impose une suspension de 10 jours au policier. Mais le comité fait valoir que l'agent Jenkins avait jusqu'à un dossier vierge en matière disciplinaire; il a donc préféré imposer une suspension de quatre jours.

Dans une autre décision, le comité de déontologie dénonce un policier lavallois, l'agent Réjean Van Geenhoven, qui a proféré des menaces à l'endroit d'un résident de cette municipalité sans raison apparente.

L'incident s'est produit le 21 juin 1991, vers 16 h 50. L'agent Van Geenhoven fait la circulation à l'intersection des boulevards Cartier et des Laurentides, tandis que M. Antonio Abate attend sur le trottoir qu'un de ses amis, Marcel Charest, vienne le prendre en voiture. Soudain, le policier (qui est en chicane avec Charest) se dirige vers Abate.

Il lui dit: « Qui t'attends? » — J'attends quelqu'un, répond Abate.

— Je sais que c'est Marcel Charest qui t'a envoyé ici pour m'écouter. C'est mieux d'être vrai que t'attends quelqu'un, car tu vas avoir des troubles, lance l'agent Van Geenhoven.

Antonio Abate affirme que durant cinq minutes l'agent Van Geenhoven a tenté de l'intimider en paroles et en gestes.

Le policier, lui, prétend qu'il a simplement demandé à M. Abate de ne pas lui faire de trouble. Le comité conclut toutefois qu'il a vraiment menacé M. Abate par ses propos. L'agent Van Geenhoven recevra sa sentence le 18 octobre.

Enfin, deux policiers de la Sûreté du Québec, les agents André Bernard et André Aubry, ont été blanchis par le comité de déontologie parce que le plaignant a menti durant son témoignage et... fait pipi sur la voie publique au moment de son arrestation.

Le 13 mai 1991, les agents Bernard et Aubry arrêtent Romain Kaluzny, impliqué dans un accident de la route dans le tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine.

En arrivant sur les lieux, les policiers remarquent que Kaluzny, un capitaine de marine marchande, dégage une forte odeur d'alcool et semble complètement ivre. Ils le mettent en état d'arrestation pour lui faire passer le test d'ivresse et le font entrer dans leur auto-patrouille. Mais Kaluzny en ressort aussitôt, urine sur la voie publique et part à courir. Les policiers doivent alors le poursuivre, lui passer les menot-

tes de force et le faire entrer dans leur auto-patrouille.

Kaluzny, lui-même inculpé pour avoir conduit son véhicule en état d'ébriété, a accusé les deux agents de l'avoir brutalisé. Mais le comité conclut qu'il n'est pas possible de déterminer si les blessures (mineures) de l'automobiliste ont été causées par les deux policiers ou par l'accident qui a précédé son arrestation.

Reprise du procès du caporal Chevalier de la SQ, accusé de trafic de cocaïne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JEROME

Robert Mayrand, un informateur codé de la police de la Communauté urbaine de Montréal, a déclaré, hier, qu'il était allé voir le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et son directeur de police, Jean Marc-Aurèle, et le whip de l'hôtel de ville pour leur parler de trafiquants de drogues.

Il a fait cette révélation au palais de justice de Saint-Jérôme en contre-interrogatoire à la reprise du procès du caporal Paul-Normand Chevalier, de la Sûreté du Québec, accusé de possession et de trafic de cinq kilos de cocaïne.

Il a donné ces noms alors que l'avocat de l'accusé, Me Jean-Claude Hébert, lui demandait s'il connaissait beaucoup de policiers à qui il fournissait des informations.

Joint par *La Presse*, le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, a expliqué: « Oui, M. Mayrand est venu me rencontrer et dès que j'ai appris qu'il était un informateur je l'ai référé à qui de droit à notre service. Il n'a cependant pas rencontré M. Vaillancourt. Le maire l'a envoyé me voir. »

Dans sa déposition devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, Mayrand a laissé entendre qu'il n'aimait pas « travailler » avec la police de Laval.

Il a précisé qu'à un certain moment le sergent-détective Serge Morin l'avait envoyé acheter un échantillon de drogue et que le policier lui avait demandé de le payer en l'assurant qu'il serait remboursé. « J'ai payé de ma poche, mais la police de Laval ne m'a jamais remboursé », a dit Mayrand.

Selon lui, il a été informateur de la police de la CUM, même pendant qu'il était en prison. Il n'a jamais été codé à la police de Laval alors que son ami, Gilbert Roberson, l'est.

Me Hébert a posé beaucoup d'autres questions à Mayrand,

mais dans le secret du huis clos décrété par le juge afin de protéger des vies.

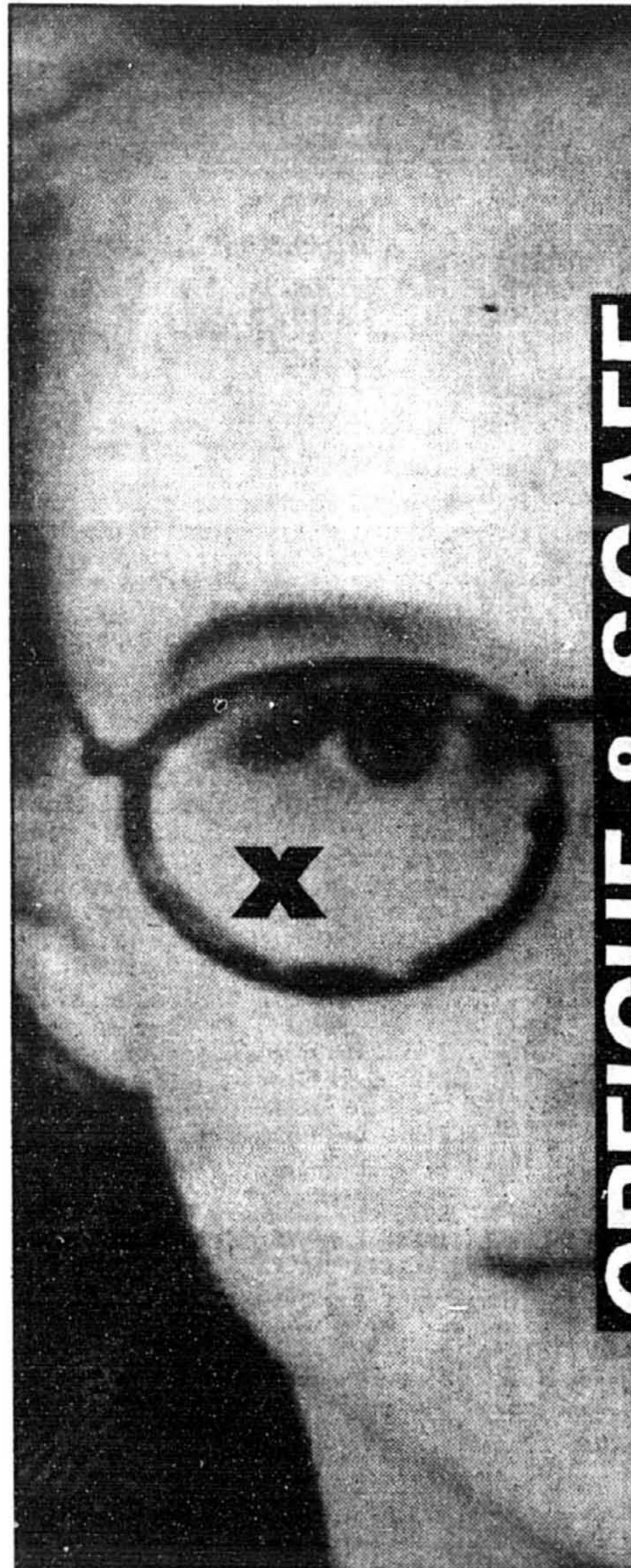
Le procès de l'ex-numéro deux de l'escouade de la lutte contre le crime organisé du détachement

de Saint-Jérôme va se poursuivre jusqu'au 22 octobre pour ensuite reprendre le 13 décembre. Cette reprise tardive s'explique par le fait qu'il n'y a pas de salle disponible avant cette date.

VERRES

GRATUITS

GREICHE & SCAFF



A l'achat d'une monture de votre choix au prix régulier obtenez une paire de lentilles simple vision **GRATUITE**

Cette offre peut prendre fin sans préavis

Pour information : 336-4444

MONTRES SUISSES

seulement les marques réputées




ROLEX

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES

2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

La Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec


Quebec est fier de célébrer, avec son secteur Conseil en management, la reconnaissance, par le système professionnel québécois, du titre



La Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec

Conseiller en management

Ainsi, pour porter le titre « conseiller en management », il faut être membre de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec et obtenir l'accréditation CMC.



1899\$



Newton MessagePad
640K RAM, 2Mb ROM, Écran LCD rétroéclairé 3po par 4po, Port série



Macintosh Classic II
Profitez sans attendre de cette offre unique: un Macintosh pour aussi peu que 899\$!

Le Newton MessagePad intègre parfaitement la nouvelle technologie d'Apple. Cet outil très léger (410 grammes) reconnaît, organise et communique (échange de données par infra-rouge) toute information en écriture manuscrite. Peut être connecté à un ordinateur Macintosh ou Windows.

899\$ chacun



MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires



Concessionnaire autorisé

Longueuil (514) 674-6253 Montréal (514) 270-4477 Sherbrooke (819) 564-4644
93, rue St-Charles Ouest 6615, avenue du Parc 2433, rue King Ouest

Quantité limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Macintosh, Newton et Newton MessagePad sont des marques de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

Faire du vin de qualité

à moindre coût

PUR VIN

La qualité des vignobles



Moût de raisin réfrigéré pour faire son Vin

Les moûts PUR VIN, la qualité avant tout

Recette pour faire son vin

- Verser le moût (jus) Pur Vin dans la chaudière. Ajouter l'eau et la levure.
- Laisser fermenter 4 semaines à une température ambiante.
- Transvider votre vin à une tourie en verre et laisser reposer 2 semaines.
- Embouteiller votre vin et consommer.

Prix de revient moins de \$2.00 la bouteille

Équipement nécessaire pour faire son vin généralement vendu pour moins de \$60.00

Gratuit → Livret de recettes Pur Vin de 16 pages ← Gratuit

Marchands Pur Vin autorisés

<p>Montréal Vignes Rosemont 5137 Bélanger est Vignes St-Léonard 6700 LaSalle Vignes Villabéche 7966 Hochelaga est L'Osse Vapores 5610 Boul. Léger Eau Pure Plus 5200 Wellington Eau Pure Plus 3144 Ontario est Club des Trois Dauphins 12935 Sherbrooke est Vignobles Familiaux 4387 Jarry Est Ferdinand Wine 6125 Notre-Dame O Point D'Eau Nature 1441 St-Jean Baptiste Saint-Laurent Club des Trois Dauphins 740 Côte-Verte Paul Bourget Inc. 1265 O'Brien</p>	<p>St-Eustache Le Tyre Bouchon 202 Grande Côte Club des Trois Dauphins 135 25ème Ave Eau & Vin St-Eustache 97 A St-Laurent Laval Vapores Pur Vin 5555 des Laurentides Vapores 3535 Daguerre V.N. Eau Brune 2020 des Laurentides Deux Montagnes Vapores Deux Montagnes 1200 Ch. Oka (coin 12^e ave) Lapalme Vignobles de Lapalme 1288 A Rodrigue</p>	<p>Terrebonne Eau Nature (L'Osse) 2000 Belle Rivière St-Jérôme Les Vins du Nord 2000 Labelle Eau Pure 487 des Laurentides Club des Trois Dauphins 708 St-Georges Vigne des Laurentides Boutique Vin-Santé Inc. 437 St-Jacques Maisonville Le Cellier du Vigneron 6555 Boul. St-Marc St-Anne des Plaines Cyr Eau Santé 467 Boul. St-Anne</p>	<p>St-Jacques Plantarum 2040 2000 Belle Rivière Boucherville Club des Trois Dauphins 430 de Montagne #10 Lapalme Club des Trois Dauphins 3056 Ch. Chambly Marchand D'Eau 408 Boul. St-Foy St-Hubert Flet D'Eau 3809 Cousineau Boucherville Le Relais D'Eau 690 Boul. de Séremare St-Constant Club des Trois Dauphins 210 St-Catherine Eau Vins Vivants 8245 Yatchewski</p>	<p>St-Remy La Ferme Floride 2190 Laurier Châteauguay O-Ke-Bel 215 Boul. D'Anjou Eau Pure Sirène 299 D. Boul. D'Anjou Lapalme V'la le Bon Vin 205 St-Marie St-Jean Les Vins de Chate Vous 145 Boul. St-Joseph Le Relais D'Eau 690 Boul. de Séremare St-Constant Club des Trois Dauphins 210 St-Catherine</p>	<p>Rouville Le Cellier Privé 345 Notre-Dame Club des Trois Dauphins 338 Notre-Dame St-Agnès Club des Trois Dauphins 24 Boul. Rivest Zincx Les Vignobles de Tracy 2800 Marie-Victorin #1 Chambly La Cave du Sommelier 1267 Bourgois Granby Kilohouffe 330 St-Jacques Covingtonville Vigne-O-Pur 1235 Sud</p>	<p>St-Jovite Distributions L.S.L. 15736 Boul. Pierrefonds Vapores 31-Charles St-Adèle Boutique du Vigneron 1085 Boul. St-Adèle St-Agnès Le Vigneron 22 Major Nouveau Concept 102 Morin (117) St-Jovite La Rose D'Or 783 Outremont Hatchburg La Cuvée D'Eau 250 Principale est</p>	<p>Yamoussé Vignes de Vaudruil 428 Roche Yamoussé Multi-Vins Inc. 2 A Thomas La Cuvée L'Université du Vrac 207 8ème Ave. St-Jovite Les Vignes Ste-Julienne Voisin du Métro Yamoussé Le Maître-Dresseur 255 Notre-Dame est Lachute Le Cellier 35 Ave. Argenteuil</p>
---	--	--	---	--	--	--	--

Autres marchands Pur Vin disponibles: Québec, Charlevoix, St-Nicolas, Beauport, Hull, Gatineau, Aymer, Sherbrooke, Magog, Châteauguay, Émoulin, Trois-Rivières etc.

Pur Vin, 1265 Boul. O'Brien, St-Laurent, Qué., Canada, H4L-3W1, 747-3533

Le procès de Louis Beaulieu, accusé de viol, commence à Granby

GEORGES LAMON

■ Après de nombreux délais, le procès de Louis Beaulieu a finalement commencé, hier, à Granby, devant le juge Raynald Fréchette.

Beaulieu doit répondre de trois chefs d'accusation: agression sexuelle accompagnée de lésions corporelles, séquestration et menaces de mort.

Consacrée principalement au choix des jurés (huit hommes et quatre femmes), la journée d'hier a toutefois permis d'entendre le premier des 15 témoins de la Couronne, représentée par Me Henry Keyserlingk. Il s'agit de Normand Grégoire, technicien du Service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec en Estrie.

Rappelons que Louis Beaulieu,

en libération conditionnelle à la suite d'une sentence de cinq ans pour vol qualifié, travaillait à un projet de réinsertion sociale au presbytère de Dunham depuis environ cinq semaines. C'est d'ailleurs à cet endroit que le 24 septembre 1992, il aurait présumément agressé sexuellement, menacé et frappé Margot B., secrétaire administrative et mère de trois enfants.

La victime, craignant d'être infectée par le virus du sida, à la suite de cette agression, avait réclamé que son agresseur soit contraint de donner un échantillon de son sang pour savoir s'il était effectivement porteur du virus. Or, le juge Yvon Roberge avait rejeté cette demande. Dans son jugement de 12 pages, rendu le 24 novembre 1992, il concluait que « ni la Loi sur les victimes d'actes criminels, ni quelque autre loi n'aurait l'exercice d'un tel recours ».

En février 1993, Me André Côté, procureur de Beaulieu, s'adressait au tribunal pour permettre à son client, de se soumettre à un test de profil génétique (mieux connu sous le nom d'ADN). C'était la première fois au Canada qu'un prévenu présentait une telle demande dans sa défense. Habituellement, cette expertise est requise par le Ministère public ou les policiers. Beaulieu voulait, par cette expertise, prouver que les traces de sperme trouvées sur certains vêtements de sa victime ne provenaient pas de lui. On ne connaît évidemment pas le résultat de ce test. Toutefois, la défense se réservait le droit de présenter ou non en preuve, le résultat de cette expertise.

PROFITEZ
AU MAXIMUM
DE VOTRE

BUDGET MODE.

LES SOLDES DEMI-SAISON DE HOLT RENFREW - UN ÉVÈNEMENT À NE PAS LAISSER PASSER - OFFRENT DE SPECTACULAIRES ÉCONOMIES SUR UNE MARCHANDISE D'AUTOMNE SÉLECTIONNÉE DANS PRESQUE TOUS LES RAYONS DU MAGASIN! NE RATEZ PAS CETTE OCCASION EXTRAORDINAIRE DE VOUS PROCURER NOS CÉLÈBRES VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE TOUTE PREMIÈRE QUALITÉ POUR HOMMES ET FEMMES. ET SURTOUT VENEZ DE BONNE HEURE POUR PROFITER DE LA MEILLEURE SÉLECTION.

LES SOLDES DEMI-SAISON
HOLT RENFREW
POUR FEMMES ET HOMMES
COMMENCENT DEMAIN.

HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783 • OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 H 30 À 17 H 30, LES JEUDI ET VENDREDI DE 9 H 30 À 21 H, LE SAMEDI DE 9 H 30 À 17 H ET LE DIMANCHE DE MIDI À 17 H.

AG Notre manteau 3/4 en microfibre
à un prix abordable. AG

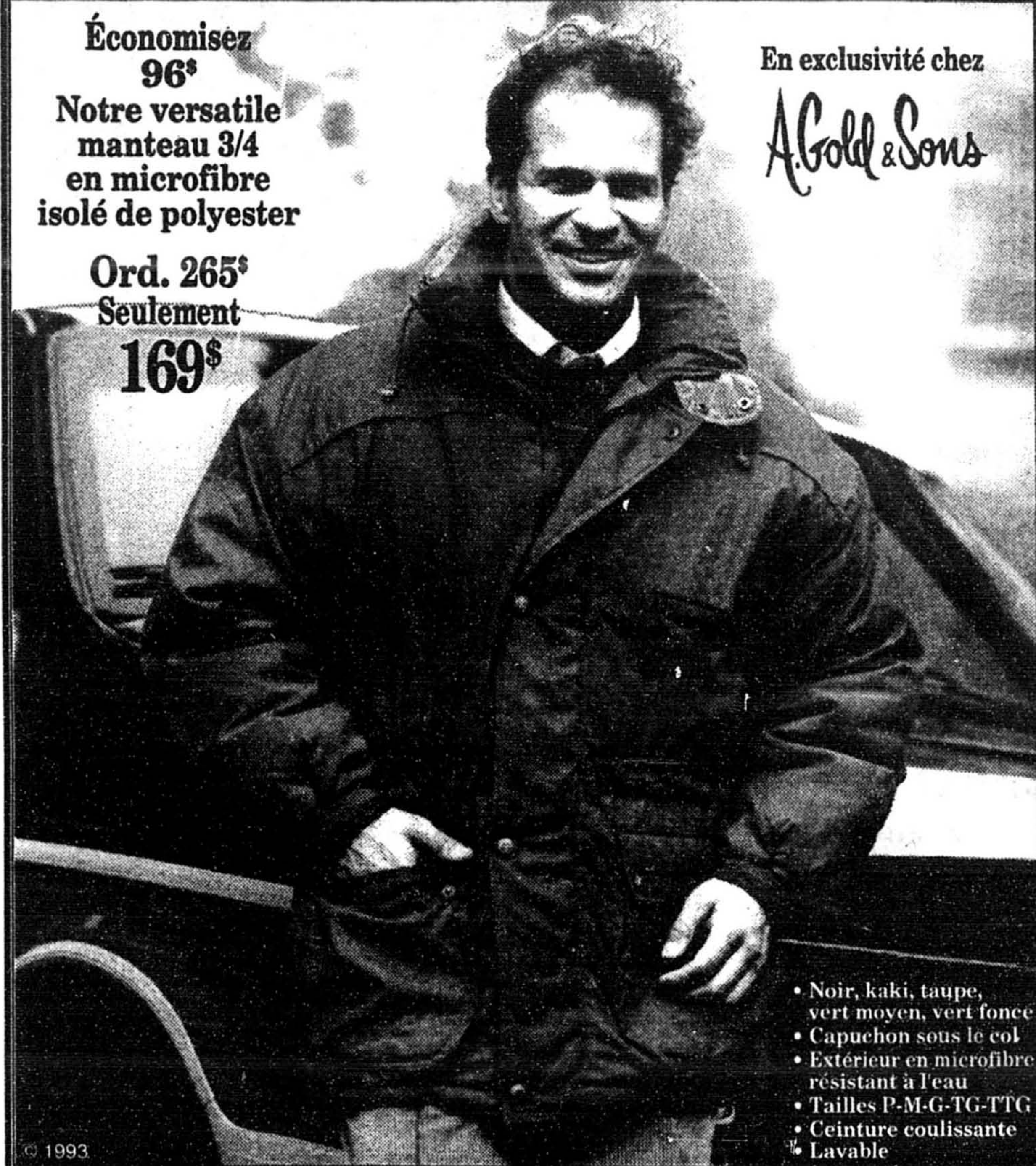
Maintenant à tous les magasins A. Gold & Sons et à notre entrepôt.

Économisez
96\$
Notre versatile
manteau 3/4
en microfibre
isolé de polyester

Ord. 265\$
Seulement
169\$

En exclusivité chez

A. Gold & Sons

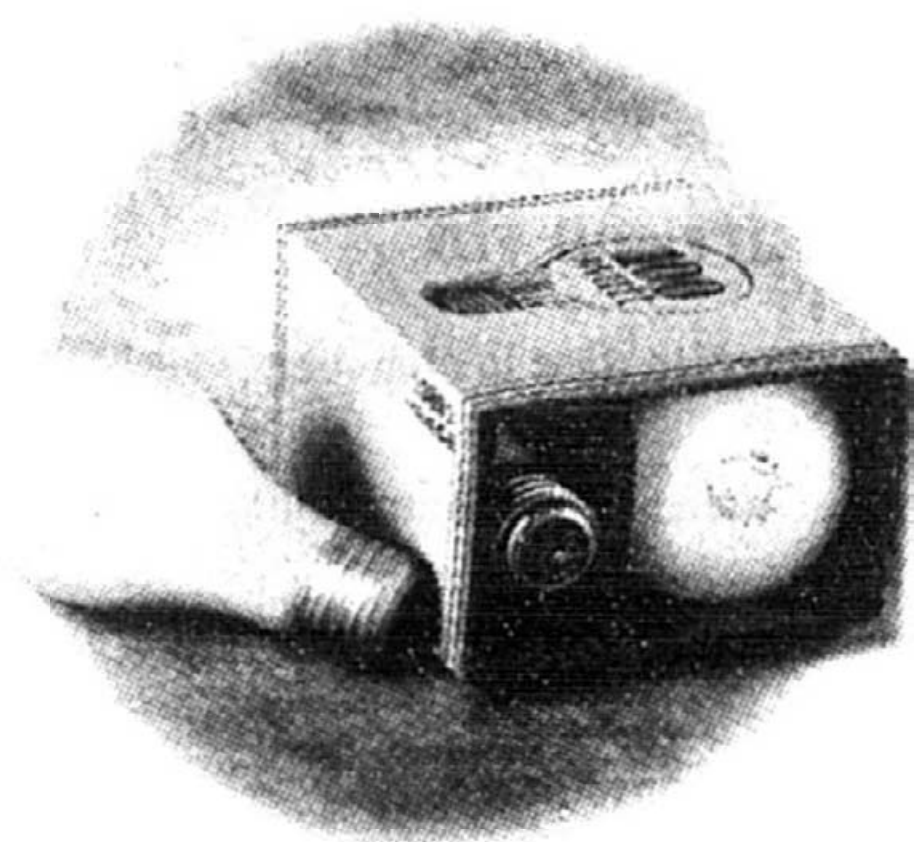


- Noir, kaki, taupe, vert moyen, vert foncé
- Capuchon sous le col
- Extérieur en microfibre résistant à l'eau
- Tailles P-M-G-TG-TTG
- Ceinture coulissante
- Lavable

Commandez SANS FRAIS à l'extérieur de Montréal 1-800-263-2050 • À MtL. 288-4653

Entrepôt 2050-2056, Bleury • 960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu Promenades St-Bruno • Mail Champlain Brossard • Centre Rockland Fairview Pointe-Claire • Le Carrefour Laval • Les Galeries d'Anjou

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Interac, A. Gold & Sons



Mon mari a une manie vraiment ridicule: il remet toujours les ampoules brûlées dans leur boîte pour éviter de les briser. Moi, ça me dépasse. J'ai l'air de quoi quand je monte changer la lumière du passage et que je visse l'une de ces ampoules finies? D'une 20 watts! Il me semble que sa mère aurait pu m'avertir...

Le papier, c'est plus que du papier.

Rien d'étonnant à ce qu'une simple boîte d'ampoules puisse prendre une telle importance. Surtout quand on pense à la place qu'occupe le papier dans nos vies. De fait, il ne se passe pas une journée sans qu'il contribue à pratiquement tout ce que nous faisons.

L'Association canadienne des pâtes et papiers

Deux carrières de Laval font l'objet d'accusations

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Deux carrières de Laval, dont les principaux dirigeants sont deux sénateurs, comparaitront au palais de justice de Laval pour avoir enfreint des règlements du ministère de l'Environnement du Québec.

Ces citations à comparaître font suite à une dénonciation à l'été 1992 par l'opposition à l'hôtel de ville. Simard & Beaudry et Corriaval avaient alors été accusés d'avoir agrandi leur superficie du boulevard Saint-Elzéar sans aucun permis et cela en causant de graves dommages à l'environnement.

Cette histoire avait entraîné une enquête de la Commission municipale du Québec qui avait blanchi l'administration en place.

Mais les inspecteurs du ministère de l'Environnement ont

poursuivi leur enquête et des dénonciations ont été déposées au greffe du palais de justice.

Le 17 novembre, Simard & Beaudry, du sénateur conservateur Mario Beaulieu, devra répondre à une accusation d'avoir exploité sur trois lots une carrière sans détenir le certificat d'autorisation requis.

Puis le 15 décembre, Corriaval, du sénateur Pietro Rizzuto, principal organisateur de Jean Chrétien au Québec, comparaitra sous trois chefs d'accusation de n'avoir pas respecté les conditions prévues au certificat l'autorisant à exploiter une carrière, en creusant à un profond excédant 100 pieds.

Le candidat à la mairie du Parti lavallois, Me Serge Tremblay, a tenu à préciser, hier, que lorsque ce manquement a été fait chez Corriaval, Jean Rizzuto, candidat à la mairie d'Option Laval, était l'un des administrateurs de cette compagnie.

Ouverture du procès d'André Plumey à Bâle

Le célèbre escroc est connu sous le nom de Jean-Michel Trincano au Québec

ANDRÉ CÉDILOT

■ Après de longs débats en droit, le procès devant jury que subissent le célèbre escroc international André Plumey, mieux connu au Québec sous le nom de Jean-Michel Trincano, et quatre de ses présumés complices a commencé lundi, à Bâle, en Suisse.

À lui seul, Plumey, qui est recherché depuis 1989 par la Sûreté du Québec pour une histoire de fraude se chiffant à près d'un million de dollars, fait face devant le tribunal helvétique à des milliers d'accusations pour avoir escroqué 126,6 millions \$ (200 millions en francs suisses) à quelque 1200 personnes.

L'acte d'accusations déposé devant la juge Félicitas Lenzinger, de la Correctionnelle, comprend une centaine de pages: escroquerie par métier, faux dans les ti-

tres, faillite par négligence, violation de l'obligation de tenir une comptabilité, etc. Les documents qui permettent d'étoffer la preuve sont gardés dans pas moins de 200 classeurs!

Comme au Québec, Plumey aurait réalisé son arnaque en faisant miroiter à ses victimes des profits mirobolants grâce à des investissements dans le pétrole et l'immobilier, par exemple. Des hommes d'affaires en vue, de gros entrepreneurs et des financiers ont été pris au piège. Trois institutions bancaires suisses parmi les mieux cotées l'avaient même cautionné.

Cette escroquerie, l'une des plus gigantesques jamais mise au jour en Suisse, se serait étalée sur une dizaine d'années jusqu'à ce que Plumey, sentant la soupe chaude, se perde dans la nature en 1986. Alors qu'elles le croyaient caché au Maroc, au Chili ou en Australie, les autori-

tés helvétiques ont retrouvé sa trace au Canada en 1989, sous le nom de Jean-Michel Trincano.

À la grande surprise de tout le monde, il avait continué son manège ici, après avoir fondé les entreprises Mitrin, en octobre 86, et s'être marié avec une fonctionnaire haut placée au ministère des Affaires extérieures, Marcelle Dumoulin, qui a longtemps occupé un poste de diplomate à l'ambassade du Canada à Berne. C'est elle d'ailleurs qui lui avait obtenu son statut de résident permanent.

André Plumey, alias Jean-Michel Trincano, avait quitté le pays avec un faux passeport français au nom de Daniel Darmon, le 25 mai 1989, trois jours après la révélation dans les journaux de sa véritable identité et de son passé d'escroc suisse. Il était arrêté un mois plus tard dans un hôtel de Copacabana, au Brésil, puis rapatrié en Suisse en juillet 89.

À cause de problèmes de santé,

Plumey, maintenant âgé de 64 ans, a été remis en liberté sur cautionnement en décembre 90. A des journalistes suisses qui ont réussi à lui arracher quelques mots, il a dit qu'il était ruiné et qu'il s'ennuyait de sa femme, démentée au Canada. Il vit cloîtré dans une sorte de HLM, entre Bâle et Zurich. Il s'habille modestement et subsisterait grâce à l'aide financière de quelques amis.

Au Québec, 622 accusations sont pendantes contre lui, à la suite de plaintes portées par 85 investisseurs qui disent avoir été floués pour un million. Les dénonciations parlent de fraudes commises entre le 4 janvier 1987 et le 25 mai 1989.

Les autorités canadiennes attendent de voir la tournure des procédures actuellement en cours en Suisse avant d'entreprendre des démarches pour obtenir son extradition.

MEILLEURE VALEUR, MEILLEUR CHOIX

Paquet de 5 disquettes 3 1/2"
rabais \$1
695
~~7.95~~

Disquettes de qualité à double face de double densité. Formatées certifiées à 100%. 26-8320

GENETA VIDEO HIGH GRADE 60
799
ACHAT SPECIAL
Paquet de 3 cassettes VHS. Durée de 3 heures chacune. 44-8617

Panasonic 24995
Magnéto portatif AM/FM/CD avec accentuation des graves XBS®. 141-8062

Panasonic 10995
Radio-réveil AM/FM stéréo avec magnétophone et 2 alarmes. 121-8507

8995
Sports Walkman AM/FM stéréo. Écouteurs-boutons. 141-8072

9995
Lecteur Sports Walkman AM/FM avec casque. 141-8026

Panasonic 9995
Répondeur à deux microcassettes. Affichage à LCD de 2 chiffres et revue des nouveaux messages. 431-8141

rabais \$50
9995
~~149.95~~
Banque de données compacte. Mémoire de 64 K pour noms, numéros, rendez-vous, etc. 65-939

rabais \$10
2995
~~30.95~~
Calculatrice imprimante portative. Affichage de 10 chiffres. Arrêt automatique. 65-957

rabais \$20
17995
~~199.95~~
Machine à écrire avec dictionnaires français et anglais. Correction de ligne entière. 261-8072

rabais \$20
17995
~~199.95~~
Machine à écrire avec dictionnaires français et anglais. Correction de ligne entière. 261-8072

rabais \$20
17995
~~199.95~~
Machine à écrire avec dictionnaires français et anglais. Correction de ligne entière. 261-8072

Ensemble Nolan Ryan. Trois jeux et, EN BONI, une balle autographiée par la vedette. 25-1890

4995
Triple Play
Three Challenging Baseball Programs At A Special Price!
FREE!

4995
Lecteur AM/FM stéréo à inversion automatique. Casque d'écoute. 141-8092

rabais \$20
27995
~~299.95~~
Chaîne stéréo compacte avec CD, AM/FM, magnétophone à 2 platines, correcteur à 5 gammes et télécommande. 13-8106

rabais \$100
37995
~~479.95~~
RABAIS \$60. Caméra supplém. 49-8009. Cour. 259.95, 199.95

rabais \$100
37995
~~479.95~~
RABAIS \$60. Caméra supplém. 49-8009. Cour. 259.95, 199.95

rabais \$100
37995
~~479.95~~
RABAIS \$60. Caméra supplém. 49-8009. Cour. 259.95, 199.95

13895
Après remise de \$11
Système Sega Genesis. Manette, adaptateurs télé et CA. Jeu vidéo Sonic 2. 58-1260 149.95

13895
Après remise de \$11
Système Sega Genesis. Manette, adaptateurs télé et CA. Jeu vidéo Sonic 2. 58-1260 149.95

13895
Après remise de \$11
Système Sega Genesis. Manette, adaptateurs télé et CA. Jeu vidéo Sonic 2. 58-1260 149.95

rabais \$5
2995
~~34.95~~
Trois logiciels d'affaires dans un ensemble. Invoicing/Purchase Order/Job Cost. Pratiques pour les petites entreprises. 251-8190

Trois logiciels d'affaires dans un ensemble. Invoicing/Purchase Order/Job Cost. Pratiques pour les petites entreprises. 251-8190

4995
Liste 149.85
ACHAT SPÉCIAL. Planes, Trains, & Automobiles. Trois jeux à un bas prix. 251-8400

ACHAT SPÉCIAL. Planes, Trains, & Automobiles. Trois jeux à un bas prix. 251-8400

Quand les gens veulent de la vraie valeur, ils vont chez Radio Shack. Notre choix d'adaptateurs CA et CC n'a pas d'égal. Alors pour faire fonctionner vos appareils, passez chez Radio Shack aujourd'hui.

486SX/25 DISQUE DUR 210 M-O
194900
Après remise postale de \$50
AST Advantage! Pro 486SX/25. Garantie complète de 3 ans. RAM de 4 M-o, bus vidéo local, 2 unités de disques, écran SVGA couleur et plusieurs logiciels installés. 251-4009... 1999.00

15995
Les 4 plus grandes aventures de Mario sur une seule cartouche à l'achat du Super NES.

15995
Le système le plus sophistiqué de Nintendo, avec le jeu Super Mario World, la console, un contrôleur et le nécessaire de branchement. 58-1700

13995
Après la remise de \$10, vous payez
Système de jeu portatif Sega Game Gear avec le jeu Sonic 2. 58-1201... 149.95

13995
Après la remise de \$10, vous payez
Système de jeu portatif Sega Game Gear avec le jeu Sonic 2. 58-1201... 149.95

DEMANDEZ LA VÔTRE!
Magasinez plus facilement avec une carte de crédit Radio Shack. Demandez-la dans les magasins et détaillants participants Radio Shack. Cartes VISA et MasterCard acceptées.

Radio Shack
La Valeur Sûre en Électronique au Canada

Piles/bandes/CD/accessoires non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du soldé. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Les grandes industries ont fini de polluer les eaux du Saint-Laurent

JEAN-PIERRE BONHOMME

C'est ce qu'a dit hier à *La Presse* le directeur régional à la protection de l'environnement au ministère fédéral de l'Environnement, M. Robert Dubé. Le haut-fonctionnaire s'exprimait dans le cadre de la quatrième «Conférence internationale villes et ports» qui se tient jusqu'à ce soir à l'hôtel Radisson Gouverneurs. L'Association a son siège au Havre en Normandie.

Le haut-fonctionnaire canadien a annoncé que le «bilan-synthèse» du Plan d'action sera rendu au public dès cet automne et que, du point de vue de la toxicité des rejets, au moins, il a donné les résultats escomptés.

M. Dubé a précisé que la réduction des rejets toxiques sera de 87 p. cent, environ, d'ici la fin de l'année 1993; lorsque les 13 grandes papeteries se seront confor-

mées aux nouveaux règlements des gouvernements d'Ottawa et de Québec qui les concernent, soit d'ici 1995, les rejets toxiques dans les eaux du fleuve auront été réduits de plus de 90 p. cent.

Le Plan d'action visait principalement à éliminer les déversements toxiques des cinquante usines considérées comme les plus dommageables à l'eau du fleuve: ce sont des usines d'aluminium, de pétro-chimie, de mines, de pâtes et papier et le reste. Les entreprises, a précisé M. Dubé, versent quelque 750 millions de dollars pour réaliser leurs programmes de dépollution; trois des 50 usines ont par ailleurs fermé leurs portes.

Les délégués à la Conférence ont longuement examiné les relations «de symbiose» qui doivent exister entre le port et la ville où il se trouve.

Dans son allocution M. Dubé a signalé, dans cet ordre d'idées, que dans la région de Montréal, le Plan a notamment pour objet de «redonner aux Montréalais et aux riverains l'usage des eaux de ce canal pour des fins récréatives et touristiques».

M. Carol Bélanger, conseiller du Ministère de l'Environnement prêté au Service fédéral des parcs, a signalé que les études d'impact faites par le Service fédéral des parcs au sujet de la toxicité des eaux du canal (une éventuelle décontamination s'imposerait) seront soumises cet automne à la commission mixte Canada-Québec formée pour étudier cette question. Il est entendu, a dit M. Bélanger, que des audiences publiques sur le canal Lachine auront lieu (probablement en 1994).

Il a dit à *La Presse*, en réponse à des questions, que les citoyens dé-

sireux de voir la navigation de plaisance reprendre, dans le canal, devront alors faire valoir leur point de vue. Il appert qu'actuellement les autorités ne veulent pas faire la dépense d'aménager les ponts pour permettre aux bateaux de plaisance de franchir le canal et se rendre ainsi dans le lac Saint-Louis.

Dans son allocution M. Dubé a reconnu que les eaux du fleuve Saint-Laurent (l'un des 20 plus grands fleuves du monde) est «aujourd'hui pollué» par les quelque 12000 usines de ses berges, l'industrie agricole (2500 tonnes de pesticides) et les municipalités.

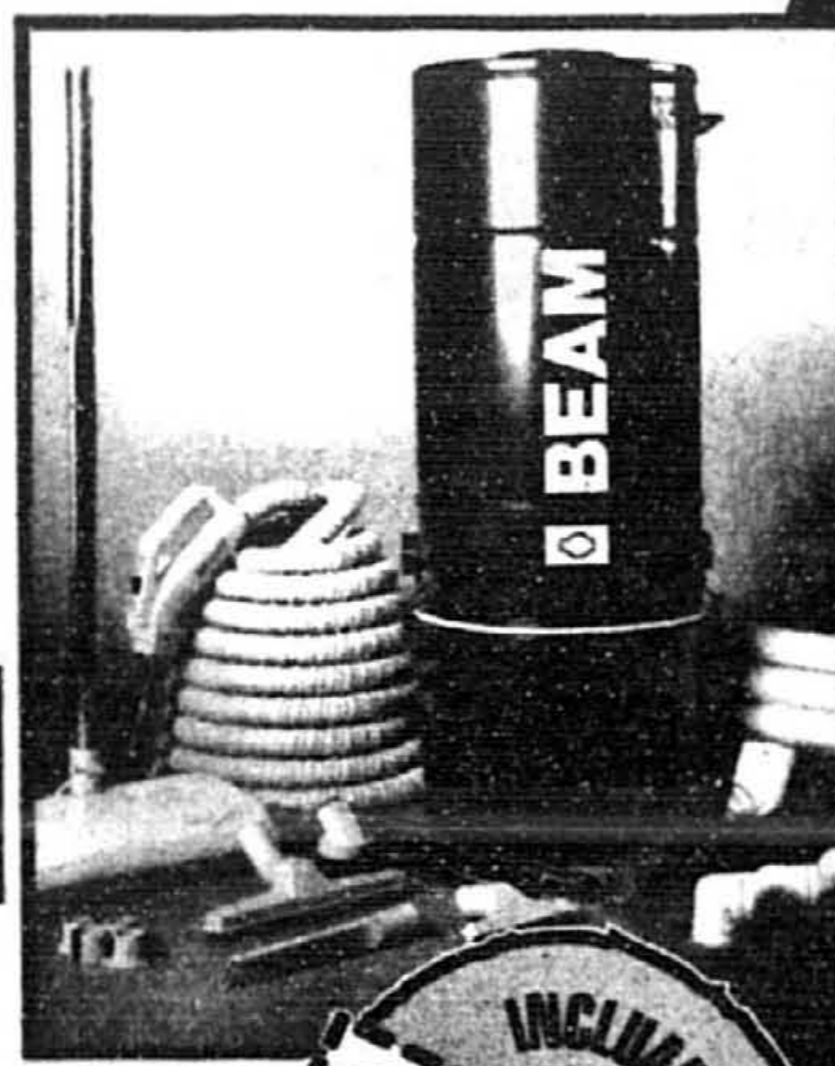
NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez rappeler votre carte de membre SPCA/SPCA.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

ASPIRATEUR CENTRAL



PRÉSENTE

L'ÉDITION SMART® Classique



- ▶ Moteur haute performance.
- ▶ Équipé de la nouvelle brosse motorisée SMART Advantage® de BEAM.
- ▶ Ensemble complet d'accessoires incluant boyaux électrique de luxe.

INCLUS
• Trousse d'installation
• 4 prises

MODÈLE À PARTIR
398 \$*
SEULEMENT
accessoires inclus
(*Unité motrice modèle #PU-251)



GRATUIT

OBTENEZ EN PRIME,
à l'achat de L'ÉDITION CLASSIQUE
STANLEY

un ensemble complet de douilles, valeur de
34,99\$
détails en magasin.

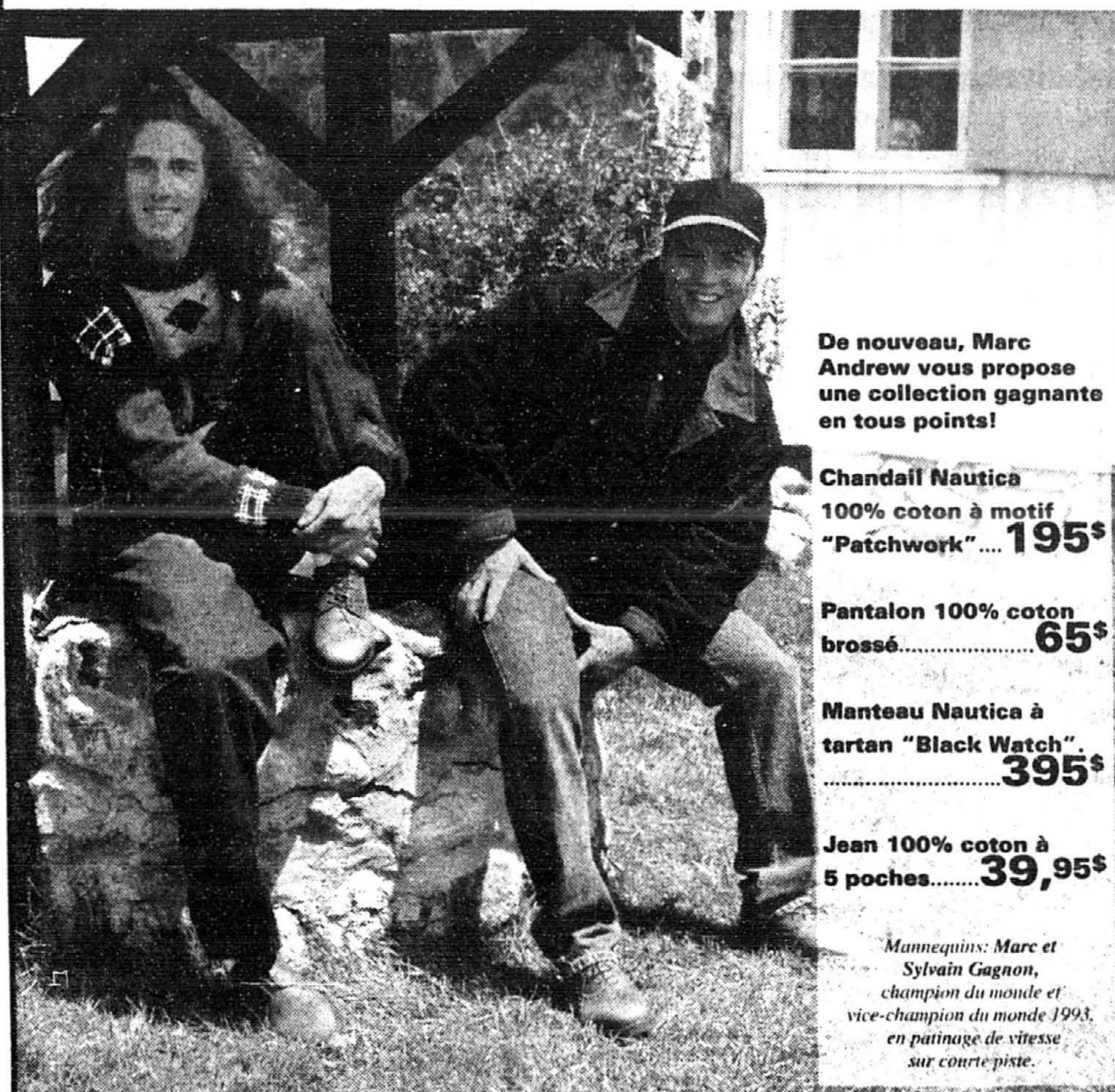


L'ASPIRATEUR
CENTRAL
LE PLUS
VENDU
AU CANADA
SYSTEMES D'ASPIRATEUR CENTRAL
BEAM

- Acton Vale Boutik Elektrik S.D. 548-7021
- Aylmer R.H. Electrique enr. 778-2414
- Bélouil Ma Balayeuse 464-1014
- Roucherville Beam du Québec 449-9400
- Brossard L'Univers de l'Aspirateur 445-1175
- Chambly Andre Luminaire inc. 658-2181
- Châteauguay Aspirateur Central Châteauguay 692-1943
- Gatineau R.H. Electrique enr. 588-2886
- Granby La Boutique Lumineuse 378-9332
- Joliette A.C. Beaulac 759-0612
- Lachute Centre Luminaire Lachute 562-2071
- Laval Les Entreprises Yvan Julien 627-5480
- Laval Le Geant de l'Aspirateur 688-9497
- Laval (Vimont) Aspirateur Central R. Lambert 688-7081
- Longueuil Ma Balayeuse 951-1109
- Montréal Horner Luminaire Plus 728-3887
- Montréal Lavergne Centre J. Appareils Menagers inc. 276-2584
- Montréal Sécurité D.I.M. inc. 383-4227
- Montréal Perras Luminaire inc. 256-0118
- Montréal Tapis Gagnon inc. 351-1173
- Montréal Ameco 332-4880

- Pierrafonds Tapis Prevost inc. et Ass. 620-3844
- Pincourt Tapis Pincourt inc. 453-7947
- Repentigny Centre Luminaire Repentigny 585-1988
- St Basile-le-Grand Beaulieu et Lamoureux 653-1752
- St Césaire D. Chagnon & Fils inc. 489-5701
- St-Constant Aspirateur Central St-Constant 832-5261
- St-Eustache Aspirobec Milo 473-8742
- St-Hubert Lumi Decor La Foire du Ventilateur 445-3235
- St-Hyacinthe Les Entreprises Houfa enr. 773-8614
- St-Jean-sur-Richelieu Addition Confort inc. 346-3575
- St-Jérôme Aspirateur Central Expert 432-1330
- Ste-Julie L'Univers de l'Aspirateur 922-2020
- St-Leonard Lumi Decor La Foire du Ventilateur 328-2769
- St-Sulpice Luminaire Alder 589-3824
- Ste-Thérèse Aspirateur Central R. Lambert 435-9431
- Terrebonne Sol & Design inc. 984-1000
- Sorel-Tracy Le Pro de l'Aspirateur 746-7481
- Varenes Asp. Central de Varenes 652-3232
- Verdun Tapis L + C inc. 786-3521
- West Island Machine à Coudre Jean Doyon 620-3030

Les as de la mode automnale!



De nouveau, Marc Andrew vous propose une collection gagnante en tous points!

Chandail Nautica 100% coton à motif "Patchwork" ... **195\$**

Pantalon 100% coton brossé..... **65\$**

Manteau Nautica à tartan "Black Watch"..... **395\$**

Jean 100% coton à 5 poches..... **39,95\$**

Mannequins: Marc et Sylvain Gagnon, champion du monde et vice-champion du monde 1993, en patinage de vitesse sur courte piste.

MARC ANDREW

- Place Montréal Trust.....499-8539
- Carrefour Laval.....687-1705
- Promenades St-Bruno.....653-4748
- Centre Rockland.....735-5135
- Galeries d'Anjou.....353-3129
- Québec
- Place Ste-Foy.....657-6636
- Galeries de la Capitale.....627-1837

(publicité tapageuse)

9994\$
9994\$
9994\$



Cavalier Z22 1994

- Moteur de 130 HP
- Roues en aluminium
- Aileron arrière
- Freins antiblocage
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Servodirection
- Verrouillage automatique des portes



Assistance ROUTIÈRE

* Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers.
† Durée de 3 ans/60 000 km selon le premier terme atteint. Détails chez votre concessionnaire.

Appel de l'ex-Singer sur la caisse de retraite

GEORGES LAMON

La compagnie TSCO of Canada a interjeté appel du jugement rendu le 14 septembre 1993 par le juge Guy Arsenaud, de la Cour supérieure du district d'Iberville, qui donnait raison aux 600 retraités de l'ex-Singer.

Dans son pourvoi de sept pages, inscrit vendredi, Me Danièle Mayrand, au nom de TSCO of Canada, présente 27 motifs d'appel portant sur tous les aspects traités par le juge Arsenaud qui, à son avis, aurait « erré en droit et s'est mal dirigé ».

Me Mayrand, du bureau de Desjardins Ducharme Stein Monast, note en particulier, « une erreur manifeste et dominante » du juge Arsenaud. Elle relève notamment que, dans sa « considération particulière », le juge parlait de « façon quasi occulte de transformer le régime de retraite de ses employés en un lucratif investissement à son acquis ». Elle aborde la question de l'amendement de 1980, « apporté plus de six ans avant la fin des activités de l'ex-Singer et la terminaison du régime de retraite ».

Au procès, la preuve a révélé que les participants n'avaient jamais été informés d'un tel amendement. D'ailleurs, lorsque M. Châteauneuf a voulu le faire, il s'est fait dire, « qu'il avait avantage à s'occuper plutôt de fabriquer des machines à coudre ». Quant au « lucratif investissement », le juge fait-il allusion au surplus, mis en preuve, de un million se trouvant dans le régime, la veille de l'amendement ?

Les avocats de Robert Châteauneuf, celui-là même qui avait entrepris un recours collectif au nom des 600 retraités de l'ex-Singer, n'ont pas été surpris de la décision de TSCO d'en appeler.

« Nous demeurons toutefois confiants que la Cour d'appel maintiendra le jugement qui, a noté Me Guy Desautels, du bureau Rivest, Schmidt, s'appuie sur la jurisprudence québécoise et canadienne en la matière ainsi que l'ensemble des textes, des faits et des circonstances mis en preuve devant la Cour supérieure. »

Reste à savoir dans combien de temps cet appel sera entendu. Dans le meilleur des scénarios, il ne pourrait l'être, semble-t-il, que dans environ 18 mois.

Rappelons que dans cinq cas analogues, des juges de la Cour supérieure avaient donné raison aux participants aux régimes de retraite. D'ailleurs, l'un d'entre eux, Stelco inc. a même été confirmé en appel. Trois causes y compris celle de TSCO (l'ex-Singer) font actuellement l'objet d'un appel.

Toutefois, dans un seul cas, l'affaire J.J. Newberry Canadian, si le juge Jean-Claude Benoit, de la Cour supérieure, avait donné raison aux employés en décembre 1980, la Cour d'appel infirmait nullement sur le fond — cette décision en novembre 1986. Elle niait alors à la Régie des rentes du Québec, qui avait inscrit la poursuite contre Newberry, le droit de s'immiscer dans les relations contractuelles entre l'employeur et ses employés.

Au sujet de l'affaire Simonds, le juge Raynald Fréchette, de la Cour supérieure, avait conclu le 12 décembre 1991, que le surplus de 5 millions d'une centaine d'employés, leur appartenait en propre. Sa décision est en appel. Pour ce qui concerne l'entreprise Pierre Moreault, poursuivie par

Michel Sauvé et d'autres ex-employés, le juge Pierre Tessier avait également conclu, le 7 mars 1990, que le surplus de 165 000 \$ du régime revenait aux employés.

Quant à l'affaire Stelco inc., la Cour d'appel du Québec en juillet 1985, a confirmé unanimement une décision du juge Vital Cléche, statuant que la Stelco n'avait pas le droit de s'attribuer le surplus de 215 000 \$ du régime de retraite de ses employés. Droit que lui avait nié la Régie des rentes.

Enfin dans l'arrêt Janin et Compagny Ltée contre Allard, en 1991, le tribunal avait rejeté ce droit aux participants parce que la preuve avait démontré que l'employeur avait informé ses employés d'un amendement à leur régime de retraite. Ce qui n'est pas le cas de l'ex-Singer.

Quant aux employés de l'ex-Singer, le juge Arsenaud en était arrivé à cette même conclusion. Il avait également jugé que, non seulement la compagnie n'avait pas le droit de s'attribuer des congés de contributions, mais encore moins d'acquitter les honoraires professionnels (avocats et actuares) à même ce fonds.

Les femmes de sciences ont aussi leurs problèmes

Presse Canadienne
SASKATOON

Des garderies en milieu de travail et de plus longs congés de maternité restent les meilleurs moyens d'attirer les femmes dans les professions scientifiques, selon un groupe de chercheuses réunies en congrès.

La conférence Femmes et sciences, commanditée par l'Énergie atomique du Canada, qui réunissait des scientifiques de France, de Suède, d'Autriche, des États-Unis et du Canada, se déroulait le week-end dernier à Saskatoon.

L'aide aux femmes scientifiques ne devrait pas se limiter aux études, ont conclu les chercheuses lors d'une discussion élargie. Les compagnies devraient engager et promouvoir les femmes à des postes de décision parce que l'organisa-

tion y devient tout simplement plus productive, a souligné Agneta Rising, une scientifique suédoise.

Mme Rising a également expliqué que les Suédoises bénéficient d'un congé de maternité d'un an, à plein salaire. Au Canada, les femmes doivent se contenter de six mois, à salaire partiel.

En Suède, les hommes sont aussi encouragés à prendre un congé de paternité de trois mois, qui revient à leur épouse s'ils déclinent l'offre.

Roxanne Summers, de l'Association nucléaire canadienne, à Toronto, déplorait qu'au Canada et aux États-Unis, l'accent soit mis beaucoup plus sur les gains matériels que dans les pays scandinaves où l'on accorde beaucoup plus d'importance aux valeurs familiales et à la qualité de vie.

ATELIERS INTENSIFS DE JOUR - AUTOMNE 1993

Gestion d'une équipe d'employés	
Supervision efficace	18-19-20-21 oct.
Gestion intégrée	25-26-27-28 oct.
Communication	1-2-3-4 nov.
Leadership	8-9-10-11 nov.
Relations humaines	15-16-17-18 nov.
Gestion du travail et productivité	22-23-24-25 nov.
Administration du personnel	29-30 nov., 1-2 déc.
Gestion du temps et du stress	6-7-8-9 déc.
Gestion personnelle	13-14-15-16 déc.

Gestion de la qualité en contexte d'amélioration continue	
Gestion intégrale de la qualité (production)	19-20-26-27 oct.
Gestion intégrale de la qualité (service)	9-10-16-17 nov.
Créativité en résolution de problème	16-17-23-24 nov.
Le déploiement de la fonction qualité	7-8-14-15 déc.

Formation de formateurs	
Méthodes actives de formation	18-19-25-26 oct.
Conception et élaboration de programme par compétence	22-29 oct., 5-12 nov.
Formation de formateurs/animateurs	3-10-17-24 nov.
Évaluation de la formation	19-26 nov., 3-10 déc.

Durée: 30 heures
Horaire: de 8 h 30 à 17 h
Lieu: Collège de Bois-de-Boulogne
Coût: 240 \$ taxes incluses
Pour information et inscription: composez le numéro 332-3000 poste 313

Collège de Bois-de-Boulogne

L'avenir en formation

Apprenez à préparer des déclarations de revenus

H&R BLOCK

École d'impôt

- développez une nouvelle compétence
- augmentez votre connaissance de la fiscalité
- endroits et heures qui vous conviennent

INSCRIVEZ-VOUS PAR TÉLÉPHONE

Pour informations additionnelles, composez un des numéros suivants: **POUR PLUS D'INFORMATION APPELEZ:**

MONTRÉAL CENTRE-EST	722-4403	LONGUEUIL	468-3225
MONTRÉAL-EST	255-1405	BROSSARD	676-8466
MONTRÉAL-OUEST	747-1361	LAVAL	663-9450
MONTRÉAL-NORD	327-0255	VERDUN	769-6444
WEST ISLAND	683-3930	LASALLE	363-2688
N.D.G.	369-5702		

20% D'ESCOMPTE AUX 50 ANS ET PLUS

Le Centre McGill pour Études sur le vieillissement

Conférence «Rôle et place des aînés» présentée par le Forum des citoyens âgés de Montréal

le dimanche 17 octobre 1993, à 14 h, à l'hôtel Delta Montréal, 450, rue Sherbrooke Ouest (métro: McGill College). Entrée libre. Pour plus amples renseignements, communiquez avec Suzanne Murray-Distexhe au (514) 345-5020.

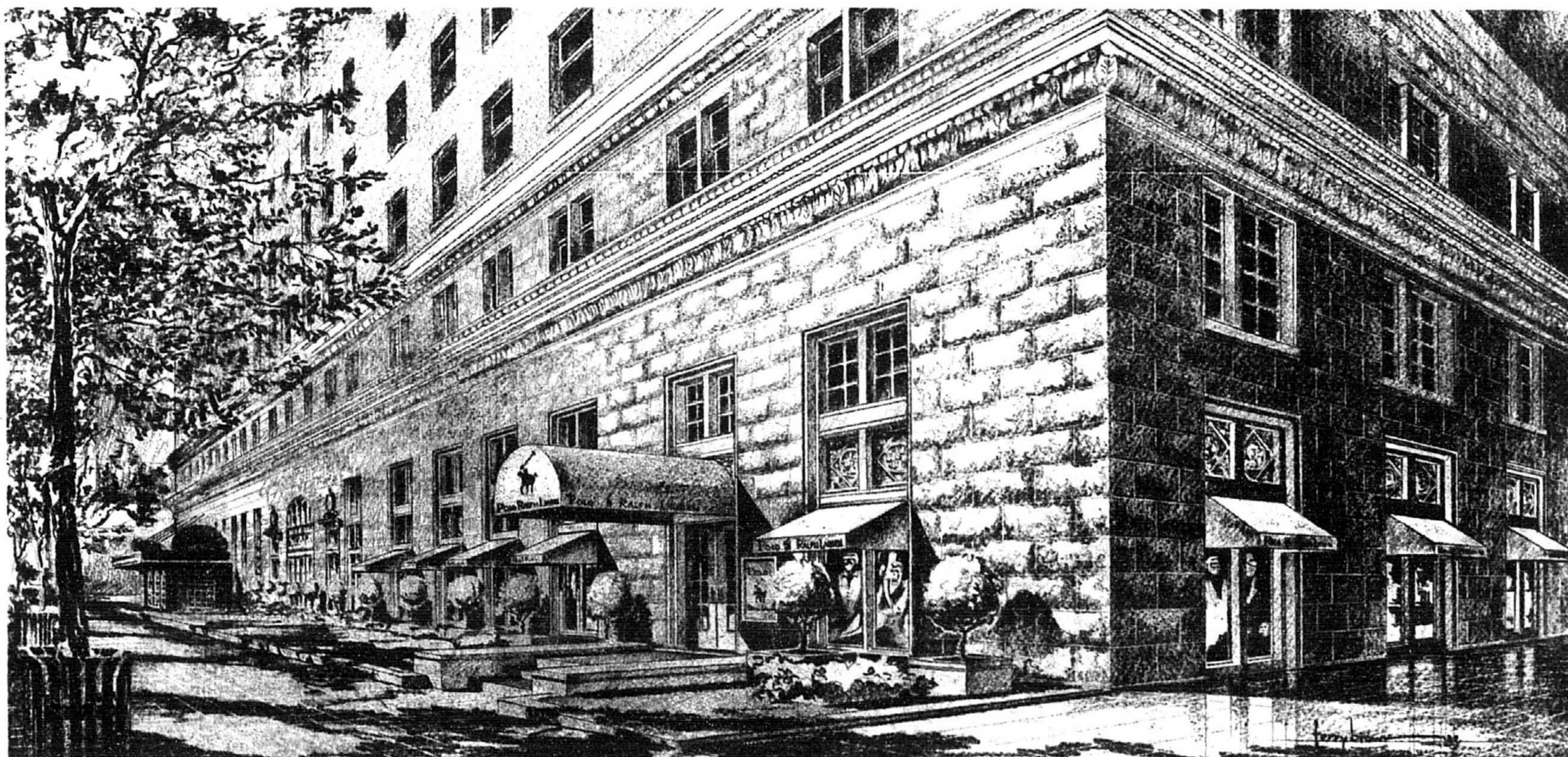
La série de conférences du Centre McGill pour Études sur le vieillissement est commanditée par Merck Frost Canada inc. et l'hôtel Delta Montréal.

NE RÉSERVEZ SURTOUT PAS VOTRE CROISIÈRE AVANT DE VÉRIFIER NOS PRIX!!!

SUPER VENTE DE CROISIÈRES LE JEUDI 14 OCTOBRE 1 JOUR SEULEMENT PRINCESS CRUISES

OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR LES AGENCES DE VOYAGES AMERICAN EXPRESS inc.

1141 DE MAISONNEUVE O.	284-3300	ROSEMÈRE	434-3680
MAGASINS LA BAIE		ROCKLAND	739-2493
CENTRE-VILLE	282-0445	CARREFOUR LAVAL	687-3870
POINTE-CLAIRE	697-5280	PLACE VERSAILLES	354-8442



POLO/RALPH LAUREN EST ARRIVÉ AU RITZ

NOUS AVONS LE PLAISIR D'ANNONCER L'INAUGURATION DE LA BOUTIQUE POLO RALPH LAUREN DANS LE PRESTIGIEUX RITZ-CARLTON, À L'ANGLE DES RUES SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL. UN NOUVEL ENVIRONNEMENT RAFFINÉ, OÙ VOUS TROUVEREZ TOUTE NOTRE COLLECTION D'AUTOMNE COMPRENANT VÊTEMENTS POUR HOMMES ET POUR DAMES, VÊTEMENTS SPORT, CHAUSSURES, PARFUMS ET ACCESSOIRES. NOUS VOUS INVITONS À VISITER NOTRE NOUVEAU MAGASIN, OÙ NOTRE PERSONNEL COMPÉTENT VOUS OFFRIRA LE MÊME SERVICE COURTOIS ET ATTENTIF AUQUEL VOUS ÊTES HABITUÉS.

POLO RALPH LAUREN

1290, RUE SHERBROOKE OUEST (ANGLE RUES SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE)
TÉL.: (514) 288-3988



PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

L'heure du transfert est arrivée...

...pour votre portefeuille et pour votre maison!

Des taux super intéressants, des options avantageuses, votre choix de certificats-cadeaux... c'est le temps de changer pour la Banque Royale.

Terme convertible de 6 mois **5.75%**

• Notre nouveau terme convertible de 6 mois

Notre terme de six mois à échéance fixe au taux le plus bas, c'est la souplesse maximale pour votre portefeuille. Car, vous pouvez le convertir en une hypothèque de la Banque Royale à plus long terme à échéance fixe, n'importe quand pendant ces six mois et... sans pénalité.

• Notre nouveau terme de 7 ans

Planifiez et établissez votre budget en toute connaissance de cause. Oui, vous pouvez vous offrir une pleine tranquillité d'esprit en sachant exactement le montant de vos versements hypothécaires pour les sept prochaines années.

• Le nouveau taux Plafonné^{mc}

Le taux Plafonné, c'est à la fois les économies et la souplesse d'un taux variable alliées à la sécurité d'un taux fixe maximal. Il vous protège si les taux sont à la hausse, tout en vous permettant de profiter d'une baisse des taux. En effet, vous ne pouvez monter plus haut que le taux fixe maximal préétabli pour cinq ans de votre taux Plafonné.

• Notre nouvelle Option Parapluie^{mc}

Elle vous autorise à sauter jusqu'à un versement mensuel par année (principal et intérêt). Très pratique lorsque surgit une dépense imprévue qui bouscule les liquidités.

• Notre nouveau choix de certificats-cadeaux pour la maison

Lorsque vous transférez votre hypothèque à la Banque Royale ou que vous prenez une autre hypothèque chez nous, vous avez le privilège de choisir parmi nos certificats-cadeaux ceux qui conviennent le mieux à votre maison. Optez pour des rabais sur les frais de déménagement, le système d'alarme, les laveuse, sècheuse et plus encore.

• Autres avantages

Jusqu'au 1^{er} novembre 1993, la Banque Royale absorbe pour vous les frais de transfert (valeur de \$85) ou d'évaluation. Nous déboursions même jusqu'à \$150 pour les frais de quittance.

• Les conseils de nos spécialistes hypothécaires

Nos spécialistes hypothécaires connaissent à fond les options qui sont en mesure de vous avantager. Venez discuter avec eux de nos super taux, de nos options très avantageuses et de nos primes.



BANQUE ROYALE

Plus que jamais, c'est le temps d'obtenir votre hypothèque à la Banque Royale. Alors passez sans plus tarder à l'une de nos succursales ou appelez-nous sans frais.

Montréal: 987-8000

En province: 1 800 363-3967

Les taux sont en vigueur à compter du 27 septembre 1993 et peuvent être modifiés sans préavis.

© Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

Le ministère de la Culture agrandit le périmètre Est du Vieux-Montréal

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le ministère de la Culture a annoncé son intention d'agrandir vers l'Est le périmètre de l'arrondissement historique de Montréal pour que celui-ci englobe la totalité de la ville fortifiée.

Il n'est toutefois pas certain que cela modifiera radicalement les plans que la Ville de Montréal (Société d'habitation et de développement; S.H.D.M.) a conçus pour construire, sur les vestiges de ces murs anciens, le premier îlot de son nouveau quartier Faubourg Québec. L'Etat n'a pas encore exprimé son intention de faire parvenir à la Ville un «avis d'intention» formel qui enclencherait un processus de révision. Actuellement le périmètre du Vieux-Montréal se termine à la rue Berri.

Le Regroupement Porte-Québec, dont la liste des membres s'allonge, estime pour sa part que la réaction du ministère est «irresponsable» car, selon lui, «le dernier grand site historique national du Vieux-Montréal sera livré à la pâture des pelles mécaniques comme un éléphant dans un magasin de porcelaine». Il dit croire que le ministère «endosse les recommandations du comité-conseil de la Ville» (dont le rapport a été rendu public il y a une semaine); et il annonce son intention de continuer à réclamer l'imposition d'un classement et d'un moratoire «immédiats» au sujet de ce site patrimonial.

La directrice du patrimoine du ministère, Mme Monique Barriault, a signalé quant à elle, hier, que, depuis la publication de son communiqué de vendredi dernier, la ministre Liza Frulla ouvre maintenant, avec la Ville, «un dialogue obligé». Elle n'a pas exclu que le ministère émette cet «avis d'intention», un document «plus oblige» et qu'ainsi le ministère se donne le délai de réflexion d'un an permis par la loi. Elle n'a pas précisé si l'action du gouvernement pourrait engager la Ville à modifier plus radicalement son design.

Le ministère, a dit Mme Barriault, a l'intention de modifier le périmètre du Vieux-Montréal pour que celui-ci s'étende jusqu'à la rue Saint-Antoine, au Nord, et aux limites de la ville fortifiée qui débordent la rue Berri à l'Est. La limite Ouest se trouve rue McGill.

Les archéologues et les arpenteurs de l'Etat, précise-t-elle, sont

actuellement à l'oeuvre pour délimiter ce nouveau secteur Est de l'arrondissement. Mme Barriault a dit que le nouveau périmètre comprendrait les murs eux-mêmes, dont les fondations ont été révélées cet été, et les dépendances militaires qui s'y jouxtent, en dedans et en dehors des murs. Il ne s'agirait donc pas de classer les restes du quartier civil Faubourg Québec lui-même (qui se trouve plus loin à l'Est et sur lequel le futur quartier doit éventuellement se prolonger).

Dans son communiqué de vendredi le ministère de la Culture dit «accueillir favorablement les recommandations du comité-conseil de la S.H.D.M. (la Ville) visant à conserver une partie du mur des fortifications et le bâtiment du XVIII^e siècle et l'évocation des lieux historiques».

Le Regroupement Porte-Québec, lui, estime que le comité-conseil créé par la Ville «cautionne la mise en marche du projet de construction des immeubles en copropriété»; et, pour empêcher cela, il entend «faire contrepoids à ce comité-conseil présidé par Mme Phyllis Lambert, juge et partie, et omniprésente dans ce dossier»: il crée son propre «comité d'étude multidisciplinaire». Celui-ci sera formé de 18 citoyens et professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, de l'histoire et de la muséologie (la liste a été communiquée).

Dans son communiqué de vendredi la ministre annonce d'autre part son intention de réviser la loi sur les biens culturels «pour assurer l'intégration de l'archéologie dans la planification et la conception des projets de développement de façon à engager les promoteurs à adopter une procédure plus rigoureuse». Elle reconnaît ainsi que le débat autour du projet de construction résidentiel Faubourg Québec «a mis en lumière l'écart entre les approches de développement, principalement en milieu urbain, et les moyens mis en oeuvre pour la conservation du patrimoine archéologique au Québec». Elle conclut que, dorénavant, «la priorité portera sur la diffusion la plus large possible des connaissances scientifiques auprès de la population».

Le Regroupement, lui, enfin, estime que le comité-conseil de la Ville ne respecte pas, en l'instance, sa propre orientation (le plan directeur d'aménagement de l'arrondissement centre) qui propose de «recréer le périmètre originel du Vieux-Montréal».

Le juge Sansfaçon de la Cour du Québec remet à sa place un procureur de la Couronne

■ Un fait plutôt inusité s'est produit, hier, au palais justice de Longueuil lors de l'enquête préliminaire pour la forme de trois agents de la Sûreté du Québec.

Par deux fois, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Proulx, a demandé à ce que les accusés se lèvent et viennent devant le juge.

Le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec, a dit que les accusés de trouvaient bien dans la salle, tout en faisant sous-entendre qu'ils pouvaient demeurer assis.

Me Proulx a redemandé qu'ils se lèvent et qu'ils avancent comme tous les autres accusés font.

Après que la poursuite ait présenté sa requête pour une deuxième fois, le juge Sansfaçon a répondu que c'était lui le président du tribunal. La poursuite n'a pas répliqué.

Pas moins de six chefs d'accusation, entre autres pour voies de fait et possession d'arme dans un dessin dangereux, ont été déposés contre les agents Sylvain Lacasse, Richard Tardif et Maryse Cliche.

Lorsque les offenses reprochées auraient été commises, les trois étaient affectés au détachement de Candiac. La victime principale est d'âge mineur.

Leur enquête préliminaire se déroulera les 7, 8 et 9 février.

Programme de sécurité pour les aînés

■ Le CLSC Saint-Laurent vient de lancer un programme visant particulièrement les personnes de 55 ans et plus qui vivent seules et dont la sécurité pourrait être mise en danger. Le programme PAIR, dont les coûts sont assumés par l'administration municipale, est destiné à assurer une présence quotidienne, par voie téléphonique, auprès de ces personnes âgées.

Chaque personne est ainsi ap-

pelée tous les matins et reçoit un message vocal du genre *Bonjour, nous vous souhaitons une bonne journée!* Le fait de répondre indique que tout va bien.

Si l'on n'obtient pas de réponse, l'ordinateur recomposera le numéro à deux reprises. S'il n'y a toujours pas de réponse au troisième essai, il déclenchera une alerte, entendue par un membre du personnel, qui prendra alors les mesures nécessaires.



LES PLUS BELLES
PEAUX DE MOUTON
DU MONDE! MANTEAUX
CUIR, CACHEMIRE.

LE LUXE À BON PRIX
ACHETEZ LA MEILLEURE
QUALITÉ
et

ECONOMISEZ DES
CENTAINES DE \$

Directement du fabricant

Pour s'habiller très chic et chaudement, le meilleur manteau d'hiver est en peau d'agneau espagnol mérinos double face et léger: un côté en suède, l'autre en fourrure de mouton. Ce manteau vous tiendra chaud sous les plus basses températures et peut se porter en toute occasion sans problème.

POUR HOMMES ET FEMMES • CONFECTION SUR MESURE • TAILLES RÉGULIÈRES ET PETITES

Robert
Arnold

OUVERT: Samedi 9 h 30 à 15 h. Dimanche 11 h à 15 h.
Lundi à vendredi de 12 h à 18 h.
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
Suite 450 Tél.: 387-5493

« Notre politique économique est claire: il faut couper dans les dépenses! »



La nouvelle
Sentra Coupé DLX 1994



À PARTIR DE

10 990\$*

• Financement de 5,8% garanti pour 48 mois** •

Ce qui différencie nos candidats les uns des autres, c'est que certains n'ont que des mots vides, et d'autres, des solutions réelles. Votre très sympathique concessionnaire Nissan ne fait pas que parler d'économie, il propose des moyens concrets de réduire vos dépenses.

Avec la nouvelle Sentra Coupé 1994, vous économiserez d'abord à l'achat, grâce à un prix des plus abordables et à un taux d'intérêt aussi bas que 5,8 % garanti pour 48 mois. Puis, vous réaliserez d'importantes économies d'essence grâce à une performance de 50 milles au gallon¹.

Et il ne s'agit pas de sacrifier quoi que ce soit. La Sentra Coupé 1994 vous offre la performance d'un moteur de 110 chevaux, la sécurité de freins à disque à l'avant, et le confort que procurent ses barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière. Il fallait le faire: une politique claire, intelligente et réaliste.

Votez pour le gros bon sens: la Sentra Coupé 1994, chez votre très sympathique concessionnaire Nissan. Enfin un candidat qui prend vos préoccupations financières au sérieux, et qui se fera un plaisir de vous serrer la main quand vous passerez le voir.

Votre ^{très} sympathique
concessionnaire



Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture de sécurité.

*P.D.S.F. pour la Sentra Coupé DLX 1994, modèle de base avec transmission manuelle. Taxes, transport et préparation en sus. **Sujet à l'approbation du crédit par NCF.
¹ Selon une évaluation de l'économie d'essence par Transports Canada sur le modèle avec transmission manuelle 5 rapports. Pour tous les détails, visitez votre concessionnaire Nissan participant ou composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h HNE).

édith serei

Montréal, Québec, Toronto, Budapest

NOUVEAUX COURS OUVERTS À TOUS

- SEXUALITÉ ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

cours requis et crédité par la FQMM
du 26 octobre au 14 décembre mardi et jeudi de 18 h à 22 h

AROMA BEAUTÉ

pour connaître les huiles essentielles, leurs indications, leurs applications
les lundis 1er et 8 novembre de 9 h à 17 h

MAQUILLAGE PROFESSIONNEL SPÉCIALISÉ

cours de 220 heures du 11 janvier au 13 juillet
2 soirs semaine de 18 h à 22 h

ÉLECTROLYSE

Cours du jour du 8 nov. au 21 déc.
(Quelques places disponibles)

POUR OBTENIR NOTRE BROCHURE:
(514) 849-3035 - 1 800 567-6950

2015, rue Drummond, bureau 700, Montréal (Québec) (Metro: Peel)

AVIS DE RECHERCHE

Dans la tradition d'accueil de la société québécoise à l'égard des réfugiés
un bureau d'avocats recherche à Montréal ou ses environs,
au bénéfice d'une famille monoparentale cambodgienne:

UNE FAMILLE D'ACCUEIL PARTICULIÈRE

EXIGENCES: - Procurer à cette famille un grand logement autonome ou semi-autonome moyennant un loyer raisonnable;
- Encadrer les capacités parentales de la mère et la réponse aux besoins des enfants;
- Favoriser l'intégration graduelle de la famille dans le respect de leur culture d'origine.

QUALITÉS REQUISES: - Expérience parentale;
- Disponibilité;
- Capacité de collaborer avec les services de santé et sociaux;
- La connaissance de la langue est un atout.
Une sélection sera faite par entrevue.

Communiquez votre candidature à
ALEXANDRE LENIS, avocat
au **842-4648**

Columbia: une mission de 14 jours qui comblera d'aise les chercheurs médicaux

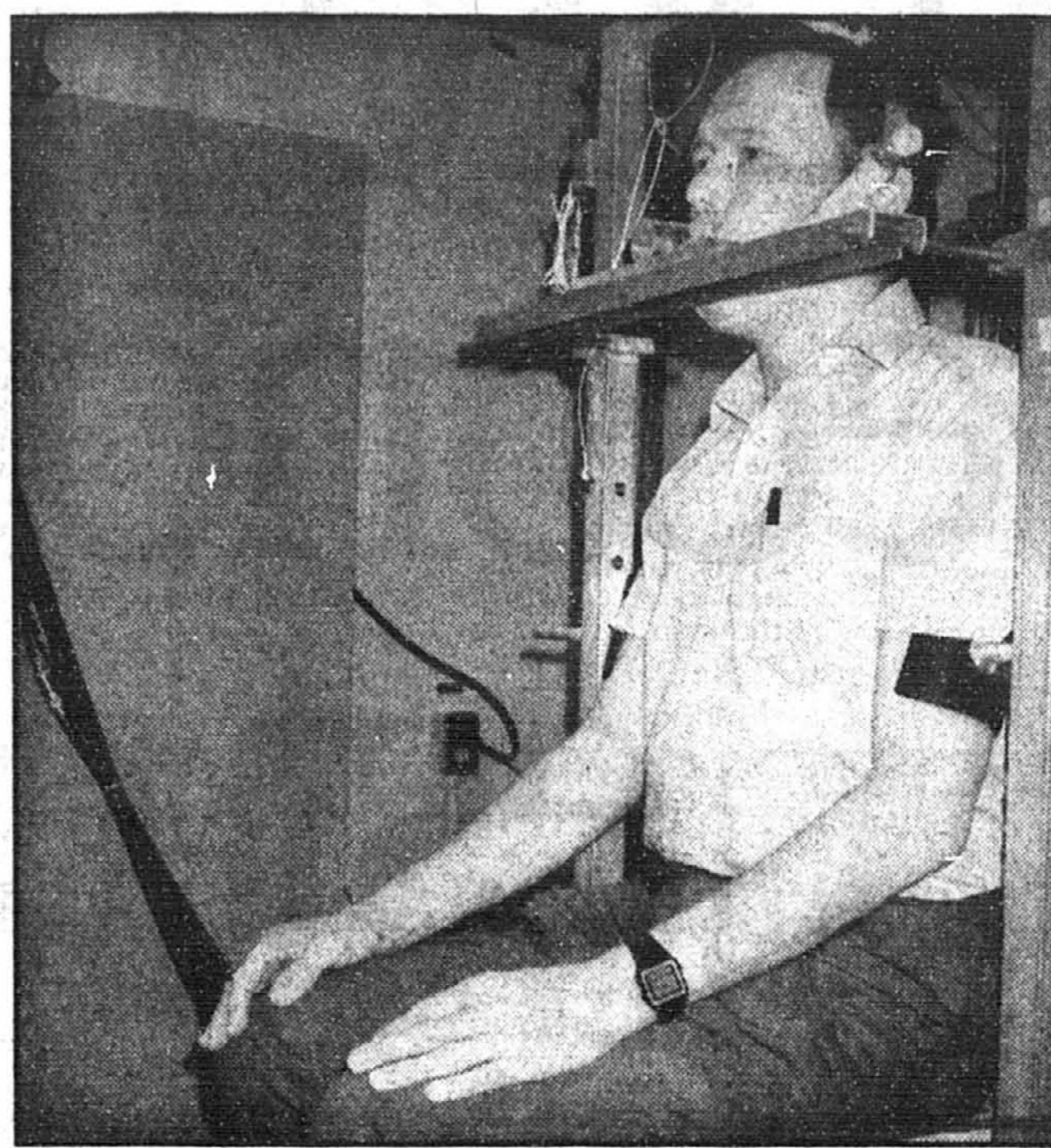
OLIVIER L. ROBERT
collaboration spéciale

■ Encore des Canadiens dans l'espace? Pas tout à fait mais Columbia, dont le lancement est toujours prévu pour demain matin (jeudi, 14 octobre), emporte des expériences canadiennes parmi lesquelles trois expériences sur l'appareil vestibulaire dont le chercheur principal est le docteur Douglas Watt, directeur de l'Unité de médecine aérospatiale de McGill.

L'avant-dernière mission de la navette spatiale pour cette année n'aura certes pas le caractère hautement spectaculaire de celle qui suivra en décembre, au cours de laquelle on corrigera la défectuosité affectant le miroir du télescope spatial Hubble. Et pourtant, le lancement de Columbia avec le module-laboratoire Spacelab dans sa soute, annonce une mission dont les expériences viendront enrichir nos connaissances en médecine et en sciences de la vie.

En effet, cette 58^e mission d'une navette américaine, intitulée SLS-2, s'inscrit dans la série de vols du programme SLS (Spacelab Life Sciences) dont l'objectif est de pousser toujours plus loin l'étude des changements rapides qui s'opèrent dans le corps humain alors que celui-ci essaie de s'adapter à la vie dans l'espace.

On peut se demander comment justifier une mission spatiale aussi coûteuse (un vol de la navette spatiale coûte entre 400 millions et 1 milliard, tout dépendant de la méthode de calcul utilisée) alors qu'elle semble, de toute façon, répéter une mission semblable qui s'était déroulée il y a deux ans. SLS-1, la première mission entiè-



Le docteur Douglas Watt, directeur de l'Unité de médecine aérospatiale de McGill.

rement consacrée aux sciences de la vie, avait permis d'acquiescer une «vue d'ensemble» du comportement humain dans l'espace.

Mais voilà, un seul vol n'est pas suffisant pour produire des résultats concluants. Parce que chaque mission de la navette spatiale diffère dans ses paramètres de vol (altitude, inclinaison orbitale, orientation de véhicule...) et dans la composition de l'équipage, les

résultats des expériences qu'on y effectuera varieront en conséquence. Il faut donc reprendre plusieurs fois ces expériences, de manière, entre autres, à élargir la population d'individus qui en sont l'objet.

La mission SLS-2 reproduira 14 des expériences conduites lors de la mission SLS-1, en plus d'innover dans le domaine de la recherche sur les animaux dans l'espace.

SLS-2 marquera également la deuxième fois qu'une équipe Columbia du système EDO (Extended Duration Orbiter) qui permet une durée de vol jusqu'à 14 jours. 14 jours pendant lesquels on se livrera à une étude en profondeur des réactions physiologiques des humains et des rats en milieu de microgravité.

Les fluides

Les expériences de SLS-2 touchent aux systèmes cardio-vasculaire, régulateur (rénal/endocrinien), neuro-vestibulaire et musculo-squelettique du corps.

Les expériences relatives au système cardio-vasculaire étudieront notamment le déplacement des fluides vers le haut du corps ainsi que les modifications de la pression artérielle. Dans l'espace, le système cardio-vasculaire d'un astronaute s'altère lentement, de sorte que son aptitude à supporter la gravité terrestre diminue. Mieux comprendre ces phénomènes s'avère crucial pour les futurs vols spatiaux de longue durée car le déconditionnement cardio-vasculaire en apesanteur peut mener à ce que les spécialistes appellent «intolérance orthostatique» (en fait, un étourdissement sévère) lors du retour sur Terre.

A cet effet, Columbia transportera une combinaison anti-gravité utilisée au cours de plusieurs missions précédentes de la navette spatiale. Sorte de sac se refermant autour de la taille d'un astronaute, la pression y est diminuée, ce qui attire le sang vers le bas du corps et régularise le système circulatoire comme s'il travaillait sous une condition normale de gravité.

Les modifications surviennent au moment où le corps humain «rencontre» la microgravité. C'est alors que les fluides commencent à se déplacer vers le haut du corps puisque le système circulatoire n'a plus à lutter contre la gravité. Comme les fluides s'accumulent dans la cage thoracique et dans la tête, le cœur reçoit un signal erroné à l'effet que tout le corps contient trop de fluides. Les autres systèmes entrent alors en action pour réduire ce qui est perçu comme un excès de fluides — par une excrétion rénale accrue de ces fluides et des minéraux qu'ils contiennent.

Alors que la quantité de plasma dans le sang décroît, le corps perçoit soudainement qu'il y a un surplus de cellules rouges dans le sang. Cela entraîne des changements hormonaux qui vont modifier le taux de minéraux ainsi que la quantité de cellules présentes dans le sang, dans les muscles et dans les os. À son tour, la production de cellules rouges décroît dans la moelle des os.

Cette réaction en chaîne se déroule pendant les toutes premières heures d'un vol spatial. C'est pourquoi deux membres de l'équipage auront dès avant le départ une sonde insérée dans le bras afin de mesurer la pression veineuse pendant ces premières heures.

Les rats-témoins

Le premier vétérinaire dans l'espace, Martin Fettman, sera responsable avec Rhea Seddon, docteur en médecine et vétérinaire de deux vols (dont SLS-1), des expériences impliquant 48 rats blancs. Les deux astronautes procéderont pour la première fois dans l'espace à l'euthanasie par décapitation et à la dissection de cinq «rats-témoins». Jane Hutchison, porte-parole du Ames Research Center, note que «cette méthode évite les effets négatifs des agents chimiques utilisés comme anesthésiants. De plus, cela permet un accès rapide au tissu vestibulaire, ce qui est un des objectifs principaux des dissections.»

Même si le syndrome d'adaptation spatiale (la maladie de l'espace) disparaît au cours des premiers jours d'un vol spatial, les changements d'ordre neuro-vestibulaire affligent les astronautes plus que tous les autres effets de la microgravité.

Les expériences neuro-vestibulaires du programme SLS visent à mieux comprendre les changements à l'oreille interne ainsi que la perception visuelle des astronautes en vue de développer des contre-mesures efficaces à la maladie de l'espace.

Le groupe d'expériences vestibulaires dans cette mission SLS-2 comporte deux expériences américaines et trois canadiennes. L'objectif visé est de déterminer comment le corps s'adapte à la perte d'une information fiable provenant des sens, en particulier les minuscules récepteurs de l'otolithes contenue dans l'oreille interne et qui déterminent le sens de l'équilibre.

Le docteur Douglas Watt, associé de près à plusieurs missions de la navette spatiale (il a été responsable, entre autres, de sept des 12 expériences canadiennes réalisées au cours de la mission IML-1, à laquelle avait participé l'astronaute canadienne Roberta Bondar), formule cette hypothèse: «Lorsqu'on est exposé de façon continue à la microgravité, l'interaction des informations visuelles, vestibulaires et tactiles sur laquelle le cerveau se fie normalement fait place graduellement aux seuls signaux visuels. Cette altération pourrait être une des causes de la maladie de l'espace.»



Gagnante en Australie, gagnante chez vous



VOICI L'ELANTRA 1994

La voiture du haut est une Hyundai Elantra. Elle a gagné le grand Rallye d'Australie* deux ans de suite dans la catégorie voitures de série.

La voiture du bas est aussi une Hyundai Elantra. Il s'agit d'une gagnante, car aux points de vue élégance, performances et rapport qualité-prix, elle éclipse la concurrence.

En 1994, la Hyundai Elantra GLS, berline de type familial, établit de nouveaux rapports entre la qualité et le prix. Intérieur spacieux, conforme aux règles de l'ergonomie. Nouvelles lignes élégantes.

Équipement de sécurité avancé, tel que coussin gonflable et, en option, freins ABS. Moteur de 124 chevaux à 16 soupapes et double arbre à cames en tête. L'Elantra gagne sur toute la ligne.

De plus, la nouvelle Hyundai Elantra bénéficie du Programme d'assistance routière 24 heures et d'une des meilleures garanties de l'industrie.

Voyez votre concessionnaire Hyundai et découvrez pourquoi l'Elantra 1994 éclipse la concurrence. Ici comme ailleurs.



* L'Elantra de Team Australia a été, en 1991 et 1992, une gagnante double catégorie au grand Rallye d'Australie parmi les voitures de série du groupe N, dans le cadre du Championnat mondial de rallye.

OUEST
Autos Eurolux Inc.
2500, boul. Hébert
Valleyfield 377-1985

Automobiles
Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Ile Perrot Hyundai
500 Don Quichotte
Ile Perrot 425-2960

Formule Hyundai
9565 rue Clement
Ville Lasalle 364-1124

Hyundai de Sigi
1124 rue Bleury
Montréal 879-1531

SUD
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 875-1959

Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080

Les Automobiles
Clogmor Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817

Le Carrefour de la
Voiture Importée Inc.
2499, boul. Casavant
St-Hyacinthe 774-6344

Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 378-4666

Hyundai Rive-Sud
34 boul. Taschereau
La Prairie 444-4244

Hyundai de Châteauguay
77, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 699-8555

Hyundai Varennes
1855 Route 132
Varennes 652-4979

NORD
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier
1756, boul. Paquette
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Val David - ENR.
990, Route 117
Val David 322-6620

Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey, Laval
682-6000

Hyundai Blainville
1053, Curé Labelle
Blainville 434-5484

Houle et Frères Hyundai
401 boul. des Seigneurs
Terrebonne 471-4647

Excellence St-Eustache Hyundai
885 boul. Arthur Sauve
St-Eustache 974-0440

Hyundai Ste-Agathe
1751 rue Principale
Ste-Agathe 326-8211

EST
Pointe-aux-Trembles
Hyundai Enr.
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201

Excellence Hyundai
1250 Marie-Victorin
Tracy 743-1244

Hyundai Repentigny
845 rue Notre Dame
Repentigny 582-3182

Lombardi Hyundai
7200 boul. Langheir
St. Leonard 255-2222

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

La pression monte à l'hôpital Notre-Dame

MARTHA GAGNON

Mécontents du plan de redressement proposé par la direction, les employés syndiqués (CSN) de l'hôpital Notre-Dame se réunissent cet après-midi pour décider de la façon dont ils entendent réagir aux compressions budgétaires.

Contrairement à ce qui avait été prévu, aucune rencontre n'a eu lieu hier entre le syndicat et la partie patronale. Selon une représentante syndicale, la direction a fait savoir qu'elle n'était pas tenue de rencontrer l'exécutif.

Il y a quelques jours, le directeur des finances annonçait que l'hôpital Notre-Dame fermerait graduellement 40 lits dans différentes unités de soins d'ici le mois de décembre.

Selon la porte-parole syndicale, Jocelyne Fortier, « la direction a trouvé le moyen de contourner la convention collective en faisant indirectement ce qu'elle ne pouvait faire directement ».

Au départ, la direction souhaitait fermer 32 lits du département d'orthopédie à compter du 8 octobre, mais elle a été forcée de modifier une partie de son plan qui contrevenait à la convention collective. Les syndicats ont, en effet, exigé que l'on respecte le délai de quatre mois, prévu dans la convention, avant de procéder à la fermeture de cette unité.

Devant le refus syndical, la direction a décidé de fermer une quarantaine de lits dans différentes unités en ne comblant pas les départs. Selon le représentant de l'hôpital, Jacques Wilkins, « il s'agit d'une mesure temporaire et compensatoire qui est tout à fait légale et ne contrevient pas à la convention collective. C'est une opération de normalisation des lits ».

La direction n'a pas abandonné pour autant son projet de fermer les 32 lits de l'unité d'orthopédie. Ce qu'elle fera en décembre. Selon le plan de redressement, l'unité sera désormais réservée à des patients ambulatoires qui pourront retourner à la maison après leur intervention au lieu d'occuper un lit. On veut ainsi réduire la durée d'hospitalisation.

Au cours des six prochains mois, l'hôpital espère réduire ses dépenses de 1,5 million en important des compressions dans différents services, dont plus de 400 000 \$ avec la fermeture de lits.

Les syndicats ne sont pas d'accord avec la façon d'agir de la direction. « On nous enlève tout, morceau par morceau », se plaignait hier un représentant syndical. Il reconnaît toutefois que la mobilisation syndicale n'est pas facile en ce moment. « Chose certaine, plusieurs employés sont mécontents et craignent une détérioration de la qualité des soins et des conditions de travail. Les fermetures de lits s'accroissent à chaque année ».

Le Conseil syndical se réunissait hier pour adopter le plan d'action qui sera présenté à l'assemblée d'aujourd'hui. La CSN, de concert avec le syndicat des infirmières, a déjà tenu une conférence de presse pour dénoncer le plan de compressions et organisé du piquetage symbolique devant l'hôpital.

Future clinique Morgentaler vandalisée

Fredericton

Une maison dans laquelle le docteur Henry Morgentaler avait l'intention d'installer une clinique d'avortement a été la proie de vandales et a donc subi d'importants dégâts.

Cependant, il n'est pas du tout clair que la violence soit l'oeuvre d'une protestation pro-vie.

Et s'il est vrai que M. Morgentaler et ses partisans de Fredericton croient que les dégâts subis lundi ont été causés par des fanatiques anti-avortement, la police locale pense que c'est simplement l'oeuvre de petits voyous.

« Nous n'avons pas la moindre raison de croire que les individus qui ont posé de tels actes aient même entendu parler du docteur Morgentaler », a déclaré hier le sergent d'état-major Eric Fiander, de la police de Fredericton.

M. Fiander a indiqué que la police était à la recherche de deux enfants, dans les 12 ans, qui ont été aperçus en train de rôder autour de la maison de M. Morgentaler à peu près à l'heure où le saccage a eu lieu.

La police a estimé les dommages à environ 5000 \$.

Toutes les fenêtres de la vieille maison en bois, qui abritait autrefois un restaurant, ont été brisées et les prises de courant, interrupteurs ainsi que les appareils électroménagers ont été défoncés dans ce qu'un partisan local du docteur Morgentaler a décrit comme de la destruction « systématique ».

La maison n'a pas encore été transformée en clinique d'avortement, bien qu'elle ait été achetée par le docteur de Montréal dans ce but-là. Elle était vide depuis quelques mois.

Des exploitants de jeux vidéo poursuivent leur expert

ANDRÉ CÉDILOT

Les exploitants d'appareils d'amusement se battent sur tous les fronts pour garder leur part du lucratif marché de la vidéo-poker. Hier, ils ont inscrit une poursuite de 1 million contre une firme comptable qu'ils tiennent responsables de leur échec dans les pourparlers avec le gouvernement.

Cette nouvelle controverse tourne autour d'une étude qu'avait commandée en mars dernier l'Association de l'amusement du Québec à Samson Bélair Deloite et Touche pour évaluer la rentabilité d'un projet de partenariat entre le gouvernement et le secteur privé pour l'exploitation des jeux électroniques.

Le 3 juin, s'appuyant sur le rapport des comptables, l'Association avait fait valoir en Commission parlementaire que le gouvernement québécois n'avait pas inté-

rêt à opérer seul puisqu'il empocherait au moins 18 millions de plus en partageant le travail avec ses quelques 200 membres.

Dès le lendemain, les dirigeants de l'Association étaient informés au téléphone par l'expert de Samson Bélair Deloite et Touche qui les avait accompagnés au Parlement, Alain Desrosiers, qu'il apporterait des changements mineurs au rapport.

Quelle ne fut pas la surprise du président Henley Song d'apprendre sept jours plus tard par télécopieur que M. Desrosiers avait changé ses conclusions du tout au tout: le gouvernement réaliserait des profits additionnels de 50 millions en prenant le contrôle des vidéo-loteries!

En outre, malgré les protestations de l'Association, M. Desrosiers a écrit directement au président de la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec pour que les autorités politi-

ques soient informés des importantes modifications apportées à son rapport.

Si l'on en croit la requête de l'Association, Samson Bélair Deloite et Touche alléguait avoir fait son analyse à partir de données incomplètes. « Il est pour le moins surprenant que les informations de Loto-Atlantique soient devenues disponibles seulement durant le week-end suivant la présentation du rapport », écrit son avocat, Michel Beaudry.

Quoiqu'il en soit, Me Beaudry reproche à l'expert de Samson Bélair Deloite et Touche, qui fait les vérifications des tirages de Loto-Québec à la télévision, de n'avoir spécifié dans aucun de ses rapports qu'il avait des réserves quant aux chiffres qu'il avait en main pour réaliser l'étude.

Selon l'avocat, la négligence de la fir-

me comptable a eu pour effet de discréditer les membres de l'Association de l'amusement et, par le fait même, incité le gouvernement à écarter la formule de partenariat présentée par ses membres, confiant plutôt la mainmise des jeux vidéo-pokers à Loto-Québec.

La semaine dernière, l'Association de l'amusement a contesté en Cour supérieure la constitutionnalité de la loi 84 qui donne les pleins pouvoirs au gouvernement québécois en matière de jeux. L'affaire sera entendue le 17 novembre au palais de justice de Montréal.

La Corporation du loisir automatique du Québec, qui regroupe une dizaine de distributeurs et opérateurs de machines vidéo-pokers, dont Expotronic, qui appartient à Nick Cotroni et Tony Vanelli, a pour sa part échoué dans sa tentative de faire déclarer la loi illégale.

SUPER BAS PRIX!

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

DELL ORDINATEUR 486DX/33MHz

No 18839

- Processeur 486DX/33MHz Intel
- Mémoire vive 4 Mo
- Disque dur de 230 Mo
- Unités de disquettes 3, 5 et 5,25"
- Télécopieur/modem 2400/9600 bauds avec programme
- Carte vidéo à bus local Logiciels MS-DOS, Windows et MS-Works
- Moniteur couleur SVGA de 14"
- Souris Dell
- Garantie d'un an sur place (Détails au magasin)

1999\$

MONITEUR COMPRIS!

PAPIER À COPIES

No 14336
8 1/2 x 11". Blanc. 5000 feuilles/boîte.

2279*

OKIDATA IMPRIMANTE OL400E

No 19874

- Imprime jusqu'à 4 pages/min., à définition de 300 points/pouce
- Mémoire perfectionnée de 512 Ko
- Alimentation de 100 feuilles
- 44 polices de caractères
- Interface série/parallèle à commutateur automatique

679\$

Canon CALCULATRICE TS84H

No 18813

- Affichage à 8 chiffres, extra-grand et réglable
- Pourcentage/majoration 1 touche
- Avec étui
- Alimentation par énergie solaire ou pile (incluse)

999

Hilroy CHEMISES ULTRA-LEGERES

Onglet 1/2 coupe. Qualité d'usage général. En exclusivité chez BUREAU EN GROS!

Format lettre No 19952 398* PAQ/100

Format légal. No 19953 498* PAQ/100

Polaroid DISQUETTES 3 1/2" HD

No 14899
Double-face, haute densité. Non-formatées.

899*

BTE/10

CARTOUCHES DE TONER EQUIPEMENT D'ORIGINE

LASERJET II/III No 13861 9199*

LASERJET IIP/IIIP No 13862 7899*

GRATIS

AVEC CE BON, A L'ACHAT DE 30 \$

- 100 chemises brunes, format lettre
- 12 stylos à bille PaperMate. 2 pointes, 3 couleurs, au choix
- 1000 trombones ondulés, No 1
- 5 tablettes de papier blanc, à larges interlignes, format lettre

Collectionnez ces articles. Présentez ce bon et votre carte d'adhésion-escompte GRATUITE de BUREAU EN GROS à la caisse. À l'achat minimum de 30 \$, vous recevrez tous ces articles de bureau SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES!

Ce bon n'a aucune valeur en espèces. Limite: un bon par client/entreprise. Aucun remboursement (comptant/crédit) pour cette offre.

EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 OCTOBRE 1993, À NOTRE NOUVEAU MAGASIN À ST-LAURENT!

1000 TROMBONES
GRATIS!

1000 TROMBONES

12 STYLOS
GRATIS!

100 CHEMISES
GRATIS!

5 TABLETTES
GRATIS!

MAINTENANT OUVERT!

BUREAU EN GROS CÔTE-VERTU

3680, CÔTE-VERTU
ST-LAURENT

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 8h - 21h
SAMEDI 9h - 16h
DIMANCHE 11h - 17h

AVENUE VIGIER

MONTREAL

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 8h - 19h
SAMEDI 9h - 17h
DIMANCHE 11h - 17h

301, ST-ANTOINE OUEST

MONTREAL

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 8h - 19h
SAMEDI 9h - 17h
DIMANCHE 11h - 17h

3003, BOUL. LE CARREFOUR

LAVAL

HEURES D'OUVERTURE:
LUN. À VEN. 8h - 21h
SAMEDI 9h - 16h
DIMANCHE 11h - 17h

PRIX-CHOC POUR MEMBRE
ADHESION GRATUITE!

BUREAU EN GROS

Denis Lavoie

Le docteur **André Aisenstadt** était l'invité d'honneur d'un dîner offert pour souligner ses 30 ans d'engagement pour la journée de clinique annuelle de l'Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis, qu'il commandite depuis 30 ans. Scientifique accompli, ayant obtenu son doctorat en mathématiques et physique de l'Université de Zurich, où il a étudié avec **Albert Einstein**, le docteur **Aisenstadt** a contribué à la création de la Société centrale d'hypothèque et de logement, quelques années après avoir immigré à Montréal en 1930. Il est aussi à l'origine de la fondation du Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal. La journée clinique André-Aisenstadt se tient aujourd'hui, à l'amphithéâtre Block de l'Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis et portera sur la gériatrie. Les conférenciers proviennent surtout d'hôpitaux américains. Le docteur **René Simard**, recteur de l'Université de Montréal, sera de cette journée, de même que nombre de personnalités du monde médical et universitaire.

Serge Savard a accepté d'être le président d'honneur de l'exposition annuelle d'oeuvres d'art de la Fondation Charles-LeMoine, qui aura lieu les 22, 23 et 24 octobre, au Centre d'art de Brasseur. Plus de 450 oeuvres de 130 artistes seront offertes. Les profits de cette activité serviront à la recherche médicale et à l'achat d'équipements hospitaliers.

La Fondation Mgr Moreau a doné 5000 \$ à la Maison grise de Montréal, dans le cadre de sa présente campagne de financement « ouvrons notre cœur, nous pourrions laisser notre porte ouverte ». C'est **Gertrude Routhier** et **Roland Ethier**, qui sont venues remettre le don de la Fondation Mgr Moreau à sa sœur **Dolorès Coulombe**, fondatrice de la Maison grise de Montréal. Cet organisme offre des services d'hébergement à long terme pour des femmes en difficulté. Il manque encore un peu plus de 25 000 \$ pour atteindre l'objectif de 100 000 \$. Renseignements: 722-0827.

Fidèle à son engagement d'une contribution de 100 000 \$ à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, la Brasserie Labatt remettait récemment, par l'entremise de son chef de la distribution pour l'Est de Montréal **Roland Dubé** et son représentant pour l'Est de Montréal, **Yvon Grenier**, un 8^e versement de 10000 \$.

François Perreault, conseiller principal aux communications, Bureau du président du conseil du Canadien Pacifique Ltée, sera le conférencier du petit déjeuner-causerie de l'Association internationale des professionnels de la communication. Il sera appelé à définir le rôle stratégique des communications dans l'atteinte des objectifs de l'entreprise. C'est pour ce mercredi 13 octobre, dès 7 h 45, à l'Institut d'hôtellerie du Québec, 401, rue Rigaud, angle Saint-Denis. Renseignements: 846-5063.

Thelma Cadieux, après avoir oeuvré pendant de nombreuses années comme directrice de la Société Alzheimer de Montréal offre, gratuitement, des services de recherche d'hébergement pour personnes âgées. Renseignements: 696-8166.

Les fruits d'un tournoi de golf des courtiers d'assurances Meloche, soit la somme de 16 000 \$, ont été remis par **Raymond A. Décarie**, président et chef de l'exploitation de Meloche courtiers d'assurances, à **Géraldine Doucet** et **Lynda Cullter**, respectivement directrice et présidente du conseil de la Fondation canadienne Rêves d'enfants.

Pierre Bourgie, président et chef de la direction d'Urgel Bourgie Ltée, sera l'objet d'un gala-témoignage de la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine, en l'honneur de celui qui fut président du comité exécutif et du conseil d'administration de la Fondation de 1986 à 1988. **Pierre Bourgie** a aussi été socialement actif au Musée d'art contemporain et au Centre de santé Saint-Henri. Le gala-témoignage-bénéfice aura lieu le jeudi 21 octobre, à 19 h 30, au salon

Ovale de l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal. Les profits serviront entre autres, à promouvoir la recherche sur les maladies infantiles et maternelles. Coût: Renseignements: 345-4972.

Jean-Guy Moreau, donnera un spectacle-bénéfice, au profit du Service d'aide communautaire Anjou, le 22 octobre à 20 h, au grand auditorium du collège Maisonneuve, 2700, rue Bourbonnière, à Montréal. Il s'agit bien sûr d'une représentation du plus récent spectacle de l'humoriste. Coût: 25 \$. Renseignements: 354-4299, SAC-Anjou, 6497, rue Azilda, Anjou (Québec).

Bazar de l'Association Marie Reine, cercle 610, de Côte Saint-Paul, les 15, 16 et 17 octobre. Le tout se déroulera à la salle des Chevaliers de Colomb de Côte Saint-Paul, 5709, rue Brisset, angle Champigny, de 19 h à 22 heures le vendredi; de 13 h à 20 h, le samedi; et de 10 h à 15 h, le dimanche. Renseignements: 761-2976.

Si j'étais premier ministre... dira d'abord le comédien **Jean-Louis Roux**, afin de parler de politique devant l'auditoire du Cercle d'études ultramontaises, qui l'a invité à aborder ce sujet. C'est pour répondre au présent contexte électoral, que le Cercle a invité l'homme de théâtre. C'est pour le jeudi 21 octobre, à 19 h 30, au Centre des arts et loisirs, 215, avenue de l'Épée, à Outremont. Entrée libre. Renseignements: 274-6910.

Première rencontre de formation de l'Association canadienne de marketing direct, le vendredi 15 octobre, de 8 h 30 à 13 h, au théâtre «séminaires et communications», 800, Carré Victoria, salle 330, Montréal. On traitera tout particulièrement des communications d'affaires. Les autres séminaires offerts porteront sur: le prospect, la proposition, la présentation, le processus, et la vente par catalogue et ses dérivés. Coût: 90 \$. Renseignements: Association canadienne de marketing direct, Case postale 41, succursale De Lorimier, Montréal (Québec), H2H 2N6. Tél. 523-2263.

Clémence Desrochers se fera «calleuse» de bingo, lors d'une soirée d'ingé de bingo qui aura lieu au Musée d'art contemporain de Montréal, le 19 octobre, à compter de 19 h. Organisée par la Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut au Québec, cette activité bénéficie vise bien sûr à recueillir des fonds pour cette organisme qui favorise la thérapie par l'art pour les malades et ex-malades psychiatriques. Des oeuvres d'art brut seront exposées au Musée, à compter d'aujourd'hui et seront données en prix lors de la soirée de bingo. Coût: 150 \$. Renseignements: 849-9936.

L'Opération patrimoine populaire Montréal a attribué son prix d'excellence à la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges. C'est le président de la Société, **Pierre Ramet**, qui a reçu le prix des mains du président de la Fondation Héritage Montréal, **Maurice A. Forget**, et du membre du comité exécutif de la ville de Montréal responsable de l'aménagement et du développement urbain, **André Lavallé**. Une cinquantaine de Montréalais ont également reçu des prix pour les travaux d'entretien ou de rénovation de leur propriété.

Bingos au profit d'organismes du Centre-Sud, se tenant régulièrement dans les salles de la Société Ozanam, tous les soirs de la semaine, de 19 h, à 22 h 30. C'est au 94, rue Sainte-Catherine Est.

C'est sous les thèmes de: «Gestion de carrière» et «Évaluation de la performance», que se présente un séminaire offert par la Société canadienne des directeurs d'associations (section Montréal), séminaire accompagné d'un déjeuner-causerie portant sur les «Trois habiletés fondamentales pour survivre dans les années 90». Coût: 95 \$, 60 \$ pour le déjeuner-conférence seulement. Renseignements: 989-9937.

Conférence nord-américaine sur l'alcool au volant et les implications en matière de politique publique, organisé par l'Association québécoise du transport et des routes inc. Le tout aura lieu



A compter de cette semaine, La Presse, ouvre cette page aux campagnes de Centraide qui se tiennent en milieu de travail, par tout le Québec. Ces campagnes de sollicitation sont d'une extrême importance, Centraide du Grand Montréal ayant réalisé plus de la moitié de son objectif grâce aux dons des employés sollicités. Des milliers de bénévoles travaillent à recueillir des fonds qui serviront à répondre aux besoins de 1258 organismes financés par les 17 Centraide régionaux du Québec. Sans Centraide, c'est donc 1258 campagnes de financement qu'il faudrait mener. Des milliers d'entreprises sont touchées par cette campagne annuelle de Centraide, qui, d'ici le 28 novembre, ira rejoindre un travailleur sur deux.

Les 1200 employés de United Parcel Service du Québec et de l'Est de l'Ontario ont voulu voir par eux-mêmes à quoi pouvait servir l'argent donné à Centraide. Ces employés se sont donc rendus visiter quatre organismes de Centraide. Les gens de UPS ont de plus invité **Gaston Leblanc**, de la Maison Jonathan de Longueuil, à venir leur parler de décrochage scolaire. L'engagement de ces employés est allé jusqu'à accueillir un groupe de jeunes de cette Maison, dans le cadre d'un atelier d'information sur le marché du travail. Les résultats de cet engagement social furent tel que le taux de participation des employés de UPS a été de 72 pour cent, les contributions de ces employés ayant été bien supérieures à l'objectif. Ce succès est attribuable à **Daryl Dagenais** et **Michel Boyer**, directeurs de la campagne Centraide dans leur milieu de travail.

Le personnel de l'Assemblée nationale et des députés joueront aux quilles pour Centraide, le mercredi 27 octobre. Cette activité qui permettra de resserrer les liens entre politiciens et fonctionnaires, permettra surtout d'amasser des fonds pour Centraide.

Pas moins de seize (16) Chambres de commerce du Grand Montréal se sont jointes à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour faire un succès du déjeuner an-

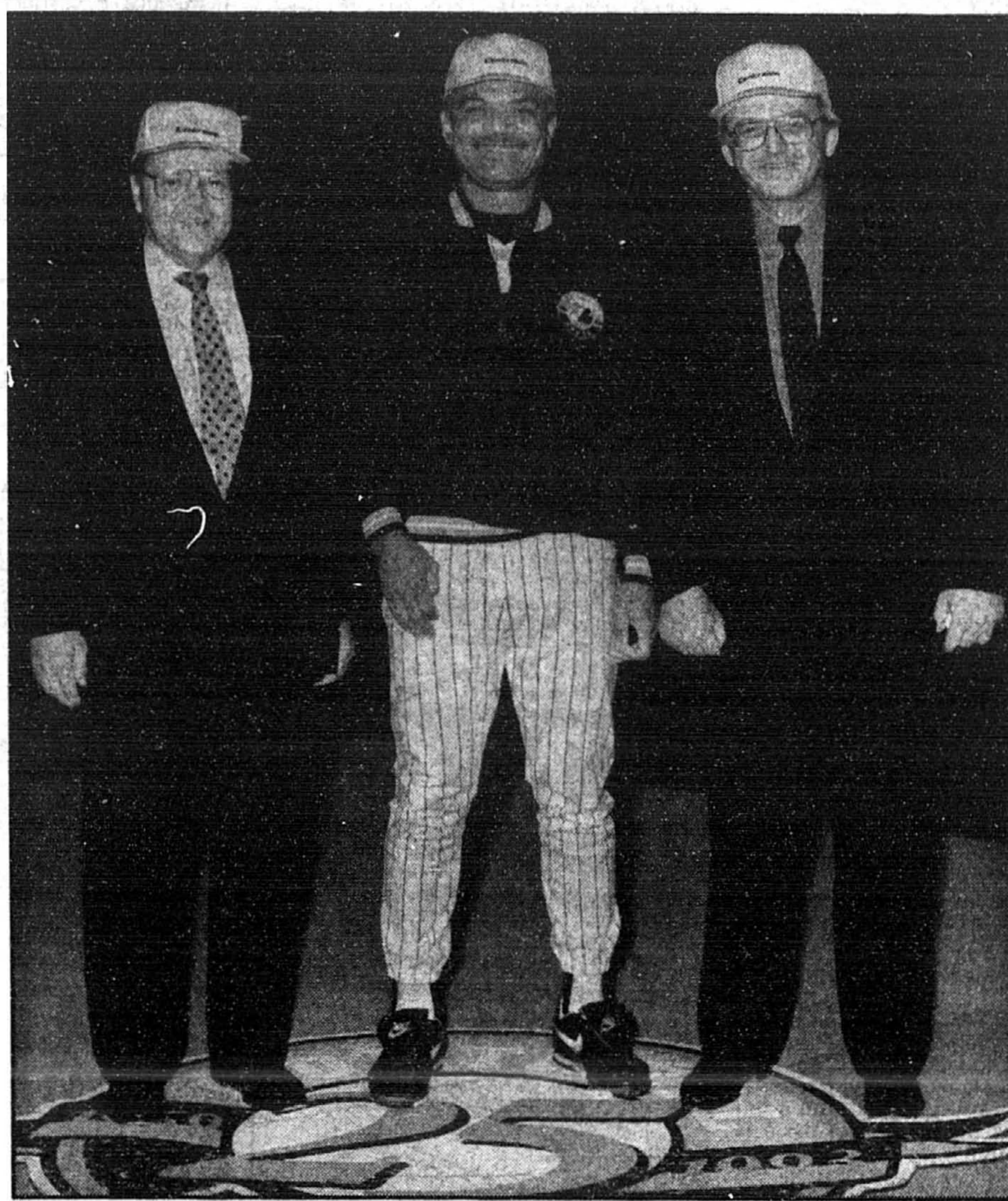
nuel au bénéfice de Centraide. La communauté des affaires était représentée, ce 7 octobre, par 450 personnes qui ont écouté les co-présidents de la campagne Centraide, **Jacques B. Bérubé** et **Purdy Crawford**, leur parler de l'importance de soutenir Centraide. Réponse: les recettes de 4000 \$ de ce déjeuner sont allées dans les coffres de Centraide.

Bravant la pluie, par un temps froid, 300 marcheurs, employés et retraités de la Banque Royale du Canada, ont parcouru 10 km dans le centre-ville de Montréal pour recueillir 21 000 \$ au profit de Centraide du Grand Montréal. Événement annuel, ce marchathon s'est tenu le dimanche 26 septembre sous la responsabilité de **Tina Scrensi**.

La ville d'Anjou est fière de compter parmi ses cadres «l'ingénieur de l'année», en la personne de **Robert Généreux**, directeur des Services techniques d'Anjou. Ce titre, décerné par l'Association des ingénieurs municipaux du Québec, vise à reconnaître la compétence des ingénieurs oeuvrant en pour les municipalités. Depuis l'embauche de l'ingénieur, la ville d'Anjou aurait épargné près d'un million par année en honoraires professionnels.

Bazar original, organisé au profit du secteur jeunes familles, du Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-gens. On peut louer une table pour vendre ses choses. Coût: 30 \$. Renseignements: 722-1851. On peut aussi donner babioles et articles de tout genre au 5675, rue Lafond. Renseignements: 722-1851. Le bazar aura lieu le samedi 6 novembre, de 10 h à 16 h.

L'Association des femmes d'affaires du Québec effectue pré-



Centraide était reçu par les Expos de Montréal, le 1er octobre, jour du lancement de la campagne de financement de Centraide. Les coprésidents de la campagne ont effectué le premier lancer du match, avant de poser en compagnie de l'entraîneur des Expos, **Felipe Alou** (au centre). **Jacques B. Bérubé** (à droite) et **Purdy Crawford** (à gauche) sont heureux de compter sur l'appui du président du conseil du Club de baseball de Montréal, **Jacques Ménard**, coprésident de la campagne Centraide de 1992.

sentement une tournée qui l'amènera à tenir une réunion dans l'Est de l'île de Montréal, le jeudi 28 octobre. C'est en effet au Centre communautaire Rivière-des-Prairies, 9140, boulevard Perron, à Rivière-des-Prairies, ce 28 octobre de 18 h à 20 h, que **Nicole Raffalli**, directrice adjointe au développement du chapitre de Montréal de l'Association, animera cette activité. Renseignements: 849-7591.

Assemblée de fondation de la Chambre de commerce d'Outremont, légalement reconnue et enregistrée depuis peu. L'assemblée de fondation, convoquée

par le président par interim de cette nouvelle Chambre, **Donat Archambault**, aura lieu le mercredi 3 novembre, à 19 h, à la salle du conseil, hôtel de ville d'Outremont.

Marina Orsini a accepté d'assumer la présidence d'honneur du souper-bénéfice de la Fédération québécoise pour le saumon de l'Atlantique, qui aura lieu le vendredi 5 novembre, à 17 h 30, à l'hôtel Loews Le Concorde de Québec. Cet organisme oeuvre dans la restauration et le développement des rivières à saumon du Québec. Il y aura encaissement et nombreux tirages. Coût: 100 \$.

Renseignements: (418) 847-9191.

menu de cette activité qui a permis de recueillir quelques centaines de dollars: de la tourtière du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les responsables de la campagne Centraide à Loto-Québec, **Jean-Claude Labrie** et **André Provencher** ont bien amorcé leur campagne de souscription la semaine dernière. En plus de faire une vente débarras au profit de Centraide, leur encaissement, animé par **Michel Barette** (Hi! Ha! Tremblay) s'est avéré un franc succès, des milliers de dollars ayant été recueillis en trois heures seulement. Notons que des tableaux et oeuvres d'artistes reconnus sont en vente au siège social de Loto-Québec, et ce jusqu'au 22 octobre. On versera 25 pour cent du prix de vente à Centraide.



Reynolds donne 100 000 \$ à l'UDEM

La Société canadienne de métaux Reynolds vient de faire son don le plus important à une campagne universitaire, en donnant 100 000 \$ pour la campagne conjointe de l'École polytechnique, l'École des hautes études commerciales et l'Université de Montréal. Dans l'ordre habituel: **J.-Denis Duquette**, secrétaire général de l'École des hautes études commerciales; **Jean-Paul Gourdeau**, président et principal de l'École polytechnique; **René Simard**, recteur de l'Université de Montréal; **Guy Sarazin**, directeur des relations publiques de la Société Reynolds; et **André Blisson**, chancelier de l'Université de Montréal.

Renseignements: (418) 847-9191.

Il y a quinze ans, disparaissait un quotidien dont le nom était bien identifiée à la métropole, le **Montréal-Matin**. Pour commémorer ces 15 ans de deuil, tous les ex-employés du défunt **Montréal-Matin** sont invités à échanger des souvenirs lors d'une soirée de retrouvailles qui aura lieu le 3 décembre, à compter de 18 h, au local de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal, 480, rue Gilford. Renseignements: 527-4161.

À DIMANCHE

Deux policiers de Detroit condamnés à de longues peines de prison pour avoir tué un automobiliste

AP
DETROIT

■ Deux agents de la police de Detroit ont été condamnés hier à de longues peines de prison pour avoir tué un automobiliste en le matraquant avec leurs torches électriques.

Les deux hommes, Larry Nevers et Walter Budzyn, ont été condamnés respectivement à des peines de 12 à 25 ans et huit à 18 ans pour le meurtre de Malice Green, qui avait, selon eux, résisté à son arrestation.

Avant de rendre sa sentence, le juge George Crockett a déclaré qu'il ne pensait pas que les deux policiers aient eu l'intention de tuer Green, mais qu'ils n'en devaient pas moins être tenus responsables du résultat de leur acte.

«Je pense, a-t-il dit, que vous projetiez de lui causer un tort excessif, et c'est effectivement ce que vous avez fait.»

Des témoins ont relaté que Nevers, 53 ans et Budzyn, 47 ans, ont matraqué Green devant un établissement qu'ils soupçonnaient vendre de la drogue, parce

qu'il avait refusé d'ouvrir son poing. Green, un ouvrier de l'acier en chômage, a reçu au moins 14 coups à la tête, qui lui ont arraché une bonne partie du cuir chevelu.

Les deux policiers sont blancs, alors que Green est noir, ce qui n'a pas manqué de susciter une comparaison avec le matraquage de Rodney King à Los Angeles, mais aucune connotation raciale n'a été soulevée au cours du procès.

Un porte-parole des services correctionnels du Michigan, Warren Williams, a fait savoir que

les deux hommes purgeraient leur peine dans une prison fédérale plutôt que dans une prison d'État.

«La seule façon dont nous pourrions assurer leur sécurité dans une prison d'État, a-t-il expliqué, serait de les maintenir perpétuellement dans leurs cellules. Au sein du système carcéral de l'État, il est en effet possible que d'anciens policiers entrent en contact avec des individus qu'ils avaient eux-mêmes aidé à mettre en prison, et les conséquences pourraient être très sérieuses pour eux.»

La matinée fut infernale le 11 juillet 1990 au centre d'opération de la SQ, à Montréal

Presse Canadienne

■ Le matin du 11 juillet 1990, au centre d'opération de la Sûreté du Québec (SQ), à Montréal, «c'était l'enfer», a déclaré, hier, le responsable de l'opération policière à Oka, l'inspecteur Jean-Pierre Gariépy, qui surveillait également la tension qui montait du côté d'Akwesasne et des alentours du pont Mercier et des routes 132, 138 et 207 bloquées par des Mohawks de Kahnawake.

La situation était d'autant plus alarmante que la SQ ne disposait d'aucun policier du groupe d'intervention pour les dépêcher à Kahnawake où s'activaient des gens armés.

Trois groupes d'intervention étaient à Oka, un à Akwesasne et le cinquième en vacances.

Dans son témoignage à l'enquête du coroner portant sur la mort du caporal Marcel Lemay, survenue à Oka le 11 juillet 1990, l'inspecteur Gariépy a assuré hier que cet élément n'avait joué aucune rôle quant à l'ordre donné vers 8 h de pénétrer dans la pinède alors qu'une équipe policière spécialisée en négociation était sur le point d'arriver à Oka.

«Ça n'a jamais influencé nos décisions, pas sur mon côté», a dit l'inspecteur Gariépy.

Ce dernier a cependant indiqué que si des membres du groupe d'intervention avaient été disponibles, «ils auraient été utilisés au pont Mercier». «La situation qui sévissait sur le pont Mercier était

plus sérieuse que celle qui se passait à Oka», a-t-il fait valoir.

L'inspecteur Gariépy a ensuite expliqué à l'assistant du coroner, Me Richard Masson, de quelle façon l'ordre d'intervenir lui avait été communiqué.

Dans un premier temps, l'inspecteur Gariépy a affirmé avoir reçu l'ordre d'intervenir, par téléphone, du directeur général adjoint Marc Lizotte, à 7 h 45.

Trois minutes plus tard, il affirmait avoir reçu deux téléphones de M. Lizotte, le premier à 8 h, qui lui demandait un rapport verbal sur la situation à Oka, et un deuxième 15 minutes plus tard, qui donnait l'ordre d'intervenir.

M. Gariépy a affirmé qu'il

n'était pas d'accord avec une intervention policière dans la pinède qui «nécessitait un repositionnement des troupes».

Pour cette raison, il dit avoir demandé au responsable de l'opération policière sur place, à Oka, Réal Marcotte, de faire le point sur ce qui s'y passait.

M. Gariépy a dit avoir été rassuré par les propos de M. Marcotte, qui lui aurait dit que «la situation est relativement calme et que les discussions avec Ellen Gabriel et John Cree n'allaient nulle part.

«J'ai communiqué ça à Lizotte», assure M. Gariépy.

Quelques secondes plus tard, M. Gariépy affirme toutefois

qu'avant même de faire rapport, il reçoit l'ordre de M. Lizotte d'entrer dans la pinède.

«M. Lizotte bénéficiait probablement de sources d'information que je n'avais pas. Il avait ses conseillers avec lui dans son bureau. Il avait aussi le dossier de trois sites (Akwesasne, Mercier et Oka)», a ajouté l'inspecteur Gariépy.

Par ailleurs, le coroner Guy Gilbert a été accusé, hier, d'outrepasser son mandat.

«Vous êtes carrément hors mandat. Vous faites une enquête administrative sur un corps policier», a soutenu le procureur de la SQ, Me Mario Bilodeau.

Relations
interculturelles

FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

Les services à une clientèle multiethnique

L'administration des services à la clientèle dans un contexte multiculturel.

Le vendredi 29 octobre
9 h à 17 h

0.7 UFC - 295 \$ (TPS et TVQ en sus)

Gérer un personnel multiethnique

Développer et implanter une politique d'intégration du personnel d'origines ethniques diverses.

Le lundi 8 novembre
9 h à 17 h

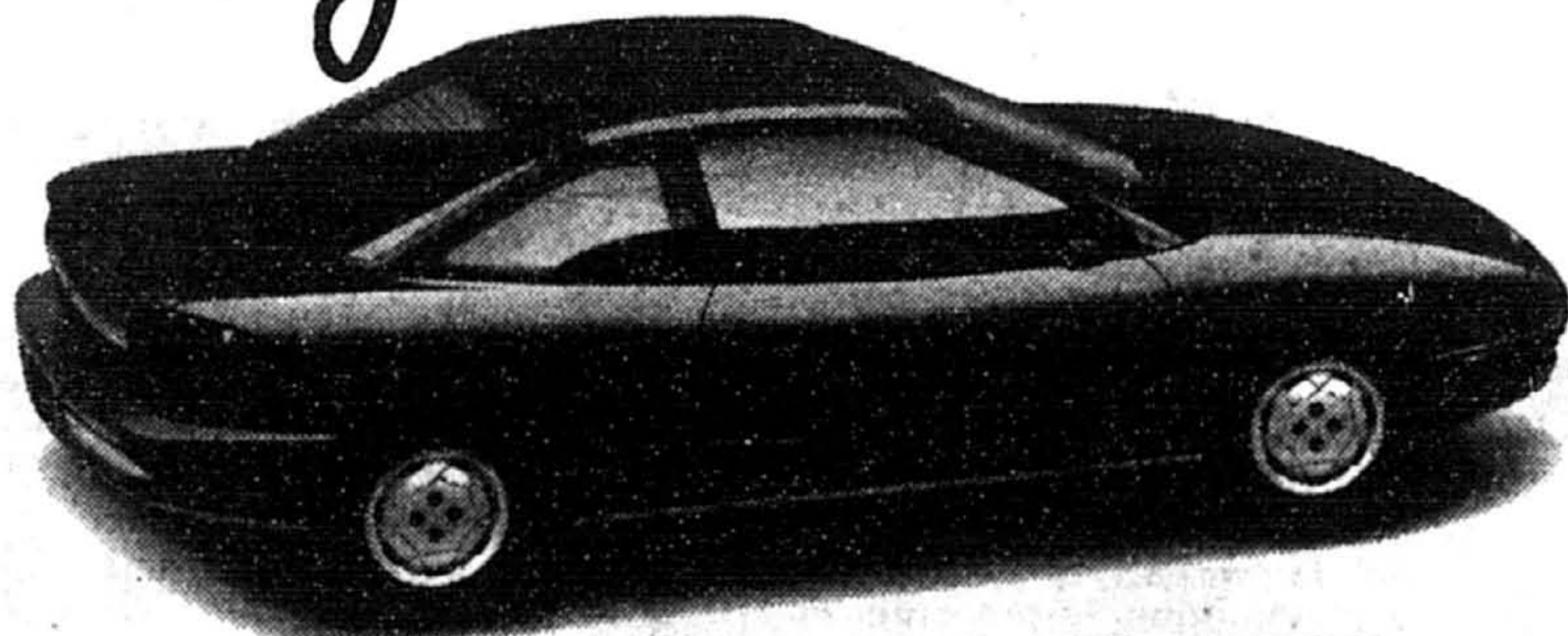
0.7 UFC - 295 \$ (TPS et TVQ en sus)

renseignements : 343-6990
1-800-363-8876

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

J'étais tellement emballé par le service du concessionnaire, j'ai écrit une lettre de satisfaction à Saturn.

— Bernard Dazé, Anjou



L'automobile réinventée de toutes pièces.

SATURN SC1 À PARTIR DE 13 895 \$*

*P.D.S.F. Immatriculation, transport (4005) et taxes de vente en sus.

SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE 249, Seigneurie Ouest Blainville 437-6317	BOURASSA SATURN SAAB ISUZU 1615, St-Martin Est Duvernay, Laval 385-9191	LAPRAIRIE SATURN ISUZU 1055, Taschereau La Prairie 659-8994	ROYAL SATURN ISUZU 7910, Newman LaSalle 365-2195	DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU 5400, Décarie Montréal 483-5555	GRAVEL SATURN SAAB ISUZU 1, Place Ville-Marie Suite 11180 Montréal 861-2000	HOCHELAGA SATURN ISUZU 4500, Hochelaga Montréal 251-1552	MONDIAL SATURN SAAB ISUZU 9415, Papineau Montréal 385-7222	WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU 10 333, Gouin Ouest Roxboro 684-3161	GRENIER SATURN SAAB ISUZU 705, des Seigneurs Terrebonne 964-1374	SATURN ISUZU SOREL-TRACY 7025, Plaza Tracy Tracy 746-1227
---	---	---	--	---	---	--	--	--	--	---

Fabrique au Canada et fait pour durer

Tilly Endurables

158, Laurier ouest 272-7791

CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249

BouClair

VENTE ANNIVERSAIRE DERNIÈRE CHANCE!

Épargnez jusqu'à **33 1/3%**

Challis imprimé
100% rayonne, 115cm. Imprimés petits floraux aux coloris mode.
Prix cour.: 9,99m
Prix spécial BouClair: **6,66m**

Wow! Wow! Wow!

Coton imprimés "Palerme"
100% coton, 115cm. Imprimés campagnards pour réchauffer les froids jours d'automne. Se coordonnent au sergé suédé.
Prix cour.: 14,99m
Prix spécial BouClair: **9,99m**

Sergé suédé
100% coton, 115cm. Teintes unies: vert forêt, bordeaux, cognac, marine, etc.
Prix cour.: 9,99m
Prix spécial BouClair: **6,99m**

GAGNEZ... Une surjeteuse!
ELNA PRO 44 DE valeur de **769\$**

Accessoires de couture
•Fils Koban Épargnez
•Épaulettes **33 1/3%**
•Ciseaux**
•Ruban au mètre

Tous les patrons **Vogue & Butterick**
3 pour le prix de **1**

Magasinez chez BouClair et obtenez GRATUITEMENT des milles Air Miles! détails en magasin.

VENTE ANNIVERSAIRE DRAPERIES & TISSUS DÉCORATIFS

25% à **75%** DE RABAIS

La plus vaste sélection de draperies et tissus décoratifs!

Des milliers de mètres de tissus provenant des quatre coins du monde! Directement du manufacturier.
Prix cour. jusqu'à 36,99m À partir de **2,99m** (VIENNA)

ÉPARGNEZ **20% à 50%** TOUTES LES DOUILLETES

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT 331-1300

STORES VERTICAUX BouClair Épargnez jusqu'à **40%**

FAITS SUR MESURE
Lamelles en P.V.C. de 2" et de 3 1/2" de large. Couleurs et styles variés... ordinaire, gaufré ou avec motifs.
DISPONIBLES DANS UN DELAI RAPIDE
GARANTIE À VIE

STORES HORIZONTAUX EN P.V.C. Épargnez jusqu'à **60%**

Lamelles en P.V.C. de 1" de large.
Grand choix de grandeurs et de 10 couleurs décoratives: blanc, ivoire, gris, rose, bleu, pêche, noir, lilas, vert forêt et gris.
Prix courant jusqu'à 37,99 À PARTIR DE **1,99****

SERVIETTES SAVANA de CANNON
100% coton, lavables à la machine

BAIN 25" X 50"	7,99	PRIX BOUCLAIR	5,99
ESSUIE-MAIN 16" X 28"	5,99	PRIX BOUCLAIR	4,99
DÉBARBOUILLETTE 12" X 12"	3,99	PRIX BOUCLAIR	2,99

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 16 octobre 1993

NOUVEAU! ST-JÉRÔME Carrefour du Nord 569-0861

BouClair

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h, du lundi au vendredi, le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

LACHINE Galerie Lachine 634-8871	DOLLARD 3119, boul. des Sources 683-1711	ST-LEONARD 4305, rue Jean-Talon 725-9175	REPENTIGNY 85 Brien 654-2619	ROSEMÈRE Place-Rosemère 979-3881	LAVAL 1720, boul. des Laurentides 667-3120	LAVAL 3350, boul. St-Martin 687-8480
LASALLE 2101, ave. Dollard 365-7337	MONTRÉAL-NORD 5630 Henri-Bourassa 327-1113	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph 346-1145	ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407	CHOMEDEY 965, boul. Cure-Labelle 973-8208	TERREBONNE 1350, ch. Moody 471-9494	AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

*Magasins de Chomedey, Lachine, de St-Jean, de St-Constant de St-Hyacinthe et de Granby, fermés le dimanche.

Le déficit en hausse

Presse Canadienne
OTTAWA

Le déficit fédéral a connu une hausse plus importante au cours des cinq premiers mois de l'exercice fiscal que pendant la même période, l'an dernier.

Pour la période allant du 1^{er} avril au 31 août, le déficit des opérations gouvernementales a atteint 18,6 milliards, soit 2 milliards de plus qu'au même moment, en 1992, a révélé hier le ministre des Finances.

Dans son budget d'avril, Ottawa prévoyait ramener le déficit à 32,6 milliards pour l'année financière courante, c'est-à-dire un déficit moindre que celui de 35,5 milliards de l'année financière qui a pris fin en mars 1993.

Le ministre des Finances, Gilles Loiseleur, a indiqué le mois dernier que son gouvernement n'atteindrait pas son objectif de réduction du déficit sans procéder à d'autres coupes.

Tous les grands partis ont fait de la réduction du déficit un élément de leur plate-forme électorale en prévision du scrutin du 25 octobre.

Les conservateurs proposent de l'éliminer d'ici cinq ans, les libéraux, de l'abaisser à 3 pour cent du produit intérieur brut (contre 5,2 pour cent actuellement) d'ici la fin de la troisième année de leur mandat, ce qui le ramènerait à 24 milliards.

Le Bloc québécois propose de réduire les dépenses de 10 milliards, en utilisant la moitié de cette somme pour réduire le déficit et le reste pour la création

d'emplois. Le Reform Party voudrait éliminer le déficit en trois ans, au moyen de compressions de dépenses et du revenu généré par une croissance économique. Le NPD voudrait réduire le déficit de 10,9 milliards.

Les revenus n'ont pas maintenu leur rythme de l'an dernier au cours des cinq premiers mois de l'exercice fiscal actuel.

Le ministère a signalé qu'environ la moitié de l'augmentation, sur une base annuelle, du déficit au cours de cette période est attribuable à l'entrée en vigueur de la prestation fiscale pour enfant et aux réductions de la surtaxe sur l'impôt des particuliers.

Mais à mesure que l'année avance, l'impact net de la prestation fiscale pour enfant sur le déficit diminuera parce que le gouvernement ne payera plus le crédit d'impôt pour enfant, a ajouté le ministre.

Les recettes des taxes d'accise et douanières ont augmenté de 0,5 pour cent, alors que des recettes plus élevées de la taxe sur les produits et services compensaient pour d'autres facteurs.

Les recettes provenant des tarifs douaniers sur les produits importés ont été moins élevées, par suite de l'impact des réductions de tarifs douaniers résultant de l'accord de libre-échange canado-américain. Les taxes d'accise et de vente ont également été moindres, à cause de la baisse des ventes de cigarettes.

Les dépenses fédérales ont été de 0,8 pour cent inférieures entre avril et août qu'au cours de la même période, en 1992.

Parizeau: faire sortir le vote pour que les résultats ressemblent aux sondages

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les travailleurs de terrain derrière le Bloc québécois multiplieront les efforts d'ici au 25 octobre, et même le jour du scrutin, afin de faire sortir le vote.

«L'organisation sur le terrain va être très importante au cours des douze ou treize jours qui restent. Il y a toujours quelque chose d'un peu préoccupant à savoir qu'ici, au Québec, on vote moins à une élection fédérale», a en effet indiqué le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, à l'issue de la réunion pré-sessionnel de ses députés, hier, à Québec.

Soulignant que les organisations électorales des deux partis «fonctionnent très bien», M. Parizeau s'est fait d'autant plus insistant sur la nécessité de faire sortir le vote que la prochaine campagne électorale, au Québec, doit conduire à «une décision importante» — en l'occurrence la souveraineté.

Quant à savoir quel sorte de Canada cela va donner, le chef péquiste ne s'en inquiète nullement: «Un Canada tel que les Canadiens voudront bien le faire. Ce n'est pas à moi d'aller leur dire ça. Nous commençons à avoir une certaine idée assez claire du Québec, nous. Qu'est-ce que nous voulons faire du Québec, nous le savons. Ce que les Canadiens veu-



Le leader du Parti québécois, Jacques Parizeau (à droite), s'entretient avec un conseiller du parti, Jean Royer (au centre) et le whip Jacques Brassard au cours d'une réunion du caucus qui avait lieu hier à Québec.

PHOTO PC

lent faire du Canada sera sûrement très bien décidé par eux.»

Jacques Parizeau ne paraît pas plus surpris que ça des sondages d'opinion qui donnent maintenant 52 p. cent des votes au Bloc québécois. «Est-ce que ça me surprend? Bien, ça me surprend... Je

ne sais pas. M. Bouchard a fait une remarquable campagne, hein! Il a fait une belle campagne jusqu'à maintenant. Très, très bien», a-t-il commenté. Cependant, il invite à la prudence.

«Attention, prévient-il. Un sondage, ce n'est pas le jour du

vote. Le taux de participation aux élections fédérales est assez bas par rapport au taux de participation à Québec. Alors ce n'est pas parce qu'il y a un sondage qui donne un certain résultat qu'à l'élection, ça va nécessairement être ça. Il y a beaucoup de travail à faire encore pour consolider tout ça et faire en sorte que le sondage se traduise en résultats électoraux.»

Invité à commenter la force du Reform Party dans l'ouest canadien, M. Parizeau établit un parallèle avec le Québec, en ce sens qu'il se voit mal ou sous informé sur la situation, tout comme les Canadiens anglais semblent l'être relativement à la réalité politique du Québec.

Et il en a fait le reproche aux médias: «Ca fait des mois qu'on cherche à avoir des renseignements sur la situation du Reform Party. Soyons de bon compte. Pendant des mois, on a dit au Canada anglais: le Bloc tombe, et on a dit au Canada français: le Reform tombe. Et des deux côtés, tout le monde est bien heureux, hein, depuis six mois.»

Il a fait observer que ça ne fait que trois semaines qu'on sait que le Reform Party fait beaucoup de ravages.

Quant à la session parlementaire qui s'ouvrira le 19 octobre, Jacques Parizeau estime que ce pourrait bien être la dernière avant les élections générales au Québec, et que sa formation compte agir comme s'il en était ainsi.

S'étant passablement déplacé en région, à la faveur de la campagne fédérale, M. Parizeau s'est dit préoccupé par la très grande inquiétude qu'il y a observée. «Tout marche mal, tout va mal», a-t-il dit, ajoutant qu'il avait l'impression qu'on «s'en va vers une sorte de travail de reconstruction de pans entiers de l'économie du Québec».

Entre-temps, après avoir soutenu qu'il n'y avait plus beaucoup de gouvernement à Québec et déploré que la prochaine session se déroulerait durant une course à la direction du PLQ, M. Parizeau a indiqué que son parti ferait tout pour «faire bouger ce gouvernement».

«Sur le plan des mesures destinées à réduire le chômage, à accélérer la formation professionnelle de ceux qui sont sur l'assurance-chômage ou sur l'aide sociale, sur le plan de la reprise des investissements, il n'y a à peu près rien qui se fait», souligne-t-il, ajoutant qu'«autour de quelques thèmes axés sur la reprise économique, nous allons chercher à maintenir une sorte de respiration artificielle à ce gouvernement».

Savoie quitte

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le ministre du Revenu, Raymond Savoie ne sollicitera pas un autre mandat aux prochaines élections provinciales.

«La politique n'est pas une vie facile, et j'envisage avec beaucoup de plaisir le retour à mon ancien travail, le notariat» a soutenu hier M. Savoie — qui fête aujourd'hui son 47^e anniversaire — lors d'un entretien avec *La Presse*.

Avant d'accéder au Revenu, M. Savoie avait été ministre délégué aux Affaires autochtones et aux Mines.

«J'ai le goût de revenir en Abitibi, d'avoir une vie plus rustique», a dit hier ce curieux politicien, ancien barman, spécialiste en littérature et en archéologie classique et qui lit couramment l'allemand.

Il confirmait ainsi des rumeurs qui circulaient depuis juin en Abitibi à l'effet que le ministre de cette région ne serait pas du prochain rendez-vous électoral. «Je pense que j'aurais été élu dans mon comté. Au niveau provincial, c'est peut-être différent», d'expliquer hier M. Savoie.

Ce dernier était depuis longtemps un supporter de Daniel Johnson — il devait être présent aujourd'hui à la conférence de presse convoquée par le président du Conseil du trésor pour confirmer son entrée dans la course.

M. Savoie entend poursuivre son mandat jusqu'en mai ou juin, moment où, prévoit-il, seront déclenchées les prochaines élections.



36 GARANTIE
sans franchise

Seulement

9 995\$*

ESCORT LX SPORT 93

INCLUANT

- Moteur 1,9 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Servofreins / Servodirection
- Radio AM/FM Stéréo

+ GROUPE SPORT

- Volant sport
- Compte-tours
- Jantes en aluminium 14"
- Aileron arrière

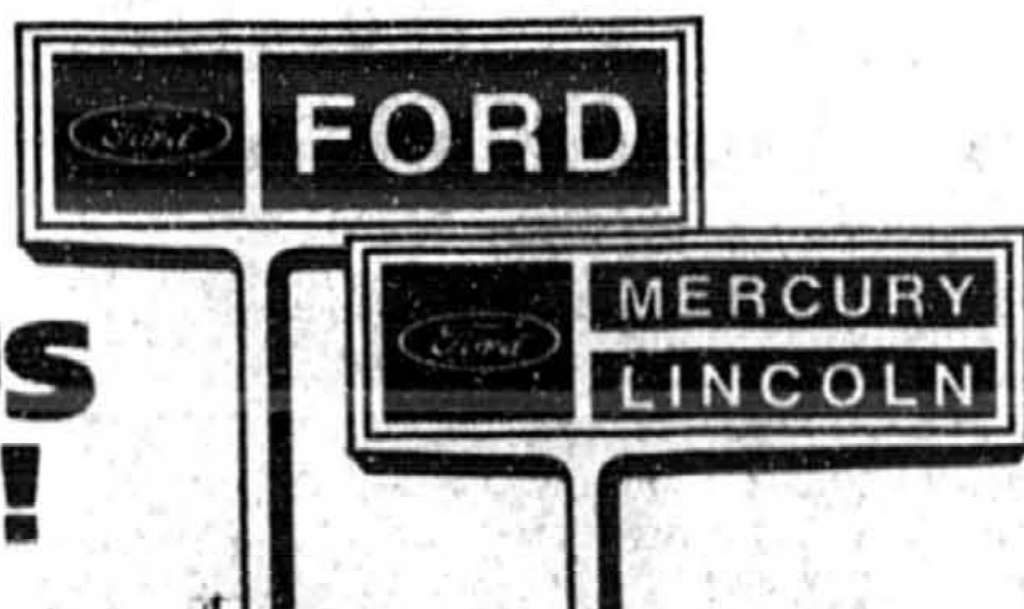
TOUT ÇA POUR BEAUCOUP MOINS
QUÉ LA HONDA CIVIC DX!*

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS: CERTIFICAT RABAIS DE 750\$ VALABLE POUR TOUS LES MODÈLES NEUFS DE VOITURES ET DE CAMIONNETTES FORD ET MERCURY. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR TOUS LES DÉTAILS.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC

* REMISES ET RABAIS SONT INCLUS DANS LE PRIX ET S'APPLIQUENT À L'ESCORT LX SPORT 3 PORTES 1993. GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 005A. OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. VENTE AU DÉTAIL À PARTIR DU STOCK DES CONCESSIONNAIRES SEULEMENT. TRANSPORT, IMMATRICULATION ET TAXES EN SUS. LA TPS EST PAYABLE SUR LE PLEIN PRIX D'ACHAT AVANT DÉDUCTION DE LA REMISE. * COMPARAISON BASÉE SUR LA HONDA CIVIC DX 3 PORTES 1993. LE CONCESSIONNAIRE PEUT VENDRE À PRIX MOINDRE. LE VÉHICULE PEUT DIFFÉRER DE CELUI ILLUSTRÉ CI-HAUT. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉTAILS. ** CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC.

ENCORE PLUS
POUR VOUS!



RÉSULTATS
LOTTO-QUÉBEC

RANGÉ				
Tirage du 93-10-12				
2	4	7	9	10
12	16	21	22	34
42	46	48	54	56
59	60	61	64	68

Prochain tirage: 93-10-13

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, celle dernière a priorité.